This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

KPD 4606

RGES VITOUX

L'AGONIE D'ISRAEL

« Par le fait de la sélection et de la loi fatale de l'extinction des races privilégiées, les peuples se civilisent d'abord, montent au faite de la grandeur, puis déclinent rapidement et disparaissent épuisés, surmenés, anéantis, retombent dans la barbarie et sont remplacés par des peuples plus jeunes, c'est-à-dire chez lesquels la sélection des talents et des énergies s'établit à peine et qu'elle n'a pas encore épuisés. »

Dr JACOBI, *Sélection*, p. 535.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE

ALBERT SAVINE, ÉDITEUR

12, *rue des Pyramides*, 12

Tous droits réservés

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'AGONIE D'ISRAEL

Digitized by Google

Digitized by Google

GEORGES VITOUX

L'AGONIE D'ISRAEL

« Par le fait de la sélection et de la loi fatale de l'extinction des races privilégiées, les peuples se civilisent d'abord, montent au faîte de la grandeur, puis déclinent rapidement et disparaissent épuisés, surmenés, anéantis, retombent dans la barbarie et sont remplacés par des peuples plus jeunes, c'est-à-dire chez lesquels la sélection des talents et des énergies s'établit à peine et qu'elle n'a pas encore épuisés. »

Dr Jacobi, *Sélection*, p. 535.

PARIS

NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE

ALBERT SAVINE, ÉDITEUR

12, *Rue des Pyramides* 12

1891

Digitized by Google

KPD 4606

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
MAR 25 1961

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

De toutes les sciences d'observation, il n'en est pas qui soit, à la fois, plus féconde en enseignements exacts d'un fruit précieux pour quiconque sait tirer d'un document les déductions générales et philosophiques qu'il comporte, plus chargée aussi en indications d'apparence insipide et sans valeur pratique aucune, que la science statistique.

C'est que, en effet, suivant la manière dont on envisage son objet, son importance change du tout au tout. Où l'un ne voit qu'un total quelconque, l'autre apercevra derrière le chiffre des conséquences fatales et d'un intérêt puis-

Digitized by Google

sant qui lui donneront, peut-être, la clef dernière d'un problème au premier abord d'apparence irréductible.

Dans les questions d'ordre social, notamment dans celles qui touchent d'une façon particulière à l'existence des hommes, au développement et à la disparition progressive des races, à la grande bataille que les êtres vivants, en définitive, se livrent d'une façon continue pour le droit à la lumière, la statistique nous fournit des instructions d'une précision complète et de la portée la plus haute. Il suffit, pour dégager de ses leçons tous les enseignements qu'ils comportent, de procéder simplement avec méthode ; les déductions, logiquement, découlent des faits observés, et la véritable et seule ingéniosité du savant est justement de savoir rapprocher ses constatations des observations antérieures et déjà acquises, et d'en tirer, enfin, des conclusions servant à étendre le champ de nos connaissances générales.

Il n'y a pas, de par le monde, de fait insi-

Digitized by Google

gnifiant en soi ; chacun a son importance spéciale et qui peut toujours, à un moment déterminé, être mise en lumière.

C'est, nous inspirant de ces principes, que ce travail a été entrepris.

Ayant un jour été frappé de la constance de ce fait que, chez les juifs, le nombre des hommes par rapport à celui des femmes était beaucoup plus considérable que dans aucune race aryenne, nous avons été conduit à rechercher si cette circonstance spéciale n'était pas la traduction d'une qualité, bonne ou mauvaise, particulière à la race.

Patiemment, avec méthode, nous avons poursuivi nos investigations, nous efforçant de tirer de nos observations les conclusions logiques et rigoureuses qu'elles comportaient.

Et, c'est ainsi que nous sommes arrivés à cette conclusion inattendue, et démontrée cependant jusqu'à l'évidence, que la race juive, malgré ses apparences si florissantes, est dès

Digitized by Google

maintenant irrévocablement vouée à la disparition.

Les preuves zoologiques de sa décadence sont manifestes, et les circonstances de la vie morale et sociale du peuple israélite les viennent confirmer.

Il est exact que nous assistons actuellement aux premières phases de l'*Agonie d'Israël.*

Celle-ci, du reste, sera longue, sans doute, et ne se passera point sans lutte ni résistance. Mais ce sera en vain! Il est des tares qui sont irrémédiables, et celles dont meurt le monde juif sont justement de telle nature!

Nous allons le démontrer tout à l'heure.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

LA RACE JUIVE DEVANT LA SCIENCE

Digitized by Google

Digitized by Google

I

LA QUESTION JUIVE

L'exode du peuple juif. — La question juive fut de tous temps. — Elle fut toujours sociale, jamais religieuse. — Le péril juif. — La lutte fatale. — Les enseignements de la science. — Inexorabilité de la loi du *struggle for life*. — La disparition de la race juive.

Lorsque l'on suit d'une façon attentive, et en y apportant quelque esprit critique, les phases diverses de l'évolution à travers les siècles de ces quelques nations, grandes ou petites, aux civilisations plus ou moins raffinées, qui depuis deux mille ans se sont partagé l'Europe, on est de suite frappé par un fait dont la répétition constante, aussi bien dans le temps que dans l'espace, prend bien vite une signification singulièrement intéressante.

Digitized by Google

Ce fait, c'est l'exode véritablement étonnant du peuple juif se répandant à travers le monde aryen sans jamais y trouver de patrie, toléré seulement, souvent pourchassé avec une sauvagerie que ne peut suffire à expliquer la passion religieuse, et cependant réapparaissant toujours fort et toujours maître, grâce à la souveraine suprématie de l'or.

La question juive, en effet, est loin d'être nouvelle. Elle date, — l'histoire nous le prouve, — des premiers temps mêmes d'Israël, et s'est manifestée en Egypte sous les Pharaons, tout comme elle se manifeste dans notre Europe moderne.

En tous temps, les juifs furent regardés comme *l'ennemi* par les peuples au milieu desquels ils vivaient, et c'est ce qui nous explique comment, durant tout le moyen âge, à des époques presque périodiques, nous voyons en chaque ville ou village les chrétiens se lever, comme entraînés par une force invincible, et marcher à la croisade contre Juda. Et, entre ces périodes de violences,

Digitized by Google

le juif ne bénéficie même pas de l'indifférence ; il est et demeure toujours l'être abject et méprisé.

D'où vient ce mépris, d'où cette passion ? C'est que, de tous temps, la question juive fut de nature purement sociale, et non point religieuse, en dépit des prétextes qui motivèrent les soulèvements violents contre les fils d'Israël [1].

Les « sus aux hérétiques ! » proférés par une populace déchaînée et furieuse avaient en réalité une autre signification et n'étaient vraiment qu'un cri de ralliement pour les soldats de la misère se rébellionnant enfin, las de leurs exactions contre les affameurs.

L'histoire d'hier étant celle de demain, les causes se répètent et pareillement leurs conséquen-

[1] Dans la séance du sénat italien du 17 février 1879, M. le marquis Popoli, l'un des fondateurs de l'unité italienne et l'ami du roi Victor-Emmanuel, a prononcé les paroles suivantes :

« La question des juifs n'est pas en Roumanie une question religieuse, c'est une question sociale. Les juifs en Roumanie sont envahisseurs. Les Roumains ne veulent pas être opprimés par eux. Les juifs appauvrissent la Roumanie par l'usure. Ils ne parlent même pas la langue roumaine. »

Digitized by Google

ces, et les transformations ne sont que de détails.

Et voici comment, aujourd'hui comme aux temps anciens, nos sociétés se sontent menacées par un péril juif, et cela d'autant plus vivement que nos mœurs, affinées par dix-huit siècles de civilisation, et justement en raison de cette civilisation, se trouvant imprégnées d'un sentimentalisme faussement libéral et philosophique, ont donné aux juifs toute commodité d'exercer longuement leur action dissolvante.

Aujourd'hui, par exemple, la mesure semble comble, et la goutte d'eau qui doit faire déborder le vase est proche de tomber.

« Si j'en crois certains présages, en France, d'ici à très peu de temps, il n'y aura plus de place au soleil que pour les protégés cosmopolites des consistoires d'outre-Rhin ou de la Société des missions de Londres, et, comme les catholiques, les libres-penseurs *non sectaires* seront proscrits ou persécutés [1]. »

[1] *Revue française*, du 15 novembre 1889. — Lionel Radiguet, « Alleluia de la Juiverie ! » p. 588.

Digitized by Google

Tel est le cri d'alarme que lance, dans un remarquable article paru récemment dans la *Revue française*, un écrivain distingué. Or, cet appel douloureux n'est point présentement une manifestation isolée et platonique ; bien au contraire, il trouve aujourd'hui des échos terribles, non seulement en France, mais aussi en Allemagne et surtout en Russie et en Autriche, où la crise juive est particulièrement âpre et redoutable.

Au surplus, en ce temps, Israël tout entier sait que la lutte est inévitable et que le jour est proche où, suivant le mot d'un juif connu à M. Jacques de Biez, mot rapporté par M. Edouard Drumont, « nous irons combattre sur la place de la Concorde pour savoir à qui restera Paris [1] ».

Et pourtant, cette lutte sans merci, qui dès à présent apparaît comme fatale, est-elle réellement bien nécessaire ? Et, en vérité, n'y a-t-il que la révolte qui puisse rétablir l'équilibre normal actuellement détruit ?

[1] Edouard Drumont. — *La France juive devant l'Opinion*, p. 17.

Digitized by Google

Heureusement, non ! La science, en effet, nous apprend que ce qui a nom la *justice immanente* n'est point une simple rêverie de moraliste, et, d'une manière concluante, elle nous démontre qu'il est à la question juive une solution inattendue, inéluctable cependant : la DISPARITION DE LA RACE survenant par des causes naturelles, en raison même des lois inexorables de la lutte pour la vie.

Digitized by Google

II

L'HYPERPOLYANDRIE JUIVE

Utilité des observations démographiques. — Les recensements dans l'antiquité. — Les dénombrements modernes. — La répartition des sexes dans les races humaines. — La prédominance numérique de l'élément mâle. — L'hyperpolyandrie des races européennes. — Naissances légitimes et illégitimes. — Une anomalie apparente. — Les rapports des sexes dans les divers pays. — Examen des statistiques coloniales. — Les rapports des sexes en Nouvelle-Calédonie, aux îles Marquises, à Tahiti et à Moorea, aux îles Tuamotu et aux îles Gambier. — La prédominance masculine est constante. — Quelques exceptions. — Exagération de l'hyperpolyandrie chez les Juifs. — Observations nombreuses à ce sujet. — Comparaisons entre les naissances des Juifs et celles des autres races. — L'hyperpolyandrie chez les Roumains. — Les Juifs en Algérie. — Le relevé des naissances juives en Algérie.

Un peu de tous temps, les hommes ont compris l'intérêt des observations démographiques. L'existence même des peuples étant implicitement liée à la plus ou moins grande multiplicité de leurs membres, il était naturel et fatal que

Digitized by Google

l'on se préoccupât de mesurer en quelque sorte la vitalité nationale en faisant le simple dénombrement des individus.

Aussi, trouvons-nous dans les histoires les plus reculées la mention de recensements nombreux portant parfois, mais rarement, sur le total global des sujets, plus ordinairement indiquant, uniquement, la quantité des hommes valides, ou mieux des guerriers, c'est-à-dire de ceux dont la mission était d'assurer à l'ensemble de la communauté la sécurité et une prospérité florissante.

Aujourd'hui, nous procédons avec plus de méthode; nos civilisations, en effet, ne sauraient s'accommoder de renseignements aussi sommaires.

Nous voulons connaître non pas seulement des totaux bruts, mais la décomposition complète de ces totaux, et, fidèlement, nos relevés statistiques enregistrent les diverses particularités intéressant l'âge, le sexe, la race, la nationalité, aussi bien que l'état social de chacun d'entre nous.

Digitized by Google

Cette minutie dans le détail observé est loin d'être sans objet, et, nous lui devons plus d'une constatation importante.

Il en est, entre autres, une, simplement curieuse à un premier abord, et qui, cependant, est d'une grosse conséquence : c'est celle qui est relative à la répartition des sexes dans les races humaines. Lorsque l'on considère, en effet, les tables de recensement des diverses nationalités, il est un fait qui se dégage tout d'abord et frappe par sa constance à peu près absolue, c'est la prédominance numérique en faveur des êtres du genre masculin.

Chez les peuples civilisés, en Europe, notamment, l'hyperpolyandrie, — c'est ainsi que l'on désigne cette numérique prédominance masculine, — se manifeste toujours; il n'y a, entre les diverses nations, que des différences de degré, et, ces différences sont en général assez faibles, ainsi que le prouvent tous les pourcentages établis par les démographes.

En Europe, la prédominance mâle est d'envi-

Digitized by Google

ron 5 p. 100 en moyenne ; le relevé suivant, qui indique le nombre de naissances masculines pour 100 naissances féminines, et que nous empruntons à un remarquable travail du docteur Debierre, — les naissances étant réparties en légitimes et illégitimes, et les chiffres portant toujours sur un total de plusieurs années, — est à cet égard d'un enseignement particulièrement concluant.

Pour 100 naissances féminines, il y a eu comme naissances masculines :

En France, pour la période 1856-1866 : légitimes 105,35, illégitimes 103,20 (ensemble 105,13) ; en Angleterre, 1860-1870 : légitimes 104, illégitimes 104 (ensemble 104,5) ; en Autriche, 1863-1870 : légitimes 106, illégitimes 104,6 (ensemble 106,4) ; en Belgique, 1850-1859 : légitimes 105,3, illégitimes 103 (ensemble 105,1) ; en Danemarck, 1850-1859 : légitimes 105,1, illégitimes 104,3 (ensemble 105) ; en Hollande, 1860-1869 : légitimes 105,7, illégitimes 103,8 (ensemble 105,6) ; en Norwège, 1871-1872 : légitimes 105,3, illégitimes 105,3 (ensemble 105,3) ; en Prusse, 1868-1874 : légitimes 105,4, illé-

Digitized by Google

gitimes 105,1 (ensemble 105,3); en Russie, 1868-1874 : légitimes 105,1, illégitimes 105,1 (ensemble 105); en Suède, 1861-1870 : légitimes 105, illégitimes 104,6 (ensemble 104,95); en Suisse, 1867-1874 : légitimes 105,3, illégitimes 100,5 (ensemble 105); en Italie, 1871-1872 : légitimes 104, illégitimes 104 (ensemble 104) [1].

Un relevé, plus récent encore que ceux que nous venons de reproduire, effectué dans la ville de Lille, durant les années 1876-1880, par le même auteur, et portant sur un total de 5,936 naissances, donne, pour les enfants légitimes : garçons, 2,410 ; filles, 2,297, soit, 95,31 filles pour 100 garçons ; — illégitimes : garçons, 617 ; filles, 612 [2].

L'examen de ces chiffres nous montre tout d'abord une particularité intéressante, c'est que l'hyperpolyandrie est d'une façon constante

[1] Debierre. — « Quelques remarques sur les conditions ou les lois qui semblent présider à l'origine et au rapport des sexes. » *Revue internationale des sciences biologiques*, année 1883, livraison d'avril, tome Ier, p. 346.

[2] Debierre. — *Loc. cit.*, p. 353.

Digitized by Google

moindre dans les naissances naturelles que dans les légitimes.

C'est là une anomalie apparente dont nous trouverons plus tard, au cours de ce travail, l'explication rationnelle.

Mais poursuivons la revue de ces phénomènes en les suivant dans les documents officiels.

Les statistiques coloniales publiées par les soins du gouvernement de la République sont, à cet égard, pleines d'enseignements des plus instructifs, et elles nous démontrent péremptoirement que les faits de prédominance masculine que nous avons déjà constatés en Europe se retrouvent pareillement dans les diverses autres régions du globe.

En Nouvelle-Calédonie, par exemple, le dernier recensement donne pour la population indigène des tribus un total de 13.924 hommes et de 11.969 femmes, soit 116,2 hommes p. 100 femmes[1].

Aux îles Marquises, nous trouvons, en 1886,

[1] Statistiques coloniales publiées par le ministère du commerce, de l'industrie et des colonies, année 1888, p. 45.

Digitized by Google

2.742 hommes et 2.474 femmes, soit 110,8 hommes pour 100 femmes[1].

En 1887, année où il fut fait un recensement général le 30 du mois de juin, les chiffres correspondants sont respectivement : 2.768 hommes et 2.478 femmes, soit encore 111,7 hommes pour 100 femmes. En 1888, enfin, nous trouvons 2.723 hommes et 2.422 femmes, soit 112,4 hommes pour 100 femmes[2].

Que nous changions de colonie, les faits pour cela ne se modifient point, et nous tombons encore en présence de résultats comparables.

Ainsi, toujours d'après les mêmes documents officiels, nous savons qu'en 1888, à Tahiti et à Mooréa, le total de la population indigène née dans la colonie se montait à 8.507 individus, dont 4.504 hommes et 4.003 femmes, ce qui correspond à 112,5 hommes pour 100 femmes.[3]

[1] Statistiques du ministère de la marine et des colonies, année 1886, p. 32.

[2] Statistiques coloniales, 1888, p. 51.

[3] Statistiques coloniales, année 1888, p. 48.

Digitized by Google

Aux îles Tuamotu, en 1886, il y avait 2.500 femmes pour 3.000 mâles, soit une proportion de 120 hommes pour 100 femmes[1], et, en 1888, les statistiques coloniales nous apprennent qu'il y est né 27 filles et 32 garçons, soit aussi une proportion sensiblement équivalente, 118,5 p. 100.

Enfin, aux îles Gambier, nous notons encore des résultats analogues, mais avec une hyperpolyandrie considérablement plus accentuée : en 1886, 291 hommes et 155 femmes, soit 187,7 hommes p. 100[2]; en 1887, d'après les chiffres du dénombrement du 30 juin, 301 hommes et 162 femmes, soit 185,8 hommes p. 100[3]; en 1888, 286 hommes et 159 femmes, soit 179,8 hommes p. 100[4].

[1] Statistiques du ministère de la marine et des colonies, année 1886, p. 34.

[2] Statistiques du ministère de la marine et des colonies, année 1886, p. 28.

[3] Statistiques coloniales, année 1887, p. 47.

[4] Statistiques coloniales du ministère du commerce, de l'industrie et des colonies, année 1888, p. 53.

Digitized by Google

En somme, la prédominance masculine se manifeste à peu près partout d'une même manière et nous n'enregistrons guère que des variations dans son étendue. Au surplus, ces variations, ainsi que nous aurons lieu de le voir, sont d'une importance essentielle, et cela d'autant plus qu'elles se manifestent toujours dans des conditions spéciales de l'existence des peuples considérés.

Quoi qu'il en soit, si nous revenons dès à présent à l'Europe où, comme nous l'avons vu tout à l'heure, l'hyperpolyandrie est, à l'ordinaire, d'environ 5 à 6 p. 100, nous enregistrons, cependant, un petit nombre d'exceptions.

Certaines races humaines européennes, en effet, et en particulier la race juive, présentent une abondance exagérée de mâles.

En général, dans les naissances, les garçons sont plus nombreux que les filles, mais dans les naissances juives, le nombre des garçons excède celui des filles dans une proportion bien plus considérable que dans les autres naissances.

Digitized by Google

Le rapport entre les enfants des deux sexes, approximativement de 104 à 106 garçons pour 100 filles dans les naissances en général, s'élèverait parfois à 111 en Prusse, à 128 en Autriche, à 130 en Russie, dans les naissances juives. Quoiqu'il paraisse y avoir quelques exceptions, cette prédominance considérable des garçons sur les filles parmi les naissances juives semble assez générale [1].

PROPORTIONS DANS LES NAISSANCES DES GARÇONS SUR 100 FILLES

PAYS	PÉRIODES	POPULATIONS générales ou ambiantes.	CATHOLIQUES	PROTESTANTS	JUIFS
Russie	1867	105	106.2	105.9	130.9
Russie (moins Finlande et Pologne).	1852 1855-1856 1858-1859	105.19	»	»	118.52
St-Pétersbourg	1866	103.2	»	»	123.6
Prusse	1830-1834	106	»	»	111
Id.	1849-1852	105.78	»	»	106.9
Id.	1859-1861	106	»	»	104.7
Autriche . . .	1861-1870	105.8	»	»	128.5
Hongrie. . . .	1874	105	»	»	125.6
Vérone	1855-1864	»	105.13	»	110.68

Et, à l'appui de son affirmation, le docteur

[1] Dr Gustave Lagneau. — *Remarques à propos du dénombrement de la population, sur quelques différences démographiques présentées par les catholiques, les protestants et les israélites.* Paris, 1882, in-8°, p. 25.

Digitized by Google

Lagneau publie le tableau ci-dessus, dont les proportions pour la Russie et Saint-Pétersbourg sont données ou calculées d'après Reidhardt[1].

Tous les auteurs du reste, sont unanimes sur ce point spécial que la race juive présente d'une façon constante une prédominance mâle notablement supérieure à la moyenne ordinaire.

Un savant israélite, M. Legoyt, qui s'est fort occupé de la question, donne les chiffres suivants sur les rapports sexuels dans les naissances en France, durant une période de cinq années, de 1855 à 1859.

Ces chiffres correspondent aux résultats comparés des naissances des israélites à celles des autres Français.

Rapports sexuels dans les naissances : nombre des garçons pour 100 filles[2] :

	Français.	Israélites.
Légitimes	105,31	111,23
Naturelles	102,95	96,19
Totales	105,13	110,66

[1] Calendrier de Saint-Pétersbourg, année 1869.

[2] Legoyt. — *De certaines immunités biostatiques de la race juive*. In-8°, Paris, 1868, p. 68.

Digitized by Google

En Moldavie, où les juifs vivent en grand nombre, la proportion des naissances calculée sur la population globale est de 1.181 garcons pour 1.000 filles, soit 118,1 p. 100, et, en 1874, elle s'est élevée à 1.203 p. 1000, soit 120,3 p. 100! Dans la ville de Botosiani, où la moitié de la population appartient à la race juive, la proportion des garçons aux filles est de 1.492 contre 1000, soit 149,2 p. 100.

Un fait analogue se présente également en Valachie, où, bien que dans de nombreux districts le nombre des juifs soit relativement insignifiant, la différence entre le nombre des naissances masculines et celui des naissances féminines est très grande, 1.144 p. 1000, soit 114,4 p. 100[1].

D'ailleurs, en Valachie aussi bien qu'en Moldavie, l'on constate d'une manière à peu près uniforme une prédominance marquée du sexe masculin sur le sexe féminin, aussi bien dans

[1] D'après Lagneau. — *Loc. cit.*

Digitized by Google

la population générale de ces pays, qui est en majeure partie composée de Roumains, que dans la portion juive de la population.

C'est que la race roumaine, ainsi du reste que certaines peuplades de la Russie centrale, Tchouvaches, Tchérémisses, Mordvines, Votiakes, Tatares, Metcheriakes, etc., appartient justement à ces races exceptionnelles dont nous parlions tout à l'heure et où l'hyperpolyandrie est comparable à celle que l'on observe chez les juifs.

Pour ces derniers, il n'est qu'en un seul pays où ils ne se montrent point par trop exagérément hyperpolyandres, l'Algérie. D'après le dénombrement de 1886[1], la population israélite totale compte 43.182 individus, qui se répartissent en 22.688 hommes et 20.494 femmes, soit 110,07 pour 100 femmes. Ce total, évidemment, est encore très élevé, mais il semble qu'il ne soit pas la traduction exacte des faits, les relevés statistiques des naissances juives en Algérie, sur

[1] Statistique officielle du gouvernement général civil de l'Algérie.

Digitized by Google

une période de douze années, accusant en effet des rapports beaucoup plus voisins de l'unité, ainsi du reste que le prouvent les chiffres suivants empruntés aux publications statistiques officielles du gouvernement général civil de l'Algérie.

STATISTIQUES COMPARÉES DES NAISSANCES ISRAÉLITES INDIGÈNES DE 1873 A 1884

ANNÉES											
1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884
GARÇONS											
783	903	844	926	959	898	942	976	1046	1051	1140	1194
FILLES											
753	810	846	855	851	873	874	990	1050	992	1004	1147

Digitized by Google

III

DE LA PRODUCTION DES SEXES

CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX

Un problème à résoudre. — Pourquoi les rapports sexuels ne sont pas constants. — Influence de l'âge des producteurs. — Les recherches de M. Boudin. — Observation de M. Bertillon père sur l'hyperpolyandrie en Norvège. — Les mariages jeunes chez les juifs. — Autres causes influentes. — La « performance » physiologique des parents. — La production des filles coïncide avec un meilleur état de la mère. — Les époux trop jeunes engendrent des mâles. — Le cas des époux norvégiens. — L'hyperpolyandrie se manifeste quand les conditions procréatrices sont moins favorables. — Une observation de Quételet. — Les naissances chez les Européens et chez les esclaves au cap de Bonne-Espérance. — Les Européens ont plus de filles. — Conditions défavorables d'existence des esclaves. — Une statistique de naissances en Autriche. — La proportionnalité des mâles est plus faible dans les naissances illégitimes que dans les régulières. — Explication rationnelle de ce fait. — Les naissances aux colonies. — A Saïgon, les unions de Français sont exagérément fécondes en garçons, celles de Français et de femmes métisses fécondes en filles. — C'est là un fait très normal. — Observations des éleveurs et des naturalistes. — Faits rapportés par M. Girou de Buzareingues. — Expériences sur des troupeaux de moutons. — Elles confirment les observations faites sur la race humaine. — Le cas des brebis turgos. — Les expériences de M. Cornaz sur la fécon

Digitized by Google

dation. — Sa théorie sur la fécondation. — La maturation de l'ovule. — Application de cette théorie à la race juive. — Influence de l'observation d'un précepte religieux sur la production sexuelle.

Il est un point désormais établi pour nous, c'est que, dans les diverses races humaines, l'hyperpolyandrie est la règle générale.

Entre les multiples groupes d'individus, il n'y a guère sous ce rapport particulier que des différences de plus ou de moins.

Mais, cette constatation n'est en somme que l'exposé d'un problème qu'il convient de résoudre, problème comportant certaines inconnues qu'il nous faut dégager.

Pourquoi, en effet, les rapports sexuels ne sont-ils point toujours les mêmes ? Quelles sont les causes qui tendent à les modifier, et, parmi ces causes, quelles sont celles qui sont attribuables aux géniteurs eux-mêmes ?

Depuis longtemps, du reste, les hommes de science ont été frappés de ces résultats anormaux en apparence, et, ils se sont efforcés d'en trouver l'explication rationnelle.

Digitized by Google

Tout d'abord, l'on a remarqué que chez les individus de même race, la sexualité des produits semblait se modifier de façons différentes, suivant les conditions d'âge des parents.

Un sagace observateur, M. Boudin, comme conclusion à un travail sur « l'Influence de l'âge relatif des parents sur le sexe des enfants », travail adressé à l'Académie des sciences, écrit les lignes suivantes :

Il résulte de cette étude : 1° que le sexe masculin prédomine quand le père est plus âgé que la mère ; 2° que le sexe féminin prédomine quand la mère est plus âgée que le père ; 3° que les deux sexes tendent à s'équilibrer, cependant encore avec une légère prédominance du sexe féminin, quand le père et la mère sont du même âge.

D'autres observateurs sont arrivés au même résultat que moi, en faisant des recherches sur d'autres points du globe. Parmi ces observateurs, je me bornerai à citer M. Hofacker à Tubingen, M. Sadler en Angleterre, M. Gochlert à Vienne, M. Boulanger à Calais [1].

[1] Boudin. — *De l'influence de l'âge relatif des parents sur*

Digitized by Google

Et, dans un autre mémoire sur le même objet, mémoire communiqué cette fois à la société d'anthropologie, le même auteur appuie ses conclusions par des relevés statistiques effectués soit par lui-même, soit par d'autres démographes.

Mes recherches personnelles m'ont donné, pour 1.000 filles, les proportions suivantes de garçons :

Lorsque le père était plus jeune que la mère	910
— avait le même âge —	945
— était plus âgé —	1092

Les registres des naissances de la ville de Tubingen ont donné à Hofacker, pour 1,996 enfants produits par 386 mariages, la répartition ci-après :

	Nombre de garçons pour 1000 filles.
Père plus jeune que la mère	906
— du même âge que la mère	933
— plus âgé de 1 à 3 ans	1166
— plus âgé de 3 à 6 ans	1034
— plus âgé de 6 à 9 ans	1247
— plus âgé de 9 ans et au delà	1437

le sexe des enfants. — Comptes rendus de l'Académie des sciences, séance du 23 février 1863, t. LVI 1er semestre, p. 353.

Digitized by Google

En France, le docteur Boulanger a fait des recherches analogues sur 6,006 enfants légitimes nés à Calais de 1833 à 1852, et provenant de parents domiciliés ou non dans cette ville.

Le résultat de ses investigations se trouve résumé dans le tableau ci-joint :

	Nombre de garçons pour 1,000 filles.
Père plus jeune que la mère	1016
Père du même âge que la mère	1078
Père plus âgé que la mère	1090

En 1854 et 1855, le bureau de la statistique générale de France a trouvé, pour 5,311 enfants nés à Paris, la répartition sexuelle ci-après :

	Nombre de garçons pour 1,000 filles.
Père plus jeune que la mère	975
Père du même âge que la mère	1021
Père plus âgé que la mère	1044 [1]

Pareillement, un statisticien émérite, le docteur Bertillon père, a constaté, d'après de nom-

Boudin. — *De l'influence de l'âge relatif des parents sur le sexe des enfants; — Bulletin de la société d'Anthropologie*, séance du 18 décembre 1862, p. 592 et 593.

Digitized by Google

breux documents officiels, qu'en Norwège, quel que soit l'âge de l'époux, si l'épouse a moins de vingt-cinq ans, les enfants qui naissent dans l'année même du mariage donnent une hyperpolyandrie énorme, jusque 208 garçons pour 100 filles.

Quelles conclusions tirer de ces observations diverses au point de vue de l'explication de l'hyperpolyandrie juive, et, comme semblent l'admettre assez volontiers certains auteurs, faut-il y trouver la clef unique du problème ?

La loi juive fait un devoir à ses adeptes de se marier jeunes et considère le célibat comme coupable. C'est ainsi que, suivant Schimmer, comme le remarque M. G. Lagneau, la proportion des mariés juifs de moins de vingt-quatre ans est de 343 pour 1,000 au lieu de 176 chez les chrétiens. En Russie, comme il appert des recherches de MM. J. Bertillon, G. Lagneau, Johnson, H. Passy et Levasseur, on remarquerait le même phénomène. En chiffres ronds, sur 1,000 mariages juifs, 434 hommes et 608 femmes auraient moins de vingt ans, 263 hommes et 212 femmes auraient de vingt à vingt-cinq ans, quand catholiques, protestants

Digitized by Google

et arméniens-grégoriens ne compteraient que 82,66 et même 27 époux au-dessous de vingt ans et 316, 318 et 336 entre vingt et vingt-cinq ans. Eh bien, chez les Valaques et les Moldaves, où la masculinité se rapproche de celle des israélites, on se marie aussi jeune que chez les juifs.

De 1870 à 1871, sur 1,000 hommes qui ont contracté mariage, 115 avaient moins de vingt et un ans. De 1872 à 1875, plus de moitié, 565 avaient moins de vingt-cinq ans [1].

Si l'on s'en rapportait à ces seules indications, il semblerait que la solution de la question soit donnée d'une façon suffisante.

Mais, si l'on examine un peu plus à fond les choses, on voit vite qu'il ne saurait en être ainsi et que d'autres données que celles des âges respectifs des parents interviennent en l'affaire et y exercent leur influence propre.

De ces circonstances spéciales, la plus mani-

[1] Debierre. — *Quelques remarques sur les conditions ou les lois qui semblent présider à l'origine et au rapport des sexes.* (*Revue internationale des sciences biologiques*), année 1883, avril, t. Ier, p. 347.

Digitized by Google

festement importante est, sans contredit, celle résultant des conditions de bien-être, ou mieux de parfaite *performance* physiologique des êtres géniteurs. Du reste, il est de toute évidence que l'influence des rapports d'âge des parents n'est qu'une des formes de la mise en lumière de cette condition particulière de l'état physique des individus procréateurs.

Que voyons-nous en effet ?

Si nous nous reportons aux observations des divers auteurs que nous avons rapportées tout à l'heure, nous constatons que, lorsque l'être femelle est en état de complet développement, alors même que le père n'a peut-être point acquis encore toute son activité virile, il y a tendance à la génération des filles ; si, entre les époux il existe des différences d'âge, plus elles sont accusées au profit du mâle, plus l'hyperpolyandrie tend à s'accentuer.

Semblablement, du reste, quand l'époux est manifestement trop jeune, les qualités physiologiques de l'épouse ne sont plus suffisantes pour

Digitized by Google

la procréation femelle, et il y a surabondance de naissances mâles ; c'est le cas des mariages norvégiens constaté par le docteur Bertillon. Dans les pays du Nord, en effet, chacun sait que le développement sexuel est plus tardif que dans d'autres contrées plus voisines du soleil, et il est normal d'admettre que cet âge de vingt-cinq ans qui dans d'autres pays est pour l'homme celui du maximum d'activité procréatrice est ici encore assez fort éloigné de cette période particulière de son existence.

Il n'est donc guère besoin de beaucoup insister pour faire constater l'infériorité physiologique réelle des procréants, en ces derniers cas, infériorité provenant surtout du côté de l'homme, soit qu'il ait, — comme c'est le cas le plus ordinaire, — dépassé la période optima d'intensité procréatrice, soit au contraire qu'il ne l'ait pas encore atteinte.

De nombreuses observations, au surplus, semblent devoir confirmer cette thèse que la manifestation de l'hyperpolyandrie coïncide avec des

Digitized by Google

conditions procréatrices moins favorables et dépend, non seulement de l'âge, mais aussi des circonstances générales de la vie des individus.

De 1813 à 1820, rapporte M. Ch. Letourneau, un observateur, Quételet, a noté qu'il naquit au cap de Bonne-Espérance, chez les Européens, 6,780 filles et seulement 6,604 garçons, tandis que, durant le même laps de temps, il était né chez les esclaves 2,936 garçons et 2,826 filles [1].

Il est manifeste que dans le cas de ces observations relevées par Quételet, les garanties de bien-être étaient tout à l'avantage des colons européens et non à celui des esclaves ; de plus, il est encore infiniment probable que les colons étaient proportionnellement plus nombreux dans le temps de la période optima de faculté génératrice que les esclaves indigènes.

Les Européens, en effet, n'auraient point émigré en un âge relativement avancé, tandis que

[1] Ch. Letourneau. — Article *Hérédité*, du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 4e série, t. XIII, p. 153, Paris, 1888.

Digitized by Google

les esclaves étant autochtones devaient fatalement présenter, sous ce rapport, des variations beaucoup plus grandes.

Le docteur Bertillon nous apporte du reste un autre argument de réelle importance en faveur de cette manière de voir. D'après une statistique autrichienne portant sur un relevé de plus de quarante mille naissances, les garçons dans les naissances vivantes légitimes sont dans la proportion de 107,1 pour 100 filles, tandis que dans les naissances illégitimes, ils ne sont plus que 105,4 pour 100 [1].

Ce fait de la diminution de l'hyperpolyandrie dans les naissances illégitimes vient bien corroborer l'opinion que nous développons en ce moment.

Les unions illégitimes, en effet, sont bien plus déterminées par les aptitudes physiques que les légitimes, où les conjoints sont tenus d'obéir à de nombreuses considérations sociales de

[1] Bertillon. — Article *Natalité* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. 2e série, vol. XI, p. 467.

Digitized by Google

famille, de fortune, de situation personnelle, etc.

Il est donc indéniable que, dans les unions libres, les procréateurs sont d'une manière générale en de meilleures conditions de valeur physiologique que dans les mariages réguliers. D'où, leur prédominance en conceptions femelles.

Les statistiques coloniales de notre pays nous fournissent encore, à ce propos, des documents d'un haut intérêt.

En Cochinchine, en l'année 1888, à la mairie de Saïgon, il fut inscrit au registre des naissances 28 garçons et 19 filles issus de pères et mères français, tandis que, durant la même année, le même registre porte l'inscription de 2 garçons et de 14 filles nés de *père français* et de *mère métisse* [1].

Dans le premier cas, — père et mère français, — l'hyperpolyandrie normale, — entre 5 et 6

[1] Statistiques coloniales publiées par le ministère du commerce, de l'industrie et des colonies, année 1888, p. 11.

Digitized by Google

p. 100, — s'est accrue considérablement ; dans le second, au contraire, il y a abondance extrême des naissances femelles.

Or, il importe de le bien constater, dans le premier cas, les parents procréateurs, par suite même de leur transplantation sous un nouveau climat peu propice à la vie des Européens qui y souffrent constamment d'une anémie accentuée, se trouvent en de fort mauvaises conditions physiologiques.

Dans le second, au contraire, la mère métisse étant autochtone et absolument acclimatée en vertu d'une longue hérédité, vit et se développe dans un milieu très favorable à sa santé générale.

Or, comme nous l'avons vu, c'est surtout quand la femme est dans le meilleur état de *performance* qu'il y a tendance à la production accentuée des conceptions femelles ; il est donc normal que les unions d'Européens et de métisses aux colonies soient fécondes en filles.

Les observations des naturalistes et des éleveurs sont du reste favorables à cette thèse.

Digitized by Google

D'après Girou de Buzareingues, une femelle délicate, débile ou affaiblie, fécondée par un mâle vigoureux, engendre un mâle; l'embryon, au contraire, devient femelle si c'est l'inverse qui a lieu [1].

En 1803, j'avais acheté à la bergerie de Perpignan quatorze béliers, dont deux seulement étaient vieux.

Des circonstances particulières ayant déconcerté mes projets, je fus contraint de placer mes béliers un à un ou deux à deux dans différents troupeaux, à cette seule condition que toutes les agnelettes métisses qui en proviendraient me seraient rendues au prix moyen de la race indigène. Lorsque, profitant de ce droit, j'acquis les agnelettes, j'eus lieu d'observer que le nombre en était *beaucoup supérieur à celui des mâles*, excepté dans le troupeau où les deux vieux béliers avaient fait la monte concurremment avec un de trente mois.

En 1804, un de mes vieux béliers ayant péri, celui qui survécut se trouvant supérieur à ceux qui me restaient, je le gardai avec deux autres parvenus à l'âge de trois ans et demi, pour la monte de mon troupeau, qui me produisit à peu près *autant de mâles que de*

[1] Girou de Buzareingues. — *De la Génération*, in-8°, Paris, 1828.

Digitized by Google

femelles. En 1807, j'achetai trois béliers sans cornes âgés de 18 mois, et je réformai les trois autres.

Le nombre des femelles fut beaucoup plus considérable que celui des mâles. En 1808, le nombre des femelles diminua, quoique encore supérieur à celui des mâles. En 1809, j'achetai quatre autres béliers, dont deux vieux avaient fait la monte à la bergerie de Perpignan. Depuis cette époque, je n'ai guère employé que des béliers vieux qui avaient déjà fait la monte à la même bergerie, et ils ont donné à peu près *autant de mâles que de femelles*.

En 1819, M. Périer, fermier du domaine d'Is, dans l'Aveyron, résolut, pour des raisons particulières, de ne pas livrer ses brebis au bélier. Il acheta des agneaux mâles de six mois et les mit dans le troupeau de ses brebis, ayant soin d'en éloigner tout mâle adulte. Ses bergers et ses domestiques, dont le salaire consistait en partie dans la faculté de tenir plusieurs brebis portières avec le troupeau de la ferme, ne jugèrent pas à propos de suivre l'exemple de leur maître, et ils placèrent leurs brebis dans les troupeaux du voisinage, où il y avait des béliers. M. Périer n'obtint pas de sa spéculation le résultat qu'il en attendait. Ses brebis furent fécondées, à son grand étonnement, *par les jeunes agneaux* qu'il avait achetés, et elles produisirent

Digitized by Google

soixante-six femelles contre trente-quatre mâles; la première moitié de l'agnelage, qui provient ordinairement des brebis les plus vigoureuses, *fut presque exclusivement composée de femelles.* Il n'en fut pas de même des brebis qui appartenaient aux bergers et aux domestiques ; celles-ci donnèrent *vingt et un mâles et dix-huit femelles.*

En 1812, j'ai mis des béliers *jeunes* dans mon troupeau de mérinos, et des béliers *vieux* dans mon troupeau de métisses; et cette monte m'a produit *plus d'agnelettes que d'agneaux mérinos et beaucoup plus d'agneaux que d'agnelettes métisses.* M. G., artiste vétérinaire, m'a dit qu'en 1812, il avait confié la monte de son troupeau à deux béliers antenais, et que *sur cent trente-huit agneaux, il n'avait eu que cinquante mâles.* Le petit troupeau du sieur Lavabre, de Tantayron, avait été sailli en 1825 par un bélier *antenais;* il a donné en 1826, *cinq mâles et dix-sept femelles.* Celui de M. Pouget de Lacombe a été sailli en 1826 par *un agneau,* et il lui a donné, en 1827, *douze mâles et seize femelles.* J'ai demandé à divers bergers quel sexe prédominait ordinairement dans les produits des antenaises ; ils ont tous répondu, sans hésiter, que c'était le *sexe masculin,* et je me suis assuré qu'ils disaient vrai, par des observations répétées et personnelles. Au

Digitized by Google

domaine de la Panouze, les brebis antenaises ont produit, en 1825, *trente et un mâles et vingt et une femelles.*

A Valleplaine, chez M. Molinier, elles ont donné en 1827, *vingt mâles et huit femelles* [1].

Cette longue citation que nous venons de faire de l'ouvrage de M. Girou de Buzareingues est particulièrement instructive ; elle nous montre en effet, par de nombreux et concluants exemples, que chez nos animaux domestiques, la production des femelles est, — ainsi que nous avons déjà vu qu'il en était pour l'homme, — en rapport direct avec les qualités vitales des parents procréateurs.

Plus ceux-ci sont en une meilleure situation physiologique, plus les chances de procréation femelle se manifestent, et cela avec une régularité parfaite, absolument comparable à ce qui se passe chez les humains.

C'est ainsi que l'on a remarqué dans l'Aveyron que les brebis *turgos*, c'est-à-dire les brebis ayant

[1] Girou de Buzareingues. — *De la Génération*, Paris, 1828, in-8°, p. 134 à 137.

Digitized by Google

été tenues une année durant éloignées du mâle, produisent l'année suivante plus d'agnelettes que d'agneaux.

Cette période de chasteté forcée a eu en effet pour résultat de permettre aux brebis de prendre des forces et d'arriver au mâle en un parfait état de santé.

Au surplus, pour de mêmes individus, rien ne prouve mieux que la conception des femelles coïncide avec l'instant de plus grande vigueur des parents que cette observation de M. Thury établie sur vingt-neuf expériences dirigées spécialement en ce sens sous sa direction par M. Cornaz.

Quand la vache est menée au taureau dès le début du rut, le produit auquel elle donne naissance est toujours une génisse; celle qui, au contraire, n'est couverte qu'à la fin de la période des amours porte toujours des mâles [1].

De ces expériences, Thury conclut que le sexe du produit futur dépend essentiellement du degré

[1] Thury. — *Mémoire sur la production des sexes*, in-8°, Paris, 1863.

Digitized by Google

de maturité auquel l'ovule est arrivé lors de la fécondation.

Celui qui est fécondé avant un degré de maturation déterminé deviendrait le point de départ de la génération d'une femelle ; l'individualisation des cellules vitellines, par contre, conduirait à la production d'un mâle quand le point précis de maturation de l'ovule aurait été dépassé.

Si donc, nous venons à appliquer ces idées de Thury à l'espèce humaine, nous sommes de suite conduits à penser que la copulation dans le premier cas serait favorable à la production des filles, à celui des garçons dans le second.

Il y a peut-être là une des raisons de l'hyperpolyandrie juive qu'expliquerait alors l'observance assez régulière de cette prescription du *Lévitique :* « Et quand une femme aura son flux de sang en sa chair, elle sera séparée pendant sept jours. Et quiconque la touchera sera souillé jusques au soir[1]. »

[1] Bible, IIIe livre, art. 19 du chap. xv du *Lévitique*, version d'Osterwald, p. 152, Paris, 1830.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

SUPÉRIORITÉ DE LA FEMELLE

La femelle est une expression physiologique supérieure. — Conditions nécessaires pour la vérification de cette assertion. — Dans les espèces florissantes, les mâles sont en moins grand nombre que dans les autres. — La multiplicité des femelles chez les salmonides. — Influence des facilités de l'existence sur le développement des sexes. — La reproduction agame chez les plantes et chez les animaux. — Les générations alternantes et la parthénogénèse. — Abeilles et pucerons. — La reproduction du phylloxera. — Influence des conditions de milieu sur le développement des œufs d'abeilles. — Les expériences du docteur Born et de Yung. — Influence de l'alimentation sur le développement sexuel des têtards de grenouilles. — Quatre-vingt-quinze femelles sur cent têtards. — L'alimentation exerce une action perturbatrice sur l'hérédité. — Darwin et la production des fleurs doubles. — Peu d'importance du sexe mâle. — Chez les fleurs doublées, les étamines disparaissent en premier lieu. — Les actions perturbatrices de la fécondité atteignent surtout le mâle. — Influence de l'hybridation sur la fécondité. — Le sexe mâle est toujours atteint le premier. — Hyperpolyandrie énorme des hybrides. — Expériences de Buffon sur les chabins et de M. Giard sur les Fringillidés. — La femelle est un être de différenciation supérieure. — L'holocauste des mâles. — Les amours de l'araignée. — Grande valeur de l'existence des femelles. — La protection des femelles. — Protection de la femelle chez les oiseaux. — Chez les oiseaux à nids découverts, la femelle a un plumage terne. — Coloris brillant des femelles d'oiseaux à nids couverts. — Les mâles

Digitized by Google

incubateurs et la couleur des oiseaux. — La coloration du corps chez les papillons. — Elle est semblable pour les deux sexes chez les espèces à odeur désagréable. — Les oiseaux chanteurs sont de petite taille. — Pourquoi les femelles d'oiseaux ne chantent pas. — L'arénoïdie. — Influence de la castration. — Les femmes « hedjeras » en Orient. — L'arénoïdie chez les oiseaux. — Un cas d'arénoïdie temporaire. — Influence du parasitisme. — Son action sur les fonctions génitales. — Le cas des Andrena. — Dégradation plus complète du mâle. — Il se réduit au simple rôle d'une glande génitale. — Le mâle dégradé de la Bonellie. — La supériorité physiologique de la femelle est démontrée.

Dans tout le règne animal, la femelle est une expression physiologique supérieure!

Telle est la conclusion qui, logiquement, semble devoir être dégagée des nombreuses observations et constatations, tant sur l'homme que sur les animaux, que nous avons précédemment relevées.

Jusqu'à quel point cette assertion est-elle précise, quelle autorité convient-il de lui accorder, quelle valeur a-t-elle en étendue? C'est ce qu'il nous faut dès maintenant rechercher et établir.

En thèse régulière, nous savons actuellement que la procréation femelle correspond assez volontiers à certaines conditions de bien-être ambiant et d'énergie physiologique des parents.

Digitized by Google

Si le fait est absolu en lui-même, nécessairement, il doit avoir des conséquences tangibles, et il doit en même temps se manifester sous les modes les plus divers.

En d'autres termes, s'il est exact que l'expression femelle soit réellement, au point de vue physiologique, une expression supérieure, nous devons constater sa prédominance chaque fois que les circonstances vitales deviennent particulièrement favorables, et, au contraire, une tendance à sa disparition au profit de l'expression mâle, chaque fois que le milieu se fait plus âpre à l'existence, chaque fois encore que l'espèce entre, pour une cause ou pour une autre, dans une période de décadence.

A ces seules conditions, et si encore elles se vérifient rigoureusement le long de l'échelle entière des êtres, supérieurs ou inférieurs, animaux ou végétaux, la réelle prépondérance physiologique de la femelle se trouvera démontrée.

L'examen attentif des faits va se charger de nous prouver qu'il en est bien ainsi.

Digitized by Google

Puisque la procréation des individus femelles correspond à un optimum spécial, il est naturel de penser que partout où l'on aura affaire à des espèces particulièrement florissantes, les mâles y seront, relativement, sur un pied d'infériorité numérique. C'est du reste ce qui arrive aussi bien chez les hommes que chez les animaux.

En Chine, où la race est prolifique entre toutes, les femmes sont très nombreuses et le rapport des sexes est tout autre que dans nos nations européennes; il en est de même chez certaines races nègres de l'Afrique centrale ou occidentale, où les femmes également forment le plus fort contingent de populations qui chaque jour s'accroissent en des proportions inconnues sous nos climats.

Chez les salmonides, saumons ou truites, élevés à l'aquarium du Trocadéro à Paris, et qui s'y développent dans des conditions relativement bonnes, les femelles sont en grosse majorité, environ 65 p. 100, ainsi que l'a constaté M. Jous-

Digitized by Google

set de Bellesme, le directeur autorisé de cet établissement de pisciculture.

Même, chez certaines espèces, il semble que l'écart sexuel soit encore plus considérable; c'est ainsi que, dans un bassin renfermant des truites de la variété dite « arc-en-ciel », pour un mâle, l'on compte sept ou huit individus femelles.

Du reste, le fait est constant, plus la vie est facile, plus la femelle prend de l'importance, ou, plus exactement, plus celle du mâle tend à disparaître. C'est ainsi que chez un grand nombre de plantes, — chez les plantes de culture, notamment, — la reproduction sexuée, celle qui se fait par l'intermédiaire des graines, a disparu à peu près complètement, ou, tout au moins, n'est pas absolument nécessaire à la dissémination et à la multiplication de l'espèce. C'est le cas des plantes qui se reproduisent par le bouturage, le marcottage, par l'intermédiaire de bulbes ou de bulbilles, comme le lis, les saxifrages, l'ail vivipare, etc., etc.

Au reste, ces générations agames sont des plus

Digitized by Google

fréquentes dans le règne animal, plus peut-être encore que dans le végétal, s'il est possible.

Chez nombre d'animaux inférieurs, la reproduction se fait le plus souvent par simple segmentation, comme il arrive chez certains infusoires; par gemmation, comme c'est le cas pour divers bryozoaires (hydres d'eau douce); par génération alternante, où l'on voit alors ce fait particulièrement remarquable de la succession régulière chez une même espèce, d'une génération sexuée avec une génération asexuée. En d'autres termes, des individus sexués engendrent des êtres asexués dont les descendants possèdent seuls les caractères du type primitif; les salpes et autres ascidiens, notamment, présentent cette dernière particularité.

Les faits de parthénogénèse, — la reproduction virginale d'Owen, — si abondants chez les insectes et que l'on rencontre chez certains crustacés (daphnées), sont encore beaucoup plus concluants, car ils fournissent une preuve expérimentale manifeste de l'importance relative,

Digitized by Google

physiologiquement parlant, de l'expression mâle, et établissent nettement, sous ce rapport, la supériorité absolue de l'expression femelle.

Ainsi, chez l'abeille commune, la reine pond des œufs qui donnent naissance à des mâles si elle n'a point été fécondée, à des femelles si elle l'a été.

La multiplication de l'espèce, on le voit, peut déjà se faire, imparfaitement il est vrai, sans l'intervention du mâle.

Les pucerons sont d'un exemple plus remarquable encore. Chez ces êtres, en effet, durant le printemps et l'été, tous les individus sont aptères et femelles et ils engendrent d'autres pucerons également femelles, qui donnent à leur tour naissance à d'autres générations de femelles fécondes sans l'intervention du mâle.

Ces femelles vivipares sont pourvues d'organes génitaux, pseudovaires, construits sur le type des ovaires; mais elles manquent d'organes d'accouplement: on peut les considérer comme se

Digitized by Google

reproduisant, soit par gemmiparité, soit par oviparité parthénogénésique.

C'est seulement à l'arrière-saison qu'on voit naître des mâles et des femelles à quatre ailes munis d'organes d'accouplement et de fécondation. L'accouplement a lieu aussitôt: les femelles ailées donnent ensuite des œufs qui hivernent et d'où sortent, au printemps, des femelles aptères et vivipares.

Chez le phylloxera, on ne trouve, au printemps, que des femelles aptères vivant sur les racines et pondant des œufs sans le secours des mâles. Au bout d'une huitaine de jours, on voit sortir de l'œuf une larve qui ressemble à la mère, devient adulte au bout d'une vingtaine de jours, après avoir subi trois mues, et pond une trentaine d'œufs. Les choses continuent ainsi, mais avec un nombre d'œufs décroissant, pendant sept ou huit générations.

Certaines femelles aptères, celles qui trouvent une nourriture plus substantielle sur les radicelles, subissent deux mues de plus, et, après avoir

Digitized by Google

passé par l'état de nymphes, prennent quatre ailes. Ces femelles ailées, en août et en septembre, pondent dans le duvet des feuilles de deux à six œufs d'où sortent des insectes sexués, les uns mâles, les autres femelles, tous dépourvus d'ailes et de tube digestif. Ces sujets, incapables de se nourrir, s'accouplent, puis la femelle pond un seul œuf (œuf d'hiver) qui passe l'hiver au-dessus du sol et donne, au printemps, une femelle aptère analogue à celle des racines et se reproduisant encore sans l'intervention du mâle.

Ces faits, étudiés d'une façon si complète par les naturalistes, ne sont-ils pas la consécration la plus formelle de la supériorité physiologique de l'expression femelle?

Mais, au surplus, à côté d'eux, il en est nombre d'autres non moins probants qui viennent les confirmer de la manière la plus positive.

Les lignes suivantes, que nous empruntons au professeur Ch. Robin, sont à cet égard singulièrement instructives :

Digitized by Google

On sait que Shirack, Huber et Réaumur ont montré : 1° que les abeilles ouvrières sont des femelles dont les organes génitaux sont restés à l'état embryonnaire ; 2° qu'à l'aide d'une nourriture convenable et étant placés dans une des cellules dites royales, ces individus se développent en reines ou femelles fécondes, au lieu de rester ouvrières ou femelles stériles (neutres) ; 3° qu'enfin, en mettant des œufs d'abeilles mâles ou faux-bourdons dans ces dernières conditions, dès la ponte, leurs larves ne deviennent jamais neutres ni femelles, et ne donnent que des mâles. Ces particularités et la manière dont l'abeille-mère pond ses œufs dans telles ou telles alvéoles, la manière dont les neutres les ferment et nourrissent les jeunes, montrent que les ovules portent d'avance dans leur intimité un caractère sexuel qui précède leur développement embryogénique. Cela est prouvé encore par ce fait qu'après avoir pondu des œufs d'ouvrières et de mâles, la femelle finit par ne pondre plus que des œufs donnant uniquement des mâles, dans quelques conditions qu'ils soient placés[1].

Ici, en effet, la démonstration est aussi com-

[1] Ch. Robin. — Article *Sexe* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, in-8°, 3e série, t. IX, p. 481 et 482.

Digitized by Google

plète que possible. Non seulement nous voyons les œufs des femelles ouvrières susceptibles d'un perfectionnement que ne sauraient présenter ceux des abeilles mâles ou faux-bourdons, mais encore nous trouvons que, dans les pontes des reines, les derniers produits, qui coïncident évidemment avec le temps où la femelle est fortement épuisée par l'énorme travail physiologique qu'elle vient d'accomplir, sont toujours des mâles.

Les pigeons nous permettent d'observer également des phénomènes analogues. Dernièrement, en effet, la revue scientifique *le Cosmos* nous apprenait que M. Pembray, ainsi qu'il résultait de communications adressées par lui au Magazine anglais *The Nature*, a constaté que chez les pigeons le premier œuf pondu donne toujours naissance à une femelle, le second à un mâle.

Une série d'expériences effectuées par cet observateur, sur six couvées, a présenté des résultats absolument identiques pour chaque essai[1].

[1] *Le Cosmos*, numéro du 25 janvier 1890.

Digitized by Google

N'est-il pas logique, au reste, que les êtres imparfaits soient conçus en des conditions moins favorables que ceux d'une différenciation plus élevée.

Mais, ces expériences devenues classiques de Schirak, d'Huber, et de Réaumur, nous conduisent à d'autres constatations, et à d'autres expériences non moins importantes.

La qualité de la nourriture accordée aux larves d'abeilles ouvrières est, nous venons de le voir, susceptible d'influer sur la future destinée sexuelle du sujet qui, à l'occasion, pourra de femelle imparfaite s'élever au rang de femelle féconde ou de reine.

Le docteur G. Born de Breslau, et le professeur Emile Yung, ont démontré par de nombreuses expériences que, même chez des animaux occupant un rang fort élevé dans l'échelle des êtres, chez des vertébrés, la nature et l'abondance de l'alimentation étaient semblablement susceptibles d'influer sur la production du sexe.

Dans un travail récent, dont j'ai eu l'honneur de

Digitized by Google

communiquer les conclusions à l'Académie, j'ai montré que des têtards de *Rana esculenta* se développent très inégalement selon la nature des aliments qu'on leur accorde [1]. Il m'a paru intéressant, étant données les conditions de ces expériences, d'examiner le sexe des jeunes animaux obtenus dans mes différents vases. Mon attention a été attirée particulièrement sur ce point par un mémoire de M. le Dr Born [2], de Breslau. Cet expérimentateur, ayant disposé un très grand nombre d'œufs de *Rana fusca*, fécondés artificiellement, dans une série d'aquariums (renfermant de 300 à 500 œufs chacun), et ayant nourri les jeunes après leur éclosion, les uns avec une alimentation essentiellement végétale (algues, lentilles d'eau), les autres avec une alimentation mixte (algues, larves de grenouilles et de *Pelobates* hachées, chair de grenouilles adultes déjà partiellement décomposée), a trouvé que, sur 1,443 têtards métamorphosés dans l'ensemble de ses bassins, 95 p. 100 étaient des femelles et 5 p. 100 des mâles.

Et le professeur Yung, dans son mémoire sur

[1] E. Yung. — *De l'influence de la nature des aliments sur le développement de la grenouille*, t. XCII, p. 1525.

[2] Dr G. Born. — *Experimentelle Untersuchungen über die Entstehung der Geschlechtsunterschiede* (Breslauer arztliche Zeitschrift, 1881).

Digitized by Google

cette question si intéressante, après avoir rappelé que le docteur Born, au cours de ses expériences, a même obtenu dans l'un de ses aquariums, une proportion de femelles de 100 p. 100 ajoute :

M. Born attribue ces résultats étonnants au fait de l'absence chez ses animaux d'une nourriture mêlée, telle que celle que leur présente dans la nature les agglomérations des détritus organiques qui constituent la vase ou le limon des marais, et il appuie cette supposition sur l'observation d'un certain aquarium qui, ayant reçu accidentellement de la vase, fournit une proportion de 28 p. 100 de mâles, tous bien reconnaissables, et de plus forte taille que les autres. D'autre part, M. Born a constaté que normalement, dans la nature, le nombre des mâles, chez les jeunes, égale le nombre des femelles[1].

Au surplus, les conditions générales de l'alimentation exercent-elles dans la production des sexes, chez les animaux comme chez les plantes, une influence considérable et qui a été constatée

[1] Emile Yung. — *De l'influence des milieux physico-chimiques sur les êtres vivants;* — *Revue internationale des sciences biologiques*, année 1882, t. IX, p. 343.

Digitized by Google

par de nombreux naturalistes, aussi bien que par les éleveurs ou les jardiniers?

Parmi les agents perturbateurs de l'hérédité, il en est un dont les éleveurs signalent particulièrement la puissance, c'est l'alimentation surabondante. Fréquemment les animaux trop nourris, les plantes transportées d'un sol pauvre dans un sol riche, deviennent stériles [1].

Semblablement, le grand naturaliste Darwin écrit dans un de ses livres fondamentaux : « On a quelques raisons de croire que des graines conservées pendant très longtemps ou qui ont dû n'être qu'imparfaitement fécondées, produisent plus sûrement des fleurs doubles que les graines récentes et complètement fécondées; mais la cause excitante la plus ordinaire paraît être la culture longtemps continuée dans un sol riche [2].»

Et, à l'appui de cette opinion, il cite plusieurs

[1] Ch. Letourneau. — Article *Hérédité* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 4e série, t. XIII, p. 391.

[2] Ch. Darwin. — *De la variation des animaux et des plantes*, traduction Ed. Barbier. Paris, Reinwald, 1880, in-8°, t. II, p. 159.

Digitized by Google

observations, dont l'une lui est même personnelle, et qui sont particulièrement concluantes : « Un *Narcisse* et un *Anthemis nobilis* doubles sont redevenus simples après transplantation dans un sol pauvre ; j'ai vu également une primevère blanche double devenir simple et cela d'une manière permanente, après avoir été divisée et transplantée pendant qu'elle était en pleine floraison [1]. »

Ces faits sont d'une importance extrême. Avec une rigueur absolue, ils concourent à nous démontrer le manque de valeur essentielle du sexe, et notamment du sexe mâle, dans la vie et la reproduction des êtres.

Il ne faut pas oublier, en effet, que chez les plantes, quand la fleur devient double, ce sont les étamines, — c'est-à-dire les organes mâles, — qui les premières se transforment en pétales, et cela quand le plus souvent le pistil, — organe femelle, — demeure parfaitement sans altération. Mais, si les organes mâles disparaissent aussi

[1] Darwin. — *Loc. cit.*

Digitized by Google

facilement, n'est-ce donc pas qu'ils sont moins essentiels à la vie générale du végétal?

Les faits, comme l'on voit, se répètent à tous les degrés de l'échelle, et, ce que nous avons vu exister tout à l'heure chez les insectes, nous le voyons à présent se manifester chez les plantes.

Aussi bien, du reste, toutes les observations concordent-elles, et viennent-elles, chacune, se donner un appui commun et une confirmation!

Ainsi, dans la fécondité d'une espèce survient-il une modification particulière, de suite l'on constate des phénomènes anormaux du côté de l'expression mâle.

A l'aquarium du Trocadéro, à Paris, où les bassins sont alimentés par l'eau de la Vanne qui est très froide, les poissons autres que les salmonides ne peuvent se reproduire. Les femelle de perche apportées pleines à l'aquarium pondent bien leurs œufs, mais ceux-ci ne sont plus fécondés.

L'arrêt de la fonction génératrice mâle avant celui de la fonction similaire femelle se mani-

Digitized by Google

feste avec une même rigueur chez les végétaux où les étamines devenues inutiles se transforment bien vite en pétales.

Lorsque la fécondité disparaît en conséquence d'une cause différente, notamment par suite de l'hybridation, il existe, d'après Gârtner, une forte tendance chez les fleurs à devenir doubles, tendance qui est héréditaire. En outre, il est notoire que, chez les hybrides, les organes mâles deviennent stériles avant les organes femelles, et que, chez les fleurs doubles, les étamines deviennent foliacées les premières. C'est ce qu'on peut observer chez les fleurs mâles des plantes dioïques qui, d'après Gallesio, deviennent aussi doubles les premières [1].

Chez les animaux, notamment chez les animaux supérieurs, où, en raison des lois d'une longue hérédité, les organes de la génération présentent une plasticité moindre que chez les plantes, il n'y a plus guère de transformation ou de disparition de l'appareil sexuel, mais une simple di-

[1] Ch. Darwin. — *De la variation des animaux et des plantes*, traduction Ed. Barbier. Paris, Reinwald, 1880, in-8°, t. II, p. 163.

Digitized by Google

minution dans leur valeur physiologique, diminution qui se caractérise par une tendance à la stérilité et par une exagération considérable dans le nombre des naissances mâles.

On sait, en effet, combien rares sont les hybrides féconds, et combien encore, quand il y a fécondité, cette faculté disparaît rapidement au bout d'un petit nombre de générations.

Les faits rapportés par Buffon sur la production des chabins sont concluants à cet égard, et, des expériences plus récentes effectuées par M. le professeur Giard, dont la haute autorité en matière de science zoologique est unanimement reconnue de tout le monde savant, lui ont démontré que chez les hybrides d'oiseaux de la famille des Fringillidés la proportion des mâles était énorme et, dans certains cas, atteignait environ 80 p. 100 du nombre total des oiseaux.

Un autre fait d'une grosse valeur zoologique vient encore établir une fois de plus la supériorité physiologique et organique de la femelle.

Il est logique de présumer que, si réellement

Digitized by Google

celle-ci est d'une expression plus élevée, son organisation doit être plus complexe, sa différenciation plus grande.

Or, c'est justement ce que confirment de nombreuses observations. Parmi les animaux inférieurs, la femelle est le plus ordinairement d'une taille et d'une vigueur plus grande que celles du mâle, et ses organes sont plus parfaits.

A la suite de ses études sur la faune des Apiaires de France, M. Perez [1] a reconnu qu'il était impossible de donner les caractères distinctifs entre un mâle de psithyre, — espèce parasite du bourdon et dérivée de lui par cause même de son parasitisme, — et un mâle de bourdon. Les différences se manifestent seulement chez la femelle.

Les truites et les saumons femelles sont, en général, à égalité d'âge et de nourriture, plus grosses et plus robustes que leurs compagnons mâles.

[1] Perez. — *Contribution à la faune des Apiaires de France*, IIe partie, *Soc. linnéenne* de Bordeaux, t. XXXVII, p. 205, année 1883.

Digitized by Google

Au reste, dans la nature, il semble que le mâle soit d'une importance très secondaire, et qu'il n'y ait guère d'inconvénient réel à le sacrifier en grand nombre.

L'histoire des amours de l'araignée est à ce propos notoirement intéressante.

L'accouplement chez ces derniers êtres, — où la femelle est, du reste, ordinairement beaucoup plus robuste et plus grosse que le mâle, — s'accompagne généralement d'un véritable holocauste des époux. Chaque fois, en effet, que ce dernier ne réussit pas, du premier coup, à satisfaire sa douce compagne, sa destinée est accomplie. L'araignée femelle en fait sa proie, le tue et s'en repaît. « La femelle, plus forte, tend des pièges aux mâles comme aux autres petits animaux et ne l'épargne même pas pendant ou après l'accouplement. Aussi celui-ci ne s'en approche-t-il qu'avec la plus grande circonspection[1], » écrit un des zoologistes les plus émi-

[1] Dr C. Claus. — *Traité de Zoologie*, traduction de G. Moquin-Tandon, un vol. in-8°, chez Savy, 1878, p. 517.

Digitized by Google

nents de notre temps, dans un traité devenu classique.

Si l'existence du mâle est d'un intérêt médiocre, celle de la femelle, en revanche, nous apparaît comme infiniment plus précieuse; et, cela est si exact, que les moyens de protection mis à sa disposition sont plus nombreux et plus variés que chez les mâles.

C'est ainsi que nous voyons en certains cas la femelle user d'artifices particuliers et dont le mâle n'a cure, dans le seul but de mieux sauvegarder sa vie. De Homeyer nous en cite un bien curieux exemple :

« La grue-femelle, rapporte cet auteur, au moment de la ponte, enduit ses ailes et son dos avec de la vase, ce qui, en séchant, lui donne un ton roux. L'animal se confond — par ce mimétisme voulu — avec les objets environnants[1]. »

[1] Dr Foveau de Courmelles. — *Les facultés mentales des animaux*. Bibliothèque scientifique contemporaine, J.-B. Baillière et fils, p. 160. Paris, 1890.

Digitized by Google

Le procédé n'est-il pas d'une ingéniosité véritablement merveilleuse ?

Mais, au surplus, en cet ordre d'idées, les faits abondent et nous n'avons que l'embarras du choix.

A ce propos, il en est un essentiellement intéressant et que chacun a pu observer, c'est la différence existante entre le vêtement extérieur du mâle et celui de la femelle chez un grand nombre d'espèces animales.

Les oiseaux, à cet égard, sont des plus curieux à observer.

Ces êtres peuvent se diviser en deux groupes : l'un dans lequel les deux sexes sont ornés de couleurs voyantes, l'autre dans lequel le mâle seul en est paré.

Ces différences existantes entre des individus d'une même espèce animale ne se peuvent expliquer que par la nécessité, en certains cas, de protéger plus spécialement la femelle qu'un plumage trop coloré signalerait à l'attention des ennemis de sa race.

Digitized by Google

Et, cette façon de voir est justement confirmée par cette division que nous avons indiquée tout à l'heure en oiseaux dont les deux sexes sont revêtus d'un vêtement éclatant, et en oiseaux chez qui les plumes de la femelle demeurent grises et ternes, tandis que celles du mâle sont splendidement décorées.

Les différences sexuelles de couleur et de plumage sont très importantes chez les oiseaux ; on s'en est déjà beaucoup occupé ; elles ont été, en ce qui concerne les oiseaux polygames, fort bien expliquées par le principe de la sélection sexuelle, énoncé par M. Darwin. Nous pouvons assez bien comprendre que la rivalité des mâles en force et en beauté ait produit le brillant plumage et la grande taille des faisans et des *grouse* mâles, mais cette théorie n'explique pas pourquoi les femelles du toucan, du guêpier, du perroquet, de l'ara macao, et de la mésange sont toujours aussi vivement colorées que le mâle, tandis que celles du cotinga, du pipra, du tangara, des oiseaux de paradis, et de notre merle commun, sont de couleurs si ternes et si peu apparentes qu'on peut à peine les reconnaître comme appartenant à la même espèce que le mâle.

Digitized by Google

Cette anomalie peut s'expliquer par l'influence du mode de nidification, car j'ai reconnu, comme une règle souffrant peu d'exceptions, que, lorsque les deux sexes portent les mêmes couleurs éclatantes et très apparentes, le nid est de la première classe, soit, formé de manière à cacher la couveuse, tandis que s'il y a contraste, c'est-à-dire si le mâle est de couleurs brillantes et la femelle de couleurs ternes, le nid est ouvert et la couveuse exposée à la vue [1].

Ces quelques lignes du naturaliste anglais qui, avec Darwin, fut l'un des plus ardents et des plus autorisés défenseurs de la doctrine évolutionniste, sont particulièrement concluantes.

Au surplus, Wallace lui-même s'est chargé de nous donner une autre confirmation plus précise peut-être de notre façon de voir et qui, en tout cas, en est le contrôle immédiat et rigoureux.

C'est à propos de l'examen de certaines ano-

[1] Alfred Russel Wallace. — *La sélection naturelle*, traduction de M. Lucien de Candolle, un vol. in-8° chez Reinwald, Paris, 1872, p. 249.

Digitized by Google

malies apparentes observées chez les oiseaux, toujours sous le rapport du plumage.

On sait depuis longtemps que, chez certaines espèces, les mâles partagent ou exercent exclusivement la fonction de l'incubation. On a aussi souvent remarqué que, chez certains oiseaux, les différences sexuelles dans la couleur étaient renversées, le mâle étant de couleurs ternes, la femelle de couleur vives et souvent plus grande que lui. Je ne sache pas cependant qu'on ait jamais considéré ces deux anomalies comme étant reliées par le lien de causalité jusqu'au moment où je les ai produites à l'appui de ma théorie de l'adaptation protectrice. C'est cependant un fait incontestable, que dans les cas les mieux connus où la femelle est plus apparente que le mâle, il est certain que c'est à celui-ci qu'incombe la charge de l'incubation, on a tout au moins de fortes raisons de le supposer. L'exemple le plus concluant est celui du Phalarope gris (*Phalaropus fulicarius*), dont les deux sexes sont identiques en hiver, tandis qu'en été c'est la femelle et non pas le mâle, qui revêt le brillant plumage des noces, mais le mâle couve les œufs, déposés sur la terre nue. La femelle du pluvier (*Eudromias morinellus*) est plus grande et plus vive-

Digitized by Google

ment colorée que le mâle, et, dans ce cas-ci encore, il est presque certain que c'est le mâle qui couve. Il en est de même chez les *Turnices* de l'Inde, et M. Jerdon dans ses *Oiseaux des Indes* affirme, d'après les récits des indigènes, qu'après la ponte, les femelles abandonnent leurs œufs et se réunissent en troupes, pendant que les mâles sont occupés à couver [1].

Mais, ce n'est pas chez les oiseaux seuls que des phénomènes semblables se peuvent observer. Chez les lépidoptères, le papillon femelle est, en règle générale, de couleurs ternes et peu visibles, alors même que le mâle possède les teintes les plus brillantes. On ne rencontre d'exceptions à cette règle que dans les cas où l'espèce se trouve protégée de ses ennemis par une odeur désagréable, comme il arrive pour les Héliconides, les Acréides et les Danaïdes; les deux sexes alors possèdent une parure pareillement splendide.

« Dans les merveilleux insectes-feuilles de l'O-

[1] Alfred Russel Wallace. — *La sélection naturelle*, traduction de M. Lucien de Candolle, un vol. in-8°, chez Reinwald. Paris, 1872, p. 261.

Digitized by Google

rient, du genre *Phyllium*, la femelle seule imite les feuilles vertes, parce que sa sécurité pendant le temps de la ponte est nécessaire à la perpétuation de la race [1]. »

Un naturaliste anglais du siècle dernier, Daines Barrington, rapporte encore M. Wallace, a observé que tous les oiseaux chanteurs sont petits et il explique ce fait par la difficulté qu'auraient de grands oiseaux à se cacher, si leur voix attirait l'attention de leurs ennemis ; « c'est pour la même raison, ajoute-t-il, que les femelles ne chantent jamais, car ce talent serait encore plus dangereux pour elles durant l'incubation, et, c'est ce même motif qui, peut-être, *doit expliquer leur infériorité au point vue du plumage* [2] ».

Les phénomènes d'arénoïdie, — c'est-à-dire d'apparition chez la femelle des caractères du mâle, — bien connus des naturalistes viennent encore appuyer d'une manière concluante la thèse de la supériorité physiologique de la femelle.

[1] Alfred Russel Wallace. — *Loc. cit.*, p. 270.
[2] Alfred Russel Wallace. — *Loc. cit.*, p. 272.

Digitized by Google

L'arénoïdie, en effet, ne se manifeste jamais que chez les sujets âgés ou chez ceux qui, par une cause accidentelle, ont perdu les caractères de leur sexe, et cela, aussi bien dans l'espèce humaine que dans les espèces animales.

Les vieilles femmes ont souvent une barbe abondante, les traits masculinisés, la voix plus forte, et, à leur intention, l'on a même créé le nom de *virago*.

Dans l'Asie centrale, il existe toute une classe de femmes chez lesquelles on a pratiqué la castration. On les nomme les *hedjeras*. Ces infortunées perdent rapidement tous les attraits de leur sexe et deviennent vieilles en quelques années.

Mais c'est chez les oiseaux que les faits d'arénoïdie se montrent plus spécialement fréquents.

On sait qu'un grand nombre de femelles d'oiseaux, telles que les poules, diverses faisanes, les femelles de perdrix, les paons, les canes, etc., revêtent partiellement les caractères secondaires mâles de leur espèce, après l'ablation des ovaires où lorsqu'elles vieillissent. Ce cas paraît se présenter chez la poule faisane plus

Digitized by Google

fréquemment dans certaines saisons que dans d'autres (Yarret, 1827, Dr Hamilton, 1862). Une cane âgée de dix ans a été signalée comme ayant revêtu les plumages parfaits d'hiver et d'été du canard mâle. Waterton (1838) rapporte un cas curieux d'une poule qui, après avoir cessé de pondre, prit le plumage, la voix, les ergots et le naturel belliqueux du coq et se montrait toute prête à combattre l'adversaire qu'on lui présenterait. Tous les caractères, y compris l'instinct du combat, étaient donc restés assoupis chez cette poule, tant que ses ovaires avaient rempli leurs fonctions. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1842) a réuni les cas de dix oiseaux différents chez lesquels de vieilles femelles avaient pris les caractères du mâle. Il paraît qu'Aristote connaissait les changements qui ont lieu chez les vieilles poules. On connaît des cas de femelles de deux espèces de cerfs qui avaient pris des cornes en vieillissant...

Enfin, tout le monde sait que, chez beaucoup de femmes, après la cessation des règles, le menton et la lèvre supérieure se garnissent d'une véritable barbe, phénomène dont on ne peut nier non plus le rapport avec le développement du plumage mâle chez les vieilles poules faisanes [1].

[1] *Bulletin scientifique du nord de la France et de la Bel-*

Digitized by Google

Bien plus, l'arénoïdie est parfois temporaire, et la femelle qui a présenté à une époque déterminée de son existence certains des caractères du mâle, peut, les circonstances ambiantes venant à se modifier, perdre ces caractères et reprendre une nature plus en rapport avec son véritable sexe.

Le zoologiste allemand Lenz, dans un de ses plus importants ouvrages [1], cite le cas d'une poule qui, le coq étant mort, prit sa place dans la basse-cour, cessa de pondre, et rapidement acquit quelques-uns des caractères extérieurs du sexe mâle, — développement de la crête, du plumage, du chant.

Cependant, le propriétaire de la basse-cour ayant donné à ses volailles un nouveau coq, la poule dont nous parlons lui céda la place, et, cessant d'être stérile, se remit à pondre comme si jamais elle n'eût abandonné son rôle de femelle.

gique, année 1887. Numéros de janvier et février. — Alfred Giard. *La castration parasitaire*, p. 18 et 19.

[1] *Zoologie des anciens Grecs et Romains*. Gotha, 1856.

Digitized by Google

La supériorité du sexe femelle sur le sexe mâle est encore affirmée par les phénomènes produits chez les individus par le parasitisme.

La dégradation première qui découle toujours de cette situation nouvelle faite à l'organisme se traduit uniformément par une altération plus ou moins complète des fonctions génitales, absolument analogue à celle que l'on constate dans les phénomènes d'arénoïdie.

Les insectes hyménoptères du genre *Andrena* sont fréquemment infestés par les Stylops qui vivent sur eux en parasites. Quand cet accident leur survient, de suite il se manifeste des modifications importantes.

En général, une Andrène stylopisée a la tête plus petite qu'un individu normal de même espèce, l'abdomen plus globuleux, le tégument de ce dernier organe parfois décoloré, sa ponctuation moins marquée, sa villosité plus abondante et plus longue sur les derniers segments, et présentant une tendance marquée à prendre vers l'extrémité une teinte d'un roux doré chez les espèces où les poils de cette partie

Digitized by Google

sont fauves ou même bruns. Enfin, ce qui est plus remarquable, la femelle a les pattes postérieures plus grêles, leur brosse plus ou moins réduite, parfois nulle, et dans les espèces dont le mâle a la face blanche ou jaune, la femelle acquiert des taches de cette couleur ; l'aiguillon lui-même devient plus petit[1].

C'est, on le voit encore se dégager de ces observations, le sexe mâle qui tend à disparaître le premier, comme étant le moins nécessaire ; en effet, quand la femelle est attaquée par le parasite, nous la voyons immédiatement prendre, comme premier degré de dégradation sexuelle, certains des caractères extérieurs du mâle.

Du reste, chez les êtres où la vie parasitaire est la règle habituelle, le mâle est toujours plus dégradé que la femelle, et, fréquemment, il se trouve parasite lui-même de sa femelle, passant son existence sur son épouse, vivant à son en-

[1] *Bulletin scientifique du nord de la France et de la Belgique*, année 1887, numéro de janvier et février. — Alfred Giard. *La castration parasitaire*, p. 14 et 15.

Digitized by Google

tier détriment, et n'ayant plus d'autre valeur que celle d'une vulgaire glande génitale.

En ce dernier cas, qui est la règle normale chez la Bonellie, — où, nous apprend le naturaliste russe Kowalewsky, les mâles ressemblent à des Planaires et se tiennent leur vie durant dans les conduits excréteurs de l'appareil sexuel femelle, — et chez certains crustacés de l'ordre des Cirripèdes, — où le mâle demeure en parasite fixé sur le corps de la femelle, — la démonstration est absolument complète et concluante.

La supériorité physiologique appartient bien à l'expression femelle !

Digitized by Google

V

L'HYPERPOLYANDRIE ET LA VITALITÉ

DES RACES

Supériorité établie de l'expression femelle. — Importance de cette constatation. — A la prospérité ou à la décadence de l'expression femelle se rattache la prospérité ou la décadence de la race. — Vérification de ce fait. — Espèces de papillons en voie de disparition. — Elles sont hyperpolyandres. — Une curieuse mutilation ethnique des Australiens. — Les rapports des sexes dans les races indigènes. — Les populations en décadence de la Russie centrale. — L'hyperpolyandrie en Roumanie. — L'hyperpolyandrie juive. — Elle est bien un signe de décadence. — Diminution de la population juive en certains pays d'Europe. — Les *Archives israélites* et la décadence juive. — Cas de décadence manifeste. — Un mot du docteur Knox. — L'inexorabilité des lois naturelles.

Il est, dès maintenant, un fait manifestement établi pour nous, et, à propos duquel il ne saurait plus désormais y avoir de discussion, ni subsister de doute : c'est celui de la supériorité marquée de l'expression femelle sur l'expression mâle.

Digitized by Google

La constatation est d'une importance première, car, elle nous donne la solution fatale et logique d'une question des plus grosses, celle de l'existence ou de la disparition des races.

Le rapport des sexes, dans une espèce déterminée, mesure en quelque sorte et de la manière la plus précise, et aussi la plus inexorable, le degré de sa vitalité.

Dans l'ordre des phénomènes biologiques, tout se tient, et chaque manifestation d'énergie, de quelque sens qu'elle soit, appelle sa réaction.

Ainsi, n'y en a-t-il point d'inutile en soi ! Chacune, au contraire, a sa valeur, insoupçonnée souvent, mais qui cependant n'en existe pas moins. Et, c'est justement le véritable rôle de l'observateur que de s'essayer à découvrir ces inconnues d'apparence indifférente et d'en indiquer la cause prochaine.

Dans le cas présent, la tâche nous est désormais facile, car elle n'est plus que de pure démonstration. Les données complètes du problème

Digitized by Google

nous sont connues, et un peu de logique déductive suffit à sa résolution, ainsi que nous l'allons voir.

Quelle est, en effet, l'idée première qui s'impose à notre esprit? C'est que, la femelle étant physiologiquement d'une essence supérieure, sa disparition plus ou moins complète correspond inévitablement à un état plus ou moins avancé de décadence de l'espèce, de même qu'un accroissement de nombre en sa faveur dénote un état marqué de prospérité.

Nous savons déjà que chez certaines espèces animales particulièrement florissantes, — les Salmonides, par exemple, — la proportionnalité des femelles par rapport aux mâles est fort élevée.

La réciproque a été également constatée par les naturalistes. Les entomologistes de nos pays, — les collectionneurs de papillons, entre autres, — connaissent tous *Enthocharis cardamines*, insecte appartenant à la famille des Pyridés. Les espèces de cette famille, sous nos climats, présentent

Digitized by Google

toutes, à l'ordinaire, plusieurs générations durant le cours de l'année. Par exception, — et ceci est un signe manifeste d'une tendance marquée à la disparition complète, — les *Enthocharis cardamines* se reproduisent seulement une fois par saison. Or, chez ces insectes, l'hyperpolyandrie est considérable, et il n'est pas de collectionneur ayant classé ces animaux qui n'en ait fait l'observation.

Avec *Apatura vulgo*, ce si joli papillon connu sous le nom de « papillon Mars changeant », qui lui aussi tend à devenir rare dans nos campagnes, on observe encore une abondance extrême d'individus mâles.

Dans les races humaines, les phénomènes sont absolument semblables.

Tous les voyageurs qui ont parcouru attentivement les colonies australiennes et océaniennes, où la disparition progressive des races indigènes se constate de jours en jours, sont unanimes à déclarer que dans ces pays les femmes sont

Digitized by Google

relativement peu nombreuses. Et, le fait est si manifeste qu'il a amené les Australiens, chez qui alors l'hyperpolyandrie est considérable, à la pratique courante sur une portion des individus mâles, d'une de ces mutilations ethniques si fréquentes chez les races non civilisées. Cette fois, par exemple, le seul but de cette mutilation spéciale est de rendre ceux qui l'ont subie impropres à la fécondation, et par suite de les empêcher d'immobiliser à leur seul bénéfice, sans aucun profit pour la communauté, les femmes qui autrement eussent été grosses de leurs œuvres.

Cette coutume extraordinaire, qui a pour objet de limiter le nombre des sujets reproducteurs dans la population mâle, a reçu le nom de la *mika operation*. Elle consiste, nous dit Zaborowski, « dans l'incision de la paroi inférieure de l'urèthre, de l'orifice au scrotum, en sorte que le pénis, dépourvu de canal fermé, ne présente plus qu'une large rigole : dans l'état d'érection, la verge opérée doit être très large et plate, et dans l'éjaculation, le sperme doit s'écouler en

Digitized by Google

dehors du vagin [1] ». Au surplus, quand l'on constate l'énorme hyperpolyandrie des Australiens chez qui, ainsi que l'a constaté M. W.-K. Brooks, professeur à l'université John Hopkins, à Baltimore, le total des femmes est à peine moitié de celui des hommes, de semblables précautions paraissent moins extraordinaires.

Les Maoris, ou indigènes de la Nouvelle-Zélande, qui, eux aussi, disparaissent rapidement devant la tache d'huile anglaise, — ils ne sont plus guère aujourd'hui que 30 ou 40,000 pour un total de près de 600,000 étrangers, — présentent pareillement une hyperpolyandrie considérable.

Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie ont peu de femmes (116,2 hommes pour 100 femmes); même observation aux îles Marquises (111,7 hommes pour 100 femmes) ; à Tahiti et à Moréa (112,5 hommes pour 100 femmes) ; aux îles Tuamotu (118,5 hommes pour 100 femmes) ; aux îles Gambier où la proportion est plus énorme

[1] Zaborowski, d'après Micklucho-Macklay, *Revue d'Anthropologie*, 15 janvier 1882, p. 181.

Digitized by Google

encore (185,8 hommes pour 100 femmes)[1], etc., etc. Or, les voyageurs et les anthropologistes sont unanimes à constater la décadence constante de ces diverses populations.

En Europe, nous rencontrons encore plusieurs exemples de semblable nature. Dans la Russie centrale, principalement dans le gouvernement de Kazan, il existe, en dehors de la population russe, une importante agglomération d'individus appartenant à diverses peuplades, Tchouvaches, Tchérémisses, Mordvines, Votiakes, Tatares, Metcheriakes. Or, toutes ces races sont aujourd'hui en voie d'extinction, ainsi que le prouvent, du reste, le relevé des dénombrements.

De 1865 à 1884, en effet, d'après les statistiques officielles[2], les Tatares ont diminué de 0,64 p. 100, les Tchouvaches de 0,59 p. 100, les Tchérémisses de 0,30 p. 100, les Mordvines

[1] Tous ces chiffres sont empruntés aux statistiques coloniales françaises publiées par les soins du ministère de la Marine et des Colonies et du ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies.

[2] *Calendrier du gouvernement de Kazan*, 1885, chez Klutchnikoff à Kazan, in-8°, p. 50.

Digitized by Google

de 0,24 p. 100, tandis que, durant le même laps de temps, la population total s'augmentait dans l'énorme proportion de 30,8 p. 100. Ici encore, les femmes sont relativemeut peu abondantes, et, cela est si vrai que chez les Tatares, dont les mœurs admettent la polygamie et aussi l'existence de nombreuses concubines en dehors des épouses légitimes, la monogamie est devenue, *aujourd'hui*, la règle générale. Même dans la classe riche, où le mari n'a point à arguer, pour n'avoir qu'une seule femme, des difficultés de l'existence, l'observance est la même. La coutume consacrée par un ancien usage a dû céder devant l'exigence des faits.

Les Roumains nous fournissent encore un exemple européen de la décadence d'une race. Chez eux, pareillement, l'hyperpolyandrie est forte. En Valachie, où beaucoup de districts ont un chiffre insignifiant de juifs, la différence entre le nombre des naissances masculines et celui des naissances féminines est très grande (1.144 pour 1.000), soit 114,4 pour 100.

Digitized by Google

Du reste, en Valachie ainsi qu'en Moldavie, la prédominance masculine sur le sexe féminin est constante aussi bien dans la population générale de ces pays qui est Roumaine que dans la population juive.

Chez les Juifs, où l'hyperpolyandrie exagérée est relevée régulièrement par tous les démographes, il est logique d'admettre qu'elle traduit une même situation que dans les autres races, c'est-à-dire qu'elle indique un état de décadence.

C'est justement ce que nous démontre d'une manière irréfutable l'examen attentif des statistiques.

En France, de 1861 à 1866, l'accroissement annuel de la population juive, accroissement très notablement supérieur à celui du reste de la population, a été de 2,27 p. 100 par an.

Dans la période suivante, de 1866 à 1872, nous voyons ce total s'abaisser à une moyenne de 1,89 p. 100 par an, c'est-à-dire subir cet affaissement considérable de 0,38 p. 100 et par an.

Et, ce n'est pas en France seulement que l'on

Digitized by Google

peut, en Europe, constater des chiffres aussi significatifs.

En Hollande, de 1849 à 1859, les juifs ont présenté une diminution constante de 0,03 p. 100 et par an, tandis que le reste de la population composée de protestants et de catholiques, augmentait en moyenne chaque année de 0,14 p. 100.

Dans le duché de Saxe-Weimar, durant les années 1843 à 1864, les Israélites ont diminué par an de 0,72 p. 100, tandis que le reste de la population accusait un accroissement moyen de 0,355 p. 100 par année.

Dans le duché de Wurtemberg, de 1846 à 1864, les juifs ont perdu chaque année 0,34 p. 100, tandis que les catholiques, durant le même temps, s'accroissaient de 0,02 p. 100.

Ces chiffres, pour significatifs qu'ils soient, ne constituent point les seuls documents que nous possédions sur l'accélération plus grande de la décadence juive en certains pays.

Dans la collection des *Archives israélites*, qui forment en somme comme le Moniteur officiel

Digitized by Google

du monde juif en France, nous pouvons noter encore de nombreuses indications intéressantes.

Ainsi, dans un numéro daté de 1866 de ce journal, nous trouvons, rapporté d'après le *North China Herald* du 7 avril de la même année, des renseignements sur une colonie juive en pleine décadence et située à Honan, à 470 milles de Caïfong-Fou, renseignements recueillis par le docteur Martin au cours d'un voyage de Pékin à Shangaï.

La connaissance de la langue hébraïque est perdue. La synagogue a été démolie, et, dit l'auteur, « dans l'espace d'une génération, ils auront probablement cessé d'exister comme société distincte ».

Il y avait de trois cents à quatre cents juifs au total.

Le rabbin est mort depuis cinquante ou soixante ans et depuis on ne circoncit plus.

Tous ces gens sont très pauvres et sont sur le point d'être absorbés par les musulmans qui les entourent. Du reste, leur nombre diminue de jour en jour.

On imaginerait difficilement un tableau plus

Digitized by Google

lamentable que celui qui est ainsi tracé par le journal israélite.

Mais, au surplus, sans remonter à une époque aussi éloignée, pouvons-nous rencontrer, toujours dans la même feuille, de nouvelles preuves de la décadence juive.

Rien qu'en ces derniers temps, les *Archives* en enregistrent plusieurs cas manifestes. En voici un premier relatif à une communauté judaïque installée au nord de la Palestine, à Nabloux (l'ancienne Sichen), communauté en voie de disparition complète, et qui appartient à la secte des Samaritains.

Un pasteur protestant, le docteur Hurst, écrit le rédacteur des *Archives*, a visité récemment les derniers représentants de cette secte. Ils sont encore cent cinquante ; mais comme ils ne se marient qu'entre eux, on peut prévoir dans combien de temps les Samaritains ne seront plus qu'un nom [1].

Et cet autre, à propos de la mort du rabbin de

[1] *Archives israélites. — Une secte qui finit*, n° du 7 novembre 1889, t. L de la collection, p. 362.

Digitized by Google

Blotzheim (Haute-Alsace) : « Cette communauté — celle de Blotzheim — étant en décroissance, et ne comptant plus que quatorze familles, il n'est pas probable qu'un successeur sera donné au défunt pasteur[1]. »

Ainsi, en Alsace, c'est-à-dire en somme en l'une des provinces européennes où les colonies juives ont vécu en une certaine prospérité depuis nombre d'années, il arrive à certaines communautés israélites d'être si épuisées qu'elles succombent et disparaissent simplement.

Mais, ce n'est pas tout, et les *Archives* nous signalent encore un fait plus significatif et d'une constatation toute récente.

A Varsovie même, en pleine Pologne, ou les juifs sont établis depuis si longtemps et où ils occupent une situation particulièrement importante, la dépopulation juive s'accentue pareillement de jour en jour, et suivant des proportions considérables.

[1] *Archives israélites.* — n° 23 du 5 juin 1890, p. 183, col. 2.

Digitized by Google

« Une statistique, — écrit à la date du 23 octobre 1890 le rédacteur des *Archives israélites*, — a fait connaître que le chiffre de la population israélite de Varsovie, qui était en 1882 de 150.000, est descendu à 99.711, soit une diminution de 50.000 âmes, dans l'espace de huit ans [1]. »

Les faits, on le voit, sont nombreux et probants, et, avec une rigueur impitoyable, ils démontrent la réalité de la décadence progressive de la race juive, marquant en traits ineffaçables la fatalité inéluctable de leur disparition dans un temps donné, et justifiant enfin cette phrase que, vers 1847, le docteur anglais Knox imprimait dans un de ses ouvrages : « Les juifs sont de la race inférieure des Coptes et leur race entière est appelée à disparaître. »

Les lois naturelles, nous en avons dès à présent la preuve, suffiront seules à accomplir la besogne.

[1] *Archives israélites*. — *Affaires russes*, n° 43 du 23 octobre 1890, p. 339.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

LES MANIFESTATIONS DE LA DÉCADENCE

Digitized by Google

Digitized by Google

I

LA DÉCADENCE JUIVE

Infériorité de la race. — Les symptômes de décadence. — Immobilité de la race depuis ses premiers temps. — Elle est toujours demeurée fermée et inaccessible aux idées de progrès. — Les juifs polonais au siècle dernier. — Les juifs ignorent le sens du mot patrie. — Ils sont juifs et rien que juifs. — La race juive est migratrice par excellence. — Chez les juifs, contrairement à la règle ordinaire, les migrations ne sont point accompagnées d'un surcroît de naissances femelles. — Ce fait confirme la décadence biologique de la race. — Les expériences de M. Cornevin. — Autres confirmations de la décadence. — La race est peu industrieuse et seulement commerçante. — Un article du *Nord*. — Comment les juifs entendent le commerce en Russie. — Les occupations des juifs en Allemagne. — Les juifs ne sont pas laboureurs. — Opinion de M. Is. Cahen sur les agriculteurs. — Nous sommes un peuple de « Cohenins ». — Les juifs sont peu volontiers soldats. — Les soldats juifs en Autriche. — La femme dans la société juive. — Elle est universellement méprisée. — Ce sentiment à son égard se retrouve chez toutes les peuplades non civilisées. — La femme chez les Tcheremisses. — La femme devant la loi de Manou et devant le Talmud. — Comment les Sémites assurent dans les textes la supériorité de l'homme. — La femme qui met au monde une fille est souillée davantage que si elle a donné le jour à un garçon. — La juive et le culte israélite. — La femme juive ne compte pas dans les réunions religieuses. — Condition abjecte de la femme juive. — Le mari peut la répudier

Digitized by Google

à son gré. — Le règlement de la communauté d'Avignon. — Les troubles de Jassy. — Violences contre des femmes. — Le trafic des femmes juives. — Les entremetteurs juifs en Russie. — M. Tissot à Berditschew. — Multiplicité des prostituées juives. — Les pratiques prostitutionnelles existèrent à toutes époques. — Les défenses de la Bible. — Le cynœdisme. — La prostitution mâle s'exerçait couramment. — La luxure chez les juifs. — Immoralité juive. — Chez les juifs, il y a différentes sortes de vierges. — Naara, Betula et Alma. — Indulgence des rabbins pour l'adultère. — La réhabilitation de l'incestueuse histoire de Loth. — Dépravation juive. — La dépravation juive au Maroc. — La malpropreté juive. — La milkva. — Les croyances superstitieuses. — Thaumaturges et revenants. — Le monothéisme chez les juifs. — L'idée chrétienne est supérieure à l'idée juive. — La religion cruelle. — Les juifs et les faux dieux. — Les sacrifices humains. — Le mystère du sang. — Le sacrifice des bêtes de boucherie. — La justice chez les anciens Hébreux. — Elle indique nettement un arrêt d'évolution. — Le cannibalisme chez les Sémites. — La race juive demeure stationnaire. — Sa civilisation est simplement apparente. — Concordance des effets et des causes.

La démonstration physiologique de l'infériorité flagrante de la race juive et de la nécessité fatale de sa disparition dans un avenir plus ou moins éloigné, est faite dès maintenant, et, nous le savons, il ne reste, pour voir les choses s'accomplir d'elles-même, lentement, sans secousse aucune, qu'à laisser au temps de poursuivre son œuvre.

Cependant, en dépit de cette certitude que

Digitized by Google

nous pouvons posséder, il ne laisse pas d'être intéressant pour nous de rechercher si, en dehors de ces tares biologiques qui doivent inévitablement entraîner sa perte, Israël ne présente point d'autres symptômes de décadence venant donner à nos constatations premières une confirmation nouvelle et incontestable.

Or, il en est ainsi. Les preuves d'une infériorité évidente se manifestent à tout instant, et, un examen même sommaire de la société juive permet bien vite de les apercevoir.

La vie morale de la race est, comme sa vie physique, frappée profondément, et l'une réagit sur l'autre.

Au surplus, tout dans son évolution se tient d'une manière rigoureuse, et, le monde juif d'aujourd'hui est bien la résultante de celui d'autrefois. Sa caractéristique dominante est d'être inaccessible, ou à peu près, aux influences extérieures et aux idées de progrès. Mais, il en fut ainsi de tous temps :

Les Israélites demeurèrent, jusqu'aux derniers

Digitized by Google

temps de leur histoire, à un degré très inférieur de civilisation confinant à la pure barbarie.

Ils ne dépassèrent que très peu les mœurs des peuples agriculteurs et pasteurs, soumis au régime patriarcal et qu'on peut considérer comme à peine entrés dans le cycle de l'évolution sociale.

L'un des symptômes qui caractérisent le mieux l'état de la civilisation d'une race, c'est la plus ou moins grande division du travail. Chez les Hébreux, c'est à peine si, vers l'époque des Rois, on commence à distinguer les métiers.

Pendant la plus longue période de leur histoire, nous voyons chaque famille suffire à ses propres besoins, cuire elle-même son pain, filer, tisser les étoffes dont elle fabrique ses vêtements, cultiver ses champs, élever ses bestiaux, les tuer et préparer leurs peaux [1].

Et, complétant ce tableau véridique si non peu flatteur des anciens Hébreux, le savant écrivain des *Premières civilisations* ajoute quelques pages plus loin :

Si l'on voulait résumer en quelques mots la consti-

Gustave Le Bon. — *Les premières civilisations*, in-8° jésus, p. 644 chez Marpon et Flammarion.

Digitized by Google

tution mentale du peuple juif telle qu'elle se dégage de ses livres, on pourrait dire qu'il resta toujours très voisin des peuples les plus primitifs. Il était volontaire, impulsif, imprévoyant, naïvement féroce, comme le sont les sauvages et les enfants. Il manqua toujours cependant de la grâce qui rend si charmante la jeunesse des hommes et des races. S'étant trouvé, encore barbare, tout à coup plongé au sein de la civilisation asiatique, vieillie, raffinée, corruptrice, il devint vicieux, tout en restant ignorant. Il perdit les qualités du désert, sans acquérir le développement intellectuel qui est l'héritage des siècles [1].

Tels étaient les juifs dans l'ancien monde, tels ils sont demeurés dans le nôtre, également rebelles à recevoir la civilisation et à s'ouvrir aux hommes étrangers à leur race.

Les siècles ont pu passer, tandis que partout les peuples se métamorphosaient et voyaient leur vie se transformer et progresser, la race juive n'a point fait un seul pas en avant.

Il semble qu'elle ait, dès les premiers instants

[1] Gustave Le Bon. — *Loc. cit.*, p. 658.

Digitized by Google

de son existence, subi un véritable arrêt de développement qui lui a fait perdre pour jamais toute plasticité.

N'y a-t-il pas, à cet égard, un rapprochement singulièrement instructif entre le portrait que nous a tracé des anciens Hébreux M. Gustave Le Bon et le suivant des juifs polonais du siècle dernier, écrit par M. Tzacki[1] au cours de l'un de ses ouvrages.

1° En 1772, la population juive en Pologne s'élevait à 900,000 âmes ; leur nombre s'accroît progressivement ; 2° les générations qui se succèdent sont de plus en plus sujettes à toutes sortes de maladies ; 3° les enfants juifs meurent dans une plus grande proportion que ceux des chrétiens ; 4° leur instruction est très limitée ; 5° les rabbins exercent un pouvoir despotique ; 6° un dixième des relations du commerce extérieur et trois quarts des relations intérieures étaient en leurs mains ; 7° la nourriture d'un commerçant israélite coûtait moitié moins que celle d'un chrétien ;

[1] Tzacki, en 1788, faisait partie du gouvernement de la Pologne. Il voulut réformer la condition des juifs vivant en ce pays ; mais, les malheurs qui accablèrent alors sa patrie empêchèrent la réalisation de ses projets.

Digitized by Google

8° la moitié des artisans se compose de juifs. Voici quels sont leurs états de prédilection : cordonniers, tailleurs, orfèvres, chapeliers, terrassiers, charpentiers, maçons. Dans chaque ville, il se trouvait des barbiers exerçant la chirurgie, n'ayant d'autre étude que la pratique ; 9° on ne trouvait pas une seule sage-femme juive. Un grand nombre de femmes israélites mouraient au moment d'accoucher, faute de personnes capables de les aider ; 10° dans toute la Pologne il ne se trouvait que quatorze familles juives occupées d'agriculture et de jardinage; 11° la fortune chez les juifs se maintenait rarement dans les familles pendant plusieurs générations, à cause de leur témérité dans les affaires commerciales, et par les fréquentes faillites de leur coreligionnaires ; 12° on s'est aperçu qu'il existait parmi les juifs un dédain pour les hommes des autres croyances ; il faut l'attribuer à l'ignorance qui fait croire aux Israélites qu'ils sont les enfants privilégiés de Dieu ; 13° les meurtres étaient plus fréquents parmi les juifs que parmi les chrétiens ; les vols plus fréquents que chez les chrétiens ; 14° la douzième partie de la population juive se composait de fainéants, de vagabonds et de mendiants ; 15° on s'est aperçu d'un grand mouvement intellectuel chez les juifs ; les mœurs des femmes se sont relâchées ; 16° on redoutait moins les foudres

Digitized by Google

d'anathèmes jetées par les rabbins ; 17° l'amour présidait rarement aux liens du mariage ; la volonté des parents remplaçait le consentement des enfants ; 18° on a des divorces occasionnés par l'amour pour d'autres ; 19° dans les procès, les juifs excellaient par la chicane ; 20° dans plusieurs endroits, les paysans étaient victimes de l'avarice des cabaretiers juifs [1].

Ces notes de l'homme d'Etat polonais, mais, à bien peu près, elles sont encore aujourd'hui aussi exactes qu'il y a cent ans. N'est-ce pas là le plus terrible des réquisitoires que l'on puisse jamais formuler contre Israël ?

A vingt siècles de distance, la vie hébraïque est demeurée en effet sensiblement la même, et, le niveau moral et intellectuel de la race ne s'est guère élevé.

Chez les juifs, certaines notions communes aux autres peuples manquent totalement. C'est ainsi qu'ils ignorent absolument la valeur du

[1] Cette citation d'un passage d'un mémoire de Tzacki sur les Israélites polonais est empruntée à un article sur les « Juifs de la Pologne », publié dans les *Archives israélites* de l'année 1844, p. 481 et 482.

Digitized by Google

mot patrie! L'affection pour le pays de naissance, ils ne savent ce que c'est, et, ils ne connaissent qu'une seule chose, Israël, ne se félicitent que d'une qualité, d'être nés juifs. Dans le *Machsor*, au cours de la prière commençant par ces mots : « Nous nous agenouillons et nous nous prosternons, » les Israélites remercient Dieu « de ce qu'il ne les a pas faits comme les nations de la terre. »

Les juifs vivent aujourd'hui dans nos sociétés modernes comme autrefois leurs ancêtres dans le désert. Ils sont toujours en simple état de campement et ce n'est qu'en apparence qu'ils forment des établissements stables.

La patrie du juif nomade de l'Orient, ce n'est pas le sol, c'est sa religion, l'ensemble de ses coutumes et de ses mœurs, et son commerce. Partout, où, sans avoir à craindre les persécutions du fanatisme, ni des exigences fiscales trop capricieuses ou trop oppressives, les juifs peuvent accomplir librement leurs rites traditionnels et se livrer à leur commerce favori, celui de l'argent, ils s'établissent, demeurent et multiplient[1].

[1] Emmanuel Crezzulesco. — *Les Israélites en Roumanie*, broch. in-8, Paris, 1879, p. 37.

Digitized by Google

La véritable et vraiment la seule patrie juive, c'est la *Mischna*[1], c'est le Talmud, comme la patrie des Arabes est le Coran.

Le juif moderne n'est ni Allemand, ni Russe, ni Français : il est Juif et ne peut être que Juif. Entre ses sentiments, ses idées et ceux des peuples aryens, où il vit, existent de véritables abîmes. Indépendamment des sentiments particuliers qui forment la trame de son caractère, le juif a pour le chrétien une haine invincible, fort justifiée d'ailleurs par la répulsion qu'il provoque depuis près de deux mille ans. Par sa puissance d'association, il forme un État dans l'Etat et arrivera, dans les rares pays où on ne le traite pas comme un étranger, à s'assimiler la plus grande partie de la puissance et de la fortune publique[2].

Il est curieux de voir à quel point en Russie les mœurs des juifs diffèrent des mœurs des chrétiens au milieu desquels ils vivent, rapporte dans

[1] A proprement parler, la Mischna est une partie du Talmud; c'est la partie codifiée renfermant les halâchâh, où la loi dont l'« autorité est commune aux deux Talmud »; le Talmud *Jeroushalmi*, « Talmud de Jérusalem », et le Talmud *Babli*, « Talmud de Babylone ».

[2] Gustave Le Bon. — *Du rôle des Juifs dans les civilisations. Revue scientifique* du 20 octobre 1888, p. 494.

Digitized by Google

son livre la *Russie Juive*, M. Calixte de Wolski. Ce n'est pas seulement un Etat dans l'Etat; c'est encore un peuple au milieu d'un peuple.

Au surplus, comment pourrait-il en être autrement? Les Israélites poursuivent un exode continuel, et leur histoire n'est en somme que celle d'une longue et interminable migration à travers le monde. Ils marchent, suivant le cours du soleil, venant de l'Orient comme l'astre lumineux, traversant d'abord les provinces russes, puis les principautés danubiennes, puis l'Allemagne, puis la France, et, maintenant, voici qu'ils ont fait leur apparition dans la libre Amérique[1].

Et, cette circonstance même des habitudes migratrices de la race juive, — il n'est pas en vérité de petits faits pour l'observateur,— va nous donner une confirmation nouvelle et matérielle de cette décadence biologique que nous avons constatée.

[1] Le *Temps* du vendredi 21 novembre 1881, p. 2, colonne 4, signale l'arrivée prochaine aux Etats-Unis de dix mille juifs de Russie.

Digitized by Google

Dans une communication faite en février dernier à l'Académie des sciences, M. Cornevin, a démontré que le rapport numérique des sexes se trouvait modifié, en faveur du sexe féminin, quand une race est appelée à se multiplier dans un milieu différent de celui où elle a vécu jusque-là.

Depuis dix-sept ans, l'administration générale des haras entretient, à la jumenterie de Pompadour (Corrèze), à la fois des reproducteurs anglo-arabes nés en France et s'y reproduisant depuis longtemps et des reproducteurs arabes importés directement de l'Orient. Et ces deux catégories d'équidés vivent côte à côte et sont l'objet des mêmes soins. Or, des relevés faits par M. Rélier, vétérinaire des haras, pour les produits nés à Pompadour de 1873 à 1889, dans les deux catégories indiquées ci-dessus, il résulte que les chevaux anglo-arabes ont donné 164 mâles et 159 femelles, et les chevaux arabes, venus directement d'Orient, ont produit 114 mâles et 132 femelles, ce qui fournit au pourcentage 103 mâles pour 100 femelles, chez les chevaux anglo-arabes, et 86 mâles seulement pour 100 femelles, chez les chevaux arabes venus d'Orient.

D'où il suit que le changement de milieu a eu pour résultat de modifier la proportion respective des sexes

Digitized by Google

et de donner la prépondérance aux femelles. Cette conclusion est corroborée par les observations des naturalistes voyageurs, qui ont remarqué que dans les familles d'Européens installés dans les pays tropicaux, la proportion des naissances féminines est supérieure à celle des naissances masculines [1].

Mais, chez les juifs, l'hyperpolyandrie est plus considérable que chez n'importe quel autre peuple. Or, si l'on remarque que les habitudes migratrices particulières à leur race doivent fatalement, comme il arrive pour les autres individus, favoriser une surproduction de naissances féminines, on est de suite amené à cette conclusion que si les juifs vivaient d'une vie régulière, fixée, l'hyperpolyandrie serait chez eux plus importante encore qu'elle ne l'est.

En d'autres termes, puisque la diminution du nombre des femmes dans une population indique un état de souffrance, il s'ensuit que la décadence juive est en réalité beaucoup plus accen-

[1] Académie des sciences de Paris, séances du 3-10 février 1890, *Revue scientifique* du 15 février 1890, p. 219.

Digitized by Google

tuée qu'elle ne le paraît, et que la souffrance physiologique de la race est actuellement devenue aiguë, et son épuisement manifeste.

De multiples observations viennent nous le confirmer.

Dans nos sociétés modernes, où le progrès et l'avenir des races se caractérisent plus spécialement par l'industrialisme, les juifs, sauf de rares exceptions individuelles, s'adonnent peu aux emplois industriels, et il en fut ainsi à toute époque de leur histoire.

Les juifs n'ont possédé ni arts, ni sciences, ni industrie, ni rien de ce qui constitue une civilisation. Ils n'ont jamais apporté la plus faible contribution à l'édification des connaissances humaines. Jamais ils ne dépassèrent cet état de demi-barbarie des peuples qui n'ont pas d'histoire. S'ils finirent par posséder des villes, c'est que les conditions de l'existence, au milieu de voisins arrivés à un degré d'évolution supérieur, leur en faisaient une nécessité; mais leurs villes, leurs temples, leurs palais, les juifs étaient profondément incapables de les élever eux-mêmes ; et, au temps de leur plus grande puissance, sous le règne de Salomon,

Digitized by Google

c'est de l'étranger qu'ils furent obligés de faire venir les architectes, les ouvriers, les artistes dont nul émule n'existait alors au sein d'Israël [1].

Au surplus, les juifs eux-mêmes ne font aucune difficulté à avouer qu'ils n'ont guère d'aptitudes que pour les professions commerciales, et nullement pour celles qui exigent un labeur manuel et qui sont les seules réellement productives.

D'ailleurs, ils ne connaissent vraiment qu'un seul négoce, celui de l'argent, et, aujourd'hui comme jadis, ils sont surtout usuriers, exploitant en grand à la Bourse, ou, grappillant au contraire derrière les grillages borgnes du prêteur à la petite semaine, quand ils ne trafiquent pas d'une façon plus immorale encore.

Les provocations sémitiques à l'adresse des « moujiks » ne manquent pas en Russie. Les usuriers juifs de Moscou prélèvent 96 p. 100 sur leurs prêts, et touchent ainsi, d'après la statistique officielle, six millions de roubles d'intérêts par an, puisés dans les

[1] Gustave Le Bon. — *Rôle des Juifs dans la civilisation. Revue scientifique*, année 1888, 2e semestre, p. 386.

Digitized by Google

poches de la population indigente. A Saint-Pétersbourg des fabriques sémites règlent leurs ouvriers non pas les samedis, comme c'est l'usage, mais le dimanche. Un prêteur sur gages de la même nationalité établit dans le rayon de ces fabriques ses bureaux. Comme le paysan et l'ouvrier russes se jetteraient à l'eau plutôt que de se priver le samedi d'un bain de vapeur, tout le personnel de ces fabriques afflue le soir de ce jour chez le prêteur sémite qui lui avance, contre un nantissement de valeur triple et quadruple, la petite somme, les 20 copecs nécessaires pour le bain et le thé obligatoires, payables le lendemain, moyennant 100 p. 100 d'intérêts pour vingt-quatre heures... Mais ce sont là les procédés organiques du sémitisme ; il y a de sa part des provocations plus directes. A Varsovie, on a découvert une certaine Sarah Z*** qui se faisait un métier d'enlever les enfants qu'elle rencontrait seuls dans la rue, de les séquestrer et de ne les restituer que quand les parents promettaient dans les journaux une bonne récompense pécuniaire à celui qui ramènerait telle petite fille ou tel petit garçon égarés. A Wilna, le 27 juillet dernier, un petit garçon de six ans fut volé sous les yeux de ses parents, paysans arrivés dans la ville ; on a suivi immédiatement les traces, on l'a trouvé, dans une

Digitized by Google

maison de sémites, enfermé dans une armoire, et il a fallu l'intervention de l'autorité pour qu'on le rendît à son père et à sa mère. Ce ne sont pas des faits en l'air (on a des noms), ni des faits isolés [1].

Ces quelques lignes, empruntées à un article récent « *Le Sémitisme et le nihilisme* », paru dans le *Nord* de Bruxelles, organe officiel de la chancellerie russe, nous édifient pleinement sur ce que l'on entend par le mot commerce, en Israël.

Or, les documents de ce genre abondent, et, tous irrécusables, ils établissent sans conteste possible la réalité de l'existence de ces tendances usuraires, exploitrices plus exactement, particulières à la race.

En Prusse, c'est surtout au point de vue des professions que les deux populations — juive et générale — présentent, comme nous allons le voir, les différences les plus caractérisées.

[1] *Le Nord. — Le Sémitisme et le Nihilisme*, 36e année, n° 35 du 30 août 1890, p. 8, col. 3.

Digitized by Google

Population	Agriculture jardinage et industrie agricole	Industrie (grande et petite)	Commerce	Domesticité
Juive.	1.562	13.569	41.426	4,814
Pour cent. . .	2,18	18,97	57,93	6,73
Générale . . .	3.429.056	3.104.483	406.767	256.141
Pour cent. . .	43,53	39,41	5,17	2,25

Population	Professions libérales et fonctions commerciales	Rentiers et pensionnaires	Vivant de ressources qui leur sont étrangères	Indigents et mendiants
Juive	2:535	2.992	2.187	2.435
Pour cent . . .	3,55	4,18	6,46	
Générale. . . .	168.702	180.561	330.003	
Pour cent . . .	2,15	2,30	4,19	

La signification de ce tableau est claire et précise : les juifs exercent à peu près exclusivement les professions industrielles et commerciales, et nous avons lieu de croire qu'il en est de même dans le reste de l'Europe [1].

Ces chiffres statistiques produits par le docteur Legoyt sont particulièrement intéressants,

[1] Legoyt. — *De certaines immunités biostatiques de la race juive*, in-8. Paris, 1868, p. 34 et 35.

Digitized by Google

car ils traduisent en somme tout l'esprit hébraïque. Chaque fois que la vie prend un caractère plus ou moins nettement parasitaire, — commerce, domesticité, état de rentier, fonctionnarisme, pensionnat, mendicité, — le pourcentage en faveur des juifs augmente, et, toujours ils ont une prédominance peu enviable sur les nations qui les entourent, et qu'ils exploitent.

Une profession, entre autres, la profession noble entre toutes, celle du laboureur, est plus spécialement méprisée par le juif.

Le travail qui féconde n'est point fait pour eux, et ils ne manquent pas de bonnes raisons pour le démontrer.

Les siècles qui ont suivi la dispersion du peuple hébreu en ont rendu la position de plus en plus déplorable. Spoliés, bannis très fréquemment, comment les Israélites auraient-ils pu s'adonner à l'agriculture, lors même qu'on ne leur aurait pas toujours interdit l'acquisition des terres? Bornés au commerce d'argent et d'objets mobiliers, les Israélites ont oublié l'agriculture et quand des temps meilleurs sont arrivés, ils avaient perdu le penchant si naturel de travailler à la

Digitized by Google

terre, et on leur a fait un reproche de ce qui était un effet de la persécution.

D'un autre côté, l'agriculture, qui demande des soins de tous les jours, ne permet pas la stricte observation des lois du Pentateuque sur le repos des domestiques et des bestiaux le jour du sabbat et des fêtes.

L'agriculture est donc encore, même en France, notre terre de promission, chose fort rare parmi les Israélites[1]...

Depuis 1841, les juifs font moins de façons pour déclarer à tous que le travail de la terre est indigne d'eux, suivant la parole du Talmud : « Il n'y a pas de pire profession que l'agriculture. Si vous avez cent pièces d'argent dans le commerce, vous pouvez tous les jours manger de la viande et boire du vin ; mais si vous employez vos cent pièces d'argent à l'agriculture, vous ne pouvez manger que du sel et de l'herbe[2]. »

[1] *Archives israélites*, t. II de la collection, année 1841, p. 762, article sur la « naissance de l'agriculture parmi les israélites de France ».

[2] Le *Talmud*, traité *Jebam*, p. 63.

Digitized by Google

Et, c'est ainsi qu'en 1869, nous voyons l'un des plus autorisés d'entre eux, M. Is. Cahen, directeur des *Archives Israélites*, après avoir vivement combattu l'établissement en Alsace des colonies agricoles israélites, notamment en vertu de cette circonstance que « *la classe des laboureurs est moins bien rémunérée quoique le métier soit des plus rudes, et cela par la raison très simple qu'il faut bien peu de talent ou de science pour tracer un sillon ou battre un tas de blé* », ajouter comme arguments péremptoires à l'appui de sa manière de voir :

Quand il s'agit de nos coreligionnaires, il y a deux points qu'on ne doit jamais perdre de vue :

Le premier, c'est que, en dirigeant l'éducation de la jeunesse israélite, il ne faut pas méconnaître notre mission. Le Seigneur a dit : « *Vous serez un royaume de Cohenin*[1] ; » et c'est afin que nous le devenions que Juda a dû être dispersé parmi les nations. *Ce n'est pas en nous attachant au sol que nous remplirons notre destination ;* c'est l'industrie, l'esprit de commerce et d'entreprise qui nous pousse à quitter

[1] Caste de prêtres.

Digitized by Google

le sol natal (trop souvent par les persécutions) et à devenir le lien des peuples [1].

On imaginerait difficilement un cynisme plus marqué, en même temps qu'une ignorance plus profonde et une outrecuidance plus vive.

Nous sommes un peuple de *Cohenins* et, par suite, n'avons que faire de concourir à la prospérité humaine! Le juif n'a point à être laboureur, ni soldat; être banquier, amasser de l'or, est son seul vrai rôle.

Au reste, pourquoi donc cultiverait-il la terre, et, pourquoi défendrait-il une patrie, lui qui n'en reconnaît pas?

C'est en vérité un fait constaté que les juifs sont, toutes proportions gardées, moins nombreux dans les armées que les autres représentants de la population.

Dans une correspondance adressée de Vienne en 1876, au *Français*, on lisait :

« Un journal militaire a publié dernièrement

[1] *Archives israélites*, n° 2, du 15 janvier 1869, t. XXX, p. 53.

Digitized by Google

des détails intéressants sur la proportion des différents cultes dans l'armée autrichienne. Il en résulte qu'il y a 10 soldats sur 1.227 catholiques, 10 sur 1.436 protestants, 10 sur 2.234 grecs schismatiques et 10 sur 3.899 israélites. Ces derniers fournissent donc à l'armée un contingent de beaucoup inférieur à celui des autres confessions. Sur 1.400.000 juifs habitant la monarchie, il n'y a que 3.528 soldats. On en conclut ou que les cas d'incapacité physique sont plus nombreux parmi eux, ou qu'ils ont l'art d'échapper au service militaire en ouvrant à propos leurs porte-monnaie, toujours bien garnis. »

Les deux hypothèses sont justes l'une et l'autre, nous le verrons par la suite. Au surplus, ce n'est pas seulement dans l'armée autrichienne que ces faits se constatent, mais encore dans toutes les armées, à commencer par la nôtre.

Un autre trait significatif et qui marque bien nettement combien les juifs sont demeurés inaccessibles à tout mouvement vers le mieux, c'est la façon dont ils considèrent la femme. Pour elle,

Digitized by Google

ils ont gardé cet antique mépris qui a fait dire à l'auteur de la *Genèse* : « *In dolore paries filios tuos, et sub viri potestate eris.* Tu enfanteras dans la douleur et vivras sous la loi de ton mari[1]. »

Ce dédain de la femme, il est à présent l'unique apanage des peuples non civilisés, et, à l'exception de la race juive, pour le rencontrer en Europe, il nous faut aller en Russie, chez les Tcheremisses, tribu que nous savons du reste être en voie de dégénérescence marquée.

Chez les Tcheremisses, l'infériorité de la femme est accusée surtout en matière religieuse :

Les cérémonies religieuses et les sacrifices ont lieu dans des forêts ou des bois sacrés, situés en plein air, et qu'ils appellent Kérémet : c'est ordinairement dans des forêts ou des bois sacrés, et là où il ne s'en trouve pas, il faut absolument qu'il y ait au moins quelques arbres auprès ; les bois de chêne sont préférés pour cela à tous les autres. Le Kérémet est entouré d'une barrière, il a ordinairement de 10 à 20 toises d'éten-

[1] Genèse, III, 16.

Digitized by Google

due ; on y pratique trois portes, la première à l'occident pour l'entrée et la sortie du peuple, la seconde à l'orient pour introduire les victimes, et la troisième au sud pour apporter l'eau ; il est sévèrement défendu aux femmes d'approcher du Kérémet, les hommes mêmes qui veulent y entrer sont obligés de faire des ablutions, se vêtir proprement, et surtout de tâcher d'y apporter toujours quelques offrandes [1].

Les juifs, sous ce rapport, procèdent et, ont toujours procédé de même façon, sinon avec plus de rigueur encore, et, volontiers, ils auraient répété avec la loi de Manou :

« Une femme est sous la garde de son père pendant son enfance, sous la garde de son mari pendant sa jeunesse, sous la garde de ses enfants pendant sa vieillesse ; elle ne doit jamais se conduire à sa fantaisie [2]. »

La femme dans la société juive, de même d'ailleurs que chez tous les peuples primitifs, était très dépen-

[1] *Dictionnaire géographique et historique de l'Empire de Russie*, par N.-S. Vsévolojsky. Moscou, 1813, t. Ier, art. *Tcheremisses*, p. 259.

[2] *Loi de Manou*, livre IX, 4, trad. de Loiseur-Deslongchamps.

Digitized by Google

dante. On la considérait comme une propriété que l'on achetait à son père en l'épousant, et dont on était le maître presque absolu.

Un vœu ou un serment d'elle ne comptait pas si le mari ne le ratifiait [1].

A cet égard, du reste, règne parmi eux l'unanimité la plus complète.

Le Talmud dénie tout droit d'égalité à la femme et l'oblige à cacher sous un voile épais, et même sous un bonnet, le plus bel ornement de sa tête, sa chevelure ; d'après sa loi, au surplus, elle est réputée n'avoir que des idées légères, ou, plus simplement, être trop légère d'idées et incapable d'aucune chose sérieuse.

Dans le traité *Calla* ou « de la Mariée », traité qui s'occupe de tout ce qui a rapport au devoir conjugal, il est écrit : « Les *sages* (les docteurs) disent : L'homme peut user de sa femme de telle façon qu'il lui plaît. Ce cas n'est nullement différent de celui qui achète du boucher un mor-

[1] Gustave Le Bon. — *Les premières civilisations*, in-8 jésus, p. 652, chez Marpon et Flammarion.

Digitized by Google

ceau de viande; selon qu'il lui plaît, il le mange ou rôti, ou bouilli, ou cuit sur la braise. »

Faut-il rappeler maintenant qu'un rabbin célèbre, Schamaï, déclarait que l'on peut justement répudier sa femme quand elle a laissé brûler un légume ?

Toujours et partout, la femme est regardée et traîtée en être inférieure, et ce mépris où la tiennent les Sémites revêt parfois les formes les plus inattendues, va même jusqu'à opérer des transpositions de textes dans des traductions, de manière à ainsi donner une priorité apparente à l'homme :

Chez les Accadiens, c'était la mère et non le père qui était à la tête de la famille.

Dans les textes bilingues nous trouvons toujours la femme mentionnée avant le mâle dans l'original accadien, tandis que le traducteur sémite ne manque jamais de le placer dans l'ordre inverse[1].

Mais, ce n'est pas tout ; en Israël le mépris de

[1] Sayce. — *Babyl. relig.*, p. 176.

Digitized by Google

la femme est tel que le fait de mettre au monde une fille est pour la mère comme une sorte d'opprobe dont elle doit se laver.

Après la naissance d'un fils, en effet, suivant la loi juive, la mère est exclue du temple durant une période de quarante jours; si sa progéniture est une fille, son impureté se trouve accentuée, et, elle doit laisser passer une période double de temps avant de pénétrer dans la synagogue qu'elle souillerait autrement.

Au surplus, les obligations blessantes pour la femme se rencontrent à chaque instant dans les prescriptions religieuses. Ainsi, elle n'est point jugée digne d'assister à la cérémonie de la circoncision, ni même d'entrer alors dans le temple.

Chez les juifs, le père est obligé par la loi de faire circoncire son fils au huitième jour, à moins de maladie de l'enfant. La nuit qui précède la circoncision se nomme veille, parce que toute la famille doit garder l'enfant. Le parrain tient le nouveau-né pen-

Digitized by Google

dant l'opération, et la marraine doit le porter jusqu'à la synagogue, mais ne doit pas y entrer[1].

Mais, c'est surtout dans les cérémonies courantes du culte que l'abjection où se débat la femme juive est profondément marquée.

Un ancien rabbin converti au catholicisme, P. L.-B. Drach, nous a laissé à ce propos des renseignements bien curieux :

C'est une chose remarquable, dit-il, que l'anathème particulier que faisait peser sur la femme la loi mosaïque, c'est-à-dire, le régime qui était en vigueur avant la réparation du péché introduit dans le monde d'abord par la femme.

Nous recommandons aux dames de ne pas lire l'Ecclésiastique, car elles y rencontreraient ce vers peu galant : « La teigne s'engendre dans les vêtements, et l'iniquité de l'homme provient de la femme : » *ou, comme porte l'original grec* : « Et l'iniquité de la femme provient d'elle-même. »

Les rabbins, qui dans leur aveuglement ne reconnaissent pas la rédemption du genre humain,

[1] Dr Corre. *La mère et l'enfant dans les races humaines.* — *Revue internationale des sciences biologiques*, t. IX, 1882, p. 170.

Digitized by Google

continuent à suivre le même système à l'égard du sexe.

Exclue de toutes les cérémonies du culte, au point que la prière n'est pas obligatoire pour elle aussi strictement que pour l'homme, la femme juive ne peut pas, sans péché, prendre connaissance des principes de sa religion. « Celui qui enseigne à sa fille la loi sainte, dit le Talmud, est aussi coupable que s'il lui apprenait des obscénités. »

Elle est exempte de la plupart des commandements affirmatifs ; comme, par exemple, ceux qui dépendent de certains temps. Il lui est même interdit de porter les phylactères, en hébreu théphillin [1], et les houppes que les pharisiens du temps de Notre-Seigneur se montraient si jaloux d'étaler aux yeux du peuple, et que ceux de nos jours continuent à regarder comme les insignes

[1] Les *Phylactères* ou *Thephillin* sont des sortes de reliquaires ; ils renferment, nous apprend le *Catéchisme à l'usage de la jeunesse israélite* du grand rabbin Ulmann, quatre chapitres du Pentateuque (les passages contenus dans les Thephillin sont : Ex. 13, 1 à 16, et les deux premiers chapitres du Schéma), et doivent être portés, pendant la prière du matin, au bras gauche et sur le front

On est obligé de mettre les thephillin à partir de l'âge de treize ans.

Cette pratique, ainsi que celle des Tsitsith, sorte de franges que la loi de Dieu prescrit aux Israélites de porter à leurs vêtements, n'est pas obligatoire pour les femmes.

Les théphillin ne se portent pas les jours de sabbat et de grandes fêtes.

Digitized by Google

de leur *dignité de Juifs*, et comme le signe de l'alliance de Dieu avec son peuple d'Israël.

Dans le temple de Jérusalem les femmes étaient traitées comme des profanes : elles ne pouvaient pénétrer dans l'intérieur du parvis où les hommes seuls étaient admis. Elles devaient s'arrêter dans un grand vestibule qui a été nommé pour cette raison: *vestibule des femmes*, *atrium mulierum*. De nos jours encore, les juifs scrupuleux leur défendent d'entrer dans la partie de la synagogue où sont les hommes. Elles se doivent tenir ou dans une pièce séparée, ou dans des galeries supérieures fermées avec des grillages et des rideaux [1].

Il est connu que les femmes n'héritaient pas des

[1] Ces assertions de Drach ont du reste été relevées par bien des auteurs, et, il y a à peine encore quelques mois, un écrivain judéophile, M. Michel Delines, dans un roman intitulé *La Chasse aux Juifs* (Paris, in-18, chez A. Dupret, 1887, p. 101), faisait dans les termes suivants le tableau d'un service religieux dans une synagogue d'une petite ville russe : « Les femmes n'assistaient pas à ce service. Du reste, tout le bas de la synagogue est toujours réservé aux hommes ; dans celle de Zlatov, la congrégation féminine était reléguée dans des sortes de loges suffocantes, éclairées par des lucarnes pratiquées dans la paroi et drapées de rideaux verts. Il était bien rare qu'une juive fût assez effrontée pour passer la tête sous le rideau, et la présence du beau sexe dans la synagogue ne se trahissait que par des cris et des sanglots, chaque fois que le chantre élevait la voix. »

Digitized by Google

biens de leurs parents, tant qu'il existait des héritiers mâles.

Voici une autre disposition de la loi de *rigueur*, disposition d'autant plus digne d'attention qu'elle a un rapport plus direct avec les suites du péché originel. Lorsqu'une femme mettait au monde un enfant mâle, elle était impure pendant sept jours après lesquels elle devait compter trente-trois jours de purification. Mais devenait-elle mère d'une fille, son impureté durait *deux semaines*, et son temps de purification était de soixante-six jours [1].

Et il ne faudrait par croire que ce soit seulement jadis, ou encore dans des contrées où les juifs sont demeurés dans un état de civilisation tout à fait rudimentaire, que de telles opinions soient professées vis-à-vis des femmes. En France même, à l'occasion, on sait fort bien leur rappeler qu'elles sont d'un ordre très inférieur.

Le fait divers suivant, que nous empruntons au *Petit Marseillais* du 19 juin 1890 est, dans le cas

[1] Drach. — *De l'harmonie entre l'Eglise et la synagogue*, 2 vol. in-8. Paris.

Digitized by Google

qui nous occupe ici, particulièrement instructif :

« Nous avons reçu hier, dans nos bureaux, la visite d'une jeune dame *israélite* qui, s'étant présentée dans l'après-midi, accompagnée de sa bonne, à la synagogue de la rue Breteuil, où se préparait une cérémonie nuptiale, a été priée de sortir. Cette injonction a paru d'autant plus arbitraire à la jeune femme que rien dans sa mise ni dans son maintien ne la justifiait. S'il est une maison, cependant, dont les battants doivent être largement ouverts, dans toutes les religions, aux fidèles, habitués ou non, c'est, il nous semble, celle qui porte le titre de Maison de Dieu. Nous estimons que, dans le cas, on a enfreint et les lois de la courtoisie et celles de la justice... »

Mais, reprenons le livre de Drach !

Le Talmud, dit-il, assimile en toute chose la femme à l'esclave. Ce code abominable va plus loin : il déclare que le mari est tellement maître de sa femme qu'il peut en user, bon gré mal gré, comme de la viande qu'on achète à la boucherie, et que l'on accommode selon son goût et son caprice.

Digitized by Google

Les rabbins admettent aussi comme une conséquence de ce qui précède, que le mari peut faire sentir son mécontentement aux épaules de sa moitié. Ils allèguent ce droit de l'autorité maritale comme motif de ce que la loi mosaïque défend à la tante d'épouser le neveu, tandis que l'oncle peut épouser la nièce. « Parce que, disent-ils, dans ce dernier cas il n'y a nul inconvénient que l'oncle administre la correction maritale à sa nièce toutes les fois qu'il le juge à propos. Mais dans le premier cas le neveu se trouverait dans la nécessité de corriger sa tante, ce qui est un péché. »

Les prières publiques de la synagogue, et généralement toute cérémonie du culte ne se peuvent faire que dans une assistance de *dix personnes*[1]. Ce nombre selon les rabbins, y attire la présence du Seigneur,

[1] Dans le catéchisme ou éléments d'instruction religieuse à l'usage de la jeunesse israélite, de Ulmann, grand rabbin, revu par le grand rabbin Wogue, et qui est publié à Paris chez Blum, librairie du culte israélite, 11, rue des Rosiers, on lit à la page 55 :

D. De combien de personnes doit se composer une réunion pour que la prière ait le caractère d'un office public?

R. De dix personnes *mâles*, au moins, ayant accompli leur treizième année.

Semblablement, après le repas, lorsqu'il s'agit de rendre les grâces, le rituel, sans s'occuper jamais des femmes, prévoit simplement le cas où il y a à table plus de dix hommes ou moins de trois. « S'il y a à table trois hommes, ou au-dessus jusqu'à neuf inclusivement, l'un d'entre eux prononce la bénédiction à haute voix, tandis que les autres la répètent tout

Digitized by Google

conformément à ces paroles du psalmiste : « Le Seigneur assiste dans l'assemblée de Dieu. » Or, le Talmud prouve avec sa logique ordinaire, c'est-à-dire illogique, qu'une *assemblée* n'est pas moins de dix personnes. Si donc il y avait neuf hommes et un million de femmes, il n'y aurait pas *assemblée;* par la raison que les femmes *ne sont rien.* Mais qu'il arrive seulement un petit garçon de treize ans et un jour, aussitôt il y a *assemblée sainte;* et de la part de nos docteurs, permis à Dieu de s'y rendre.

Enfin, et pour achever de donner une idée de l'état d'abjection de l'autre sexe dans la synagogue, il suffit de faire connaître que dans leur prière journalière les juifs disent tous les matins : « Soyez béni, ô Seigneur notre Dieu, roi de l'univers, de ne m'avoir pas fait naître femme [1]. »

bas, » est-il écrit dans la traduction faite par Drach, du temps où il était encore rabbin, des *Prières journalières à l'usage des Israélites français du rite allemand.*

[1] Voici, du reste, à titre de curieux document justificatif, le texte authentique de cette prière à laquelle il est ici fait allusion, tel qu'il se trouve transcrit dans les *Prières journalières à l'usage des Israélites français du rite allemand,* traduites par D. Drach, rabbin, docteur de la loi, in-12, Paris, 1819, p. 5 :

« Sois béni, Seigneur notre Dieu, Roi de l'univers, qui donne au coq de l'intelligence pour distinguer le jour d'avec la nuit.

« Sois béni, Seigneur notre Dieu, Roi de l'univers, de ne m'avoir pas fait naître gentil.

Digitized by Google

Tel était l'état de la femme dans la synagogue ; tel il est encore chez les juifs et chez tous les peuples idolâtres ou infidèles [1].

Tous les auteurs, même les plus dévoués à la cause israélite, sont unanimes à noter cet état d'infériorité et d'abaissement qui de tous temps a été le seul réservé à la femme juive.

Non, — écrit Gerson-Levy au cours d'une étude publiée dans les *Archives israélites*, — il n'y a pas à se faire d'idée de l'état d'abrutissement dans lequel a été élevée la femme juive des derniers siècles, de la condition abjecte à laquelle elle a été réduite dès l'enfance. Toute son instruction religieuse consistait dans la lecture corrompue des prières hébraïques dont elle ne comprenait pas un mot : autant dire qu'elle n'a jamais prié. La fréquentation de la synagogue, tant recommandée aux hommes, était absolument facul-

« Sois béni, Seigneur notre Dieu, Roi de l'univers, de ne m'avoir pas fait naître esclave.

« *Sois béni, Seigneur notre Dieu, Roi de l'univers, de ne m'avoir pas fait naître femme.*

Les femmes disent : « Sois béni, Seigneur notre Dieu, Roi de l'univers, *qui m'as faite selon ta volonté.*

« Sois béni, Seigneur notre Dieu, etc., etc.

[1] P.-L.-B. Drach. — *De l'harmonie entre l'Eglise et la synagogue*, t. II, p. 332.

Digitized by Google

tative pour elle. Une enceinte particulière, munie de fenêtres garnies d'un grillage très serré, était destinée aux femmes, de manière à leur faire plonger la vue sur les hommes sans pouvoir en être vues. Souvent, en écoutant sans entendre des controverses rabbiniques (car de prédications il n'y en avait jamais pour elles), elles s'écriaient pieusement au milieu de l'acharnement des controversistes : « Ce que c'est pourtant que notre sainte religion ! » Il est vrai que quelquefois, pour faire diversion, le prédicateur, qu'on appelait maître moraliste, avait recours à des fables qui interprétaient le sens des Ecritures d'une manière bouffonne, faisant étudier le Talmud à Aman et à Assuérus, partager à Job l'opinion du rabbin, qui prétendit que Job n'a jamais existé. Ces plaisanteries de bas comique étaient une compensation pour les badauds de l'auditoire qu'elles excitaient au moins au rire. Les personnes non mariées du sexe ne s'y présentaient jamais[1].

Comment du reste s'étonner qu'il en soit ainsi quand l'on voit les livres sacrés eux-mêmes proclamer son indignité et la présenter comme un

[1] Gerson-Lévy. — *De la condition et de l'éducation religieuse de la femme hébreue dans les temps anciens et modernes. Archives israélites*, t. XIII, année 1852, p. 608.

Digitized by Google

être sans conséquence que l'homme peut prendre et rejeter à sa guise, au gré de son caprice ?

Le divorce, moralement désapprouvé par les paroles de la Genèse (II,24), est cependant permis sous le point de vue du droit, lorsque le mari ne se plaît plus avec sa femme, ayant trouvé en elle *quelque chose de honteux* (Deutér., XXIV, 1). Il résulte clairement des paroles du texte que le mari était seul juge des défauts qu'il pouvait avoir découverts dans sa femme, et qu'il lui était loisible de la répudier, sans avoir besoin pour cela d'une décision juridique [1].

Mais, bien mieux encore, les juifs ont été jusqu'à édicter des règlements et des pénalités destinés à sanctionner la supériorité de l'homme, rétablissant en quelque sorte au profil du mâle cette curieuse loi du *tabou* des indigènes océaniens, loi qui défend sous les peines les plus sévères jusqu'au simple contact de certains objets déclarés sacrés.

C'est ainsi que le règlement, publié en 1779

[1] S. Munk. — *De la position de la femme chez les Hébreux. Archives israélites*, t. VI, année 1845, p. 44.

Digitized by Google

par les députés ou syndics israélites de la communauté d'Avignon, prononçait une amende contre la femme coupable d'avoir abordé un homme à la porte de l'*école*[1] pendant le temps de la prière et de ne s'être pas retirée immédiatement sur l'injonction du baylon[2].

Les superstitions, au surplus, — et Dieu sait si elles sont nombreuses et encore puissantes dans les populations juives, — entretiennent ces croyances à l'impureté de la femme et à son infériorité. Que si, alors, la passion religieuse s'en mêle, la foule des Israélites ne connaît plus d'autre loi qu'un fanatisme imbécile. Les tristes incidents qui se passèrent à Yassy, — petite ville de Roumanie, — le 11 mai 1879, à l'occasion de l'enterrement du rabbin Sor, nous en sont une preuve lamentable.

Le rabbin Sor venait de mourir. Plus de dix mille Israélites s'étaient réunis des divers quartiers de la

[1] Nom donné autrefois à la synagogue.

[2] *Un voyage dans les communautés israélites de l'Est et du Midi de la France. Archives israélites*, t. IV, année 1843, p. 686.

Digitized by Google

ville et même des villages voisins. Cette foule s'était d'abord formée sans trop de confusion; mais les superstitions les plus grossières sont entretenues par certains rabbins au sein de ce peuple qu'ils disent la « nation choisie de l'Eternel », et le fanatisme ne devait pas tarder à produire ses fruits accoutumés, les vociférations haineuses, les désordres, les violences de tout genre.

Il paraît qu'au moment même où le cortège funèbre quittait la demeure du défunt, un mot d'ordre singulier fut transmis de rang en rang; il s'agissait d'empêcher qu'aucune femme se montrât sur le passage du corps. Bien qu'il ne se trouve ni dans l'Ecriture, ni dans le Talmud aucune prescription de ce genre, plusieurs sectes juives enseignent, dit-on, que la présence d'une femme devant le corps d'un rabbin mort suffit pour noircir l'âme de celui-ci.

Qu'une telle croyance existe ou non, le mot d'ordre n'en fut pas moins observé par les Israélites qui accompagnaient le corps du rabbin Sor. Toutes les femmes qui se montrèrent aux fenêtres ou aux portes, sur le passage du cortège, furent injuriées, maltraitées, et parfois même foulées aux pieds.

Cette foule grossière et fanatisée brutalisait d'ailleurs indistinctement les juives et les chrétiennes. Les Israé-

Digitized by Google

lites qui précédaient le corps criaient : « Que les femmes se retirent ! » et celles qui n'obéissaient point à l'instant étaient frappées sans merci.

Le cortège ayant dû s'arrêter quelques minutes devant l'hôpital israélite, ces violences prirent un caractère plus grave encore. Des dames s'étant réunies à la porte de la cour d'un prêtre roumain, pour voir défiler cette bizarre procession de la journée, l'on vit alors se produire une scène de violence indescriptible, dans laquelle des femmes furent tellement maltraitées que l'une d'elles courut risque de la vie [1].

Par une pente toute naturelle et justement en raison même de ce mépris profond dans lequel ils tiennent leurs femmes, les juifs, tout comme le font encore de nombreuses populations sauvages, n'attachent guère d'importance à leur moralité. Ils en attachent si peu, même, que bien loin de combattre leur penchant possible à la débauche, ils l'exploitent, et, souvent ouvertement, trafiquent de la prostitution de leurs épouses et de leurs filles.

[1] Emmanuel Crezzulesco.—*Les Israélites en Roumanie*, broch. in-8, Paris, 1879, p. 44 et 45.

Digitized by Google

Dans toutes les villes européennes où les juifs pullulent, cette sorte de traite de la chair à plaisir est absolument courante, et il n'est pas un voyageur à qui ne soit arrivé l'occasion d'en faire l'expérience.

En Portugal, ce sont surtout les jeunes juives qui sont *louées* par leurs parents à qui veut payer leur corps frais et souple ; il en est de même en Hollande, à Amsterdam, notamment ; en Hongrie, à Buda-Pesth ; dans les villes roumaines, etc. Mais, c'est surtout en Russie que cet immonde négoce se pratique avec le plus de cynisme. Dans toutes les localités où les juifs forment une part importante de la population, nous disait encore récemment un de nos amis revenant de Russie, à Vilna, à Kovno, à Louga, etc., etc., tout voyageur isolé débarquant dans une gare est bien vite abordé par des entremetteurs de religion juive, qui lui offrent avec instance des femmes et... des petites filles.

Au surplus, ces faits ont été relevés bien des fois par les narrateurs, et, les récits de voyages

Digitized by Google

en Russie fourmillent de ces anecdotes graveleuses qui éclairent d'un jour singulier les mœurs de ces actuels descendants d'Abraham.

Quoi de plus suggestif en la matière, et aussi de plus précis que les pages suivantes où un écrivain bien connu, M. Victor Tissot, raconte d'une manière fort humouristique certaine aventure qui lui survint à Berditschew, alors qu'il parcourait la Russie :

Il était trois heures du matin. Harassé de fatigue, j'avais hâte de me reposer; j'ôtais mon habit lorsque la porte de ma chambre, qui n'avait pas de serrure, s'ouvrit discrètement : un profil sémitique fortement accusé dessina sa silhouette sur la muraille, grossie en charge par la lumière de la chandelle de suif qui brûlait sur la table.

Un vieillard à barbe blanche, portant une petite calotte noire sur sa tête découverte, s'avança, l'échine courbée, avec une allure hypocrite et féline. Il était vêtu d'une longue redingote usée et rapiécée, et chaussé de grosses bottes crottées, sonnantes de clous. Son nez aiguisé comme le bec d'un oiseau de proie se courbait sur ses lèvres pâles, plissées d'un sourire de comédie.

Digitized by Google

Il me regardait de ses petits yeux vifs et pétillants, en roulant dans ses mains une vieille casquette ronde à la visière cassée.

J'attendis qu'il parlât.

Il se mit d'abord à toussailler ; puis, après m'avoir souhaité la bienvenue à Berditschew :

— Votre honneur, me dit-il, je viens voir si vous n'avez besoin de rien... Schmoule, le père Schmoule, est avantageusement connu... Oh ! très avantageusement. Il a pour clientèle la noblesse, la magistrature et l'armée, les étrangers de distinction ne s'adressent qu'à lui...

Il débitait cela en souriant drôlement. Il s'arrêta, attendant l'effet de son entrée en matières. Je me tus. En le voyant, j'avais deviné de suite l'objet de sa visite, mais j'étais dans mon rôle d'observateur en jouant au voyageur novice.

— Votre Honneur n'a besoin de rien ? De rien ? reprit-il en donnant à ces derniers mots une intonation singulière, un accent de sous-entendu polisson.

— J'ai besoin de sommeil, lui répondis-je enfin ; et tu ferais bien de me laisser tranquille.

— Ah ! vous manquez une bien belle occasion !... Vous la regretterez pour sûr, Votre Honneur ! Ce soir, il y a le choix : elles sont deux ; deux merveilles, deux

Digitized by Google

créatures comme vous n'en avez jamais vu... jeunes comme l'amour, fraîches comme la rosée... Deux fleurs. Que dis-je ? Deux boutons...

— Et où as-tu cueilli ces fleurs rares ?

— A Berditschew, Votre Honneur... On découvre encore quelques perles dans ce tas de boue, mais il faut avoir l'œil de Schmoule, du petit père Schmoule... qui est un chasseur exercé!... et toujours à la piste!...

— Oui, oui, elles sont connues, ces découvertes-là... je parie que ce sont tout simplement deux servantes de l'auberge.

— Votre Honneur ne me connaît pas... Vous ne connaissez pas Schmoule de Berditschew!... Je sais qu'il y en a qui font ça, les gâte-métiers, des hommes sans conscience, mais pas moi... Que dirait ma clientèle?... Je vous assure que c'est une occasion, une occasion unique, car le père s'est mis dans l'embarras, il lui faut absolument de l'argent pour la police... Vous comprenez ?... Quand on est dans le gâchis ?... Je vous en prie, permettez-moi seulement de vous les faire voir, puisque vous doutez... Si elles ne sont pas plus belles que le jour, si elles ne sont pas plus agréables que le vin, vous me chasserez comme un imposteur, vous me battrez... Vous direz partout que Schmoule,

Digitized by Google

le petit père Schmoule, de Berditschew, ne mérite plus l'estime et la confiance des gens sérieux.

Sans attendre ma réponse, il se glissa hors de la chambre avec la souplesse d'un chat et revint au bout d'un instant, accompagné de deux jeunes filles dont la tête était enveloppée d'un châle de laine bleue qui faisait ressortir la fraîcheur de leur visage au teint de neige et le ferme et beau modelé de leur profil oriental.

Grandes, bien faites, leur taille souple et élancée se balançait sur des hanches opulentes. Leurs yeux noirs d'une douceur de velours, avaient des regards chauds qui vous touchaient comme des caresses.

Dans un mouvement de pudeur feinte, elles hésitaient à s'avancer et se tenaient à l'écart, loin de la lumière.

J'étais embarrassé, presque ému en face de ces deux esclaves blanches que ce vieillard m'amenait là, comme à un vieux pacha.

— Celle-ci, me dit le juif en tirant une des jeunes filles par le bras et en la plaçant devant moi, n'a que seize ans ; elle est d'un an plus jeune que l'autre... Ah ! voyez un peu comme c'est fait !...

Et, rejetant le châle qui cachait sa figure, il découvrit ses oreilles ornées de sequins, son cou entouré de colliers de corail et la jolie fossette rose qui indiquait

Digitized by Google

Entremetteurs, malpropres au dernier degré, les juifs sont encore superstitieux à l'excès. Avec une conviction profonde, ils croient aux thaumaturges et aux revenants, et, le métier de sorcier est chez eux un état des plus lucratifs; la clientèle du magicien, à qui personne n'oserait mesurer le salaire, se compose en effet de toute la population, ou à peu près.

Sa renommée de thaumaturge était établie, et les dévots accoururent et se laissèrent prendre à ses airs onctueux comme des mouches à du miel. Moins ses paroles étaient intelligibles, car le plus souvent il daignait à peine répondre par des monosyllabes sans suite, plus il croupissait à plaisir dans la saleté et la vermine, et plus les fidèles avaient de confiance. Ils étaient tous persuadés que Dieu lui avait donné le don des miracles et croyaient de bonne foi qu'il pouvait rendre la vue aux aveugles, l'usage de leurs bras aux manchots, la fécondité aux femmes stériles, exorciser les démons et, ce qui est moins facile, tirer d'affaire les négociants embarrassés. Un jour, un négociant vint lui confier que son commerce ne marchait pas du tout.

Digitized by Google

— Tiens, répondit le rebbe[1] en lui tendant une pièce de monnaie, en guise d'amulette, mets cette pièce dans ta bourse et tant qu'elle y sera, tes affaires iront bien.

Le négociant suivit le conseil et sa boutique marcha.

Vous ne sauriez croire à quel point il s'était emparé de l'imagination de nos malheureux frères et comme il exploitait leur crédulité. L'ignorance et la misère les jettent dans une superstition stupide et aveugle ; le thaumaturge peut leur faire accroire tout ce qu'il veut. Que de fois je me suis querellé et même brouillé avec des amis en voulant les détourner du charlatan !

— Mais, que leur dit-il donc pour les ensorceler ? demanda Yankel Zack avec curiosité.

— Il leur donne des réponses inintelligibles ; il sait que plus elles seront obscures et insensées, et plus elles frapperont. Rien de plus grotesque que ces consultations.

Une pauvre femme m'a raconté qu'elle était allée lui demander comment elle pourrait préserver son enfant du mauvais œil.

— Placez-lui le chant de Déborah sur la poitrine, à répondu le saint.

[1] *Rebbe*, nom donné au thaumaturge.

Digitized by Google

par mois ; on comprend sans peine ce que devient pareille promiscuité[1].

M. Kalixt de Wolski n'est du reste pas le seul qui ait dépeint des tableaux aussi repoussants. Les écrivains les plus sympatiques à la cause juive, n'ont pu s'empêcher de les noter avec dégoût[2], et, il n'est pas jusqu'aux *Archives israé-*

[1] *Revue scientifique* du 28 mai 1887, p. 695, extrait d'une analyse du livre de M. Kalixt de Wolski, *la Russie juive*, un vol. in-18, chez Savine, 1887.

[2] A cet égard, le passage suivant, emprunté au roman de M. Michel Delines, *la Chasse aux Juifs*, roman écrit pour le service de la cause israélite, est des plus instructifs :

« Tout à coup, Léa se souvint de la *mikva*, sorte de mare d'eau boueuse, infecte, où toutes les femmes juives sont condamnées à se plonger le vendredi, pour leur purification religieuse.

« Cette *mikva* est un monument remarquable élevé à la bêtise humaine. Ce bain, jeté sur deux étangs croupissants, avait été bâti un siècle auparavant, et il n'était jamais venu à l'idée de la communauté juive, que les maisons vieillissent et se détériorent, à l'exemple de ceux qui les ont construites. Les bains de Zlatov restèrent vierges de toute réparation : les arrière-petites-filles eurent la satisfaction de se baigner entre les mêmes murs et dans les mêmes eaux que leurs bisaïeules.

« Le bain menaçait de jour en jour de s'écrouler, et les eaux devenaient de plus en plus fétides, à la grande joie des dévotes qui trouvaient plus de gloire à ces exercices mortifiants, du reste beaucoup plus pieux qu'hygiéniques.

« Ainsi, tous les vendredis, Léa, avec une cinquantaine de juives, venait se plonger dans ces eaux sales à demi stagnantes, imprégnées de sueur et exhalant une odeur renversante.

Digitized by Google

lites elles-mêmes qui, à l'occasion, ne reculent écœurées par l'odeur infecte et l'horreur invincible de ces honteux cloaques.

Le lieu des ablutions (dans la synagogue d'Avignon) est effrayant, et c'est sans surprise que nous avons appris qu'il n'était plus guère fréquenté ; c'est un réservoir d'eau stagnante, vers lequel on descend au moyen d'un grand escalier qui a besoin d'être éclairé en plein midi [1].

Mais, ce n'est pas tout, et nous sommes bien loin d'en avoir terminé avec la lamentable série des tares morales qui établissent si nettement l'état d'infériorité, et aussi de décadence profonde, de la race juive.

« Voilà de quelle manière les préceptes de propreté et d'hygiène donnés par Moïse ont été défigurés, et comment le peuple d'Israël est devenu, dans certains pays, la plus malpropre des nations.

« Froïm protestait en vain contre ces ablutions révoltantes, en citant la Bible qui recommande toujours la propreté ; sa femme trouvait sa délicatesse entachée d'hérésie, et pour rien au monde elle n'aurait renoncé à ce plongeon dans la boue, car l'enfant d'une femme qui ne fréquentait pas la *mikva* passait pour un bâtard. » (P. 85 et 86.)

[1] *Un voyage dans les communautés israélites de l'Est et du midi de la France*, — *Archives Israélites*, t. IV, année 1843, p. 688.

Digitized by Google

la fornication — je ne dis pas de l'amour. Mais ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que ce culte ne prit son caractère bien connu de luxure frénétique que sous l'influence des Sémites[1]. »

La Bible contient encore de nombreuses allusions aux honteuses coutumes du cynœdisme : « *Posuerunt puerum in prostibulo* et puellam vendiderunt pro vino, ut biberent[2] » : — « Ils placèrent le garçon dans une maison de prostitution et ils vendirent la jeune fille pour du vin, afin de boire, » et ailleurs : « Et enim ausus est sub ipsâ arce gymnasium constituere *et optimos quosque ephebos in lupanaribus ponere*[3] » : — « Car il osa construire un gymnase sous la citadelle même, et placer dans des lupanars les adolescents les plus beaux. »

Les plus violents débordements étaient énumérés dans leurs codes, chacun en regard d'une peine sé-

[1] Regnard. — *Loc. cit.*, p. 403.
[2] *Joel*, III, 3.
[3] *Machab.*, II, IV, 12.

Digitized by Google

vère. Mais cette sévérité même montre que les transgressions étaient fréquentes.

L'inceste, avec sa sœur, avec sa propre mère, le commerce des hommes entre eux et des femmes entre elles, la bestialité sous toutes ses formes, tels étaient les péchés les plus habituels de cette race, dont Tacite a remarqué l'insatiable sensualité.

Comme chez tous les peuples voluptueux, on voulut toujours en Israël mêler les plus grossiers plaisirs aux rites sacrés et les sanctifier par la religion. Les prostitutions en l'honneur d'Astarté ; les orgies pieuses sur les tapis de fleurs, à l'ombre des bois d'oliviers, dans les nuits tièdes, constituèrent un genre de culte qui ne cessa jamais d'être pratiqué en Palestine, malgré l'indignation des prophètes.

Les interdictions contenues dans le chapitre XVIII du Lévitique telles que celles de l'inceste, des rapports des hommes entre eux, des rapports des hommes ou des femmes avec des animaux, défenses que la plupart des codes n'ont pas promulguées les considérant comme inutiles, montrent le degré de lubricité auquel était arrivé le peuple juif[1].

Au surplus, en ces matières, l'élasticité de

[1] Gustave Le Bon. — *Les premières Civilisations*, in-8° jésus, p. 652, chez Marpon et Flammarion.

Digitized by Google

conscience la plus grande a toujours régné parmi les juifs, en dépit des défenses, des prescriptions et des menaces des livres saints.

Il suffit à un lecteur dégagé de toute croyance religieuse de lire les défenses des premiers livres de la Bible relatives aux incestes, aux crimes contre nature, aux actes de bestialité constamment commis par les juifs avec des porcs, des boucs et autres animaux, aux rapport des hommes entre eux, et à nombre de turpitudes de ce genre ignorées de toutes les autres nations pour être bien fixé sur la valeur morale des fils d'Israël. Aucun peuple n'a laissé, d'ailleurs, de livre contenant des récits aussi obscènes que ceux que renferme la Bible à chaque page. On peut parcourir tous les autres livres religieux du monde, tels que les Védas, l'Averta, les écrits boudhiques, le Coran, etc., sans rien y trouver de pareil. La plupart de ces livres sont fort antérieurs à la Bible et cependant ils contiennent des préceptes d'une moralité bien supérieure à celle du peuple juif[1].

Les pratiques immorales sont exercées chez

[1] Gustave Le Bon. — *Du rôle des juifs dans les civilisations*, *Revue scientifique* du 20 octobre 1888, p. 493.

Digitized by Google

eux couramment, et au grand jour. C'est ainsi que, nous apprend saint Augustin, les femmes juives avaient en usage de porter au cou, pour se préserver de la stérililé, *un phallus* [1].

Mais, bien plus, dans le traité *Ketubot* du *Talmud*, l'on trouve la mention suivante : « *La plupart des hommes sont exercés à s'approcher d'une femme* SANS LÉSER *les signes de la virginité* [2]. » Tout commentaire à une semblable monstruosité serait vraiment superflu; la phrase parle suffisamment d'elle-même.

Un simple fait, d'ailleurs, suffit à montrer jusqu'à l'évidence que ce texte du *Talmud* correspond bien à des habitudes passées dans les mœurs de la race.

Les Hébreux possèdent plusieurs mots pour désigner les diverses sortes de vierge, de même que leur langue, — fait unique assurément, — contient également un vocable pour dénommer

[1] Saint Augustin. — *De civitate Dei*, 6.
[2] *Talmud*. — Traité *Ketubot*, fol. 6, verso.

Digitized by Google

les signes matériels de la virginité, les *betulim*, comme ils disent :

Voici, au surplus, ces différents termes avec leurs sens particuliers à chacun.

Naara, nom générique de toute jeune femme.

Betula, celle qui a ses *bétulim*, les signes matériels de la virginité physique, quels que soient d'ailleurs son âge, et ses dispositions morales, ou même ses mœurs.

Alma, une vierge jeune dont l'innocence n'a jamais reçu la moindre atteinte ; celle qui, selon la valeur de ce nom, a toujours vécu loin de toute communication avec les individus de l'autre sexe.

Alma, est donc une jeune vierge innocente dont la vertu est toujours demeurée intacte, tandis que la vierge *Betula* peut avoir forfait à l'honneur, et alors elle est d'autant plus corrompue qu'en s'abandonnant au vice le plus honteux, elle a su conserver les signes trompeurs d'une fallacieuse innocence [1].

Il semble, en vérité, que le sens moral soit lettre morte pour les cerveaux israélites. Les cor-

[1] Drach. — *De l'harmonie entre l'Eglise et la synagogue*, in-8°. Paris, 1844, t. II, p. 161 et 162.

Digitized by Google

ruptions que réprouvent d'une manière constante les gens honnêtes chez tous les peuples un peu civilisés, semblent absolument naturelles aux juifs, et il n'est pas jusqu'à leurs prêtres qui ne les sanctionnent au besoin

Puisque l'occasion s'en présente, il n'est pas hors de propos, et encore moins inutile de dire un mot au sujet de l'indulgence des rabbins pour le concubinage, pourvu qu'on ne s'adresse pas à une jeune mariée, ni à une infidèle. Parmi les autorités que nous citons dans nos observations sur les décisions du sanhédrin de 1807, pour prouver qu'ils professent cette monstrueuse doctrine, il y a celle du *Ramban* (Rabbi Moïse Nahhménides), qui jouit d'une si grande autorité dans la synagogue. Dans sa correspondance théologique, ce rabbin s'étonne qu'on puisse mettre en doute si pareille chose est permise. « Je ne puis concevoir, dit-il, comment on peut en douter ; c'est certainement un commerce licite. » Rabbi David Abudraham, page 113, col. 3 de l'édition de Prague, rapporte ces mêmes paroles du *Ramban*, et les corrobore par plusieurs sentences des Maïmonides. Aussi pour l'accomplissement du précepte de procréer des enfants, d'après le sens que les rabbins, suivis en cela par plusieurs

Digitized by Google

théologiens hérétiques, attachent à ces paroles de la Genèse : *Crescite et multiplicamini*, les docteurs de la synagogue ne demandent-ils pas qu'on se soumette au joug du mariage. Voyez Rabbi *Ascher*, *De la bénédiction du mariage*, Abudraham, *ubi supra*, et autres *décisionnaires* [1].

Mais, bien mieux, les écrivains juifs de notre temps n'hésitent nullement à présenter l'apologie des écarts de mœurs les plus caractérisés.

C'est ainsi que dans une étude sur « la Juive » publiée dans les *Archives israélites*, M. Alexandre Weill, après nous avoir raconté, en les trouvant d'ailleurs toutes naturelles et très justifiées, quelques-unes des histoires graveleuses que l'on rencontre si fréquemment dans la *Bible*, ajoute sans sourciller, avec innocence, presque :

Même l'histoire des filles de Loth n'est pas immorale. Ces braves filles, loin de songer à une action, libidineuse, se sont littéralement sacrifiées pour le bien de l'humanité. Qu'on n'oublie pas que le pays, à deux

[1] P.-L. Drach.—*De l'harmonie entre l'Eglise et la synagogue*, in-8°. Paris, 1844, t. Ier, p. 208.

Digitized by Google

cents lieues d'alentour, était détruit et réduit à un vaste désert, où il n'y avait plus ni bête ni homme ; qu'on se transporte en imagination vers ce temps primitif où il n'y avait ni science géographique ni relations sociales entre un pays et un autre. Après la destruction de Sodome et de Gomorrhe et de tout le district autour de la mer Morte, ces filles pouvaient sérieusement craindre qu'avec elles et leur père ne finît l'humanité. La preuve que la Bible ne leur impute pas cette action à crime, c'est que les résultats n'en sont nullement calamiteux ou seulement malfaisants [1].

Quel commentaire ajouter à des écrits de ce genre, et, quelle dépravation profonde ne décèlent-ils pas chez leurs auteurs ?

Aussi, quand on voit les premiers de la race, en somme, faire de la sorte pareil oubli de tout ce qui est pudeur et honnêteté morale, comment s'étonner de rencontrer une dépravation plus grossière encore, l'étalage de toutes les passions

[1] Alexandre Weill. — *La Juive. Archives israélites*, année 1862, vol. XXIII, p. 677.

Digitized by Google

mauvaises chez le gros du peuple, que n'a affiné aucune culture, aucune éducation ?

Parfois, cependant, les juifs veulent bien déplorer quelque peu les mœurs lamentables de certains de leurs coreligionnaires.

L'extrait suivant d'un article du journal algérien *le Courrier d'Oran*, reproduit par les *Archives israélites*, et qui a trait à la dépravation des juifs au Maroc, nous fournit un intéressant exemple de ces très rares instants de condescendance et de sincérité.

« C'est chez ce digne et bon citoyen que nous avons passé la « Buena Noche » de Noël où les juifs nous ont donné une fois de plus un exemple frappant de leur soif insatiable de l'argent, car, attirés par l'appât de quelques verres de genièvre, leur boisson favorite, une bande est venue avec des tambours de basque et d'une voix nasillarde, souhaiter la « Buena Noche » à ce seul chrétien qui se trouve dans la localité ; mais ce qui nous a le plus surpris et qui surpasse l'imagination, c'est que ces enfants d'Israël, mettant l'intérêt pécuniaire au-dessus de leurs croyances religieuses, ne se sont pas fait de scrupule pour porter

Digitized by Google

des toasts en l'honneur de la Vierge de Nazareth et de l'Enfant Dieu.

« Cette secte ne laisse pas moins à désirer sous le rapport des mœurs, car outre plusieurs faits dont nous avons été les témoins oculaires, nous en citerons deux à l'appui de leur immoralité : l'un, c'est la facilité avec laquelle, pour ce métal, l'argent, qui est leur idole, certaines mères livrent leur fille au concubinage ; l'autre [1] . . . . . .

« Devant de pareils faits, nous ne pouvons que faire des vœux pour que la moralité et la civilisation viennent au plus vite porter leurs fruits salutaires au milieu de cette population qui sacrifie tout à l'argent [2]. »

Sous le rapport des bonnes mœurs, les juifs, nous en avons dès à présent la preuve abondamment faite, sont loin de tenir un rang honorable parmi les nations policées, et, c'est à peine si l'on peut observer des coutumes analogues aux leurs chez les tribus à demi barbares de certaines régions de l'Asie.

[1] Ici les *Archives* mettent une ligne de points !

[2] *Archives israélites* du 12 janvier 1880, t. XLI de la collection, p. 54.

Digitized by Google

Leurs mœurs, usages et habitudes journalières sont telles qu'on peut les attendre de races où le progrès ne s'est guère caractérisé.

C'est ainsi que les juifs ont toujours été, et sont encore aujourd'hui, plus que jamais, d'une malpropreté révoltante, contre laquelle vainement on s'efforcerait de réagir.

Le race est de nature sordide, et ne connaît pas le dégoût des choses répugnantes : « Il fallait des prescriptions légales sévères pour empêcher les Israélites de manger du chien, des charognes et toutes sortes de malpropretés [1]. »

Les commandements des prophètes, les enseignements de l'expérience n'ont même jamais obtenu assez de puissance pour réagir contre ce vice fortement enraciné par une longue suite de pratiques.

Le premier luxe que les législateurs aient essayé de généraliser en Israël, et qu'ils semblent avoir eu

[1] Gustave Le Bon. — *Les premières civilisations*, in-8° jésus, p. 657, chez Marpon et Flammarion.

Digitized by Google

bien du mal à obtenir, c'était la propreté. Elle était indispensable à cette race malsaine plus qu'à toute autre, pour ne pas être absolument rongée par les ulcères, la gale, les dartres, la lèpre. Le plus clair héritage des enfants d'Israël, indépendamment des douteuses promesses de Iahvé, c'est un sang vicié, toujours prêt à les couvrir de maladies cutanées[1].

Israël ne connaît aucune prodigalité, pas même celle de l'eau claire ! A qui veut s'en convaincre, il suffit de visiter le lieu réservé aux ablutions rituelles des femmes.

Certaines de leurs cérémonies sont tout à fait repoussantes, par exemple, la *Milkva* ou purification de la femme : la Milkva est un supplice épouvantable, d'une malpropreté scandaleuse. Il s'agit pour les femmes juives de se plonger entièrement, c'est-à-dire jusqu'au-dessus des cheveux, trois fois de suite, dans la Milkva, grand bassin rempli d'eau, et, cela fait, de se rincer la bouche avec l'eau de la Milkva. Or, l'eau de ce bassin sacré ne peut être renouvelée qu'une fois

[1] Gustave Le Bon. — *Les premières civilisations*, in-8° jésus, p. 656, chez Marpon et Flammarion.

Digitized by Google

que cette constatation des *Archives israélites* est exacte ; jadis, en effet, il en était également de même.

La prostitution, en vérité, n'a jamais cessé d'être commune en la tribu d'Israël, et leurs femmes célèbres des temps anciens, celles dont ils chantent exceptionnellement les vertus et les mérites, doivent leur gloire à un mélange de manœuvres astucieuses et d'agissements de courtisanes : telle Judith qui, après avoir livré son corps à Holopherne, le tue traîtreusement; telle cette Esther dont on nous a donné un portrait si mensonger et qui, en réalité, joua un rôle tout de perfidie et de dépravation.

La lecture de la Bible est d'ailleurs fort édifiante sous ce rapport.

Les pratiques prostitutionnelles étaient si bien invétérées dans les mœurs que, à chaque pas, le Livre saint est rempli de défenses et de menaces, bien vaines d'ailleurs, contre ceux qui les enfreindraient.

« Et tu ne prostitueras pas ta fille, de peur

Digitized by Google

que la terre ne soit souillée et remplie de crimes, » dit le Lévitique[1], et, est-il ajouté dans le Deutéronome[2] : « Non erit meretrix de filiabus Israël, nec scortator de filiis Israël », — « Il n'y aura point de prostituées filles d'Israël, ni de fornicateurs fils d'Israël. »

Chez les Hébreux, la prostitution sacrée était d'une pratique courante, et, aussi bien que les femmes, les hommes s'y livraient. « C'est en Syrie, chez les Kanaamites, chez les Hébreux, chez les Phéniciens, que la prostitution sacrée, mâle et femelle, s'étale avec le plus d'impudeur », écrit M. A. Regnard dans une étude récente sur le sémitisme[3], et, fait-il encore observer avec juste raison, ce sont les Sémites qui ont le plus contribué à son développement.

« On sait à quel dévergondage sacré donna lieu plus tard le culte de cette divinité (Istar), envisagée beaucoup moins comme vierge que comme déesse de

[1] *Lév.*, XIX, 29.

[2] *Deutér.*, XXIII, 17.

[3] A. Regnard. — *Le Semitisme*, n° du 30 avril 1890 de la *Revue internationale*, *La Société nouvelle*, p. 403.

Digitized by Google

la naissance d'une gorge déjà formée. La jeune fille rougit. Il lui donna une petite tape sur la joue, et ajouta en riant :

— Un peu farouche, mais elle s'apprivoisera...

Il prit ensuite la chandelle qui brûlait sur la table, la moucha avec les doigts, et s'approchant de la seconde jeune fille, qui n'avait pas bougé pendant tout ce temps, il me dit en l'inondant tout à coup de lumière et en retirant le peigne qui retenait les lourdes torsades de son chignon :

— Que Votre Honneur daigne maintenant regarder ces cheveux...

Ils tombèrent brusquement, tous ensemble, comme les flots d'une chute d'eau, déroulant leurs longues mèches noires aux annelures de serpent et aux reflets bleus; elle en fut inondée tout entière, jusqu'aux talons, comme d'une vague frissonnante; elle en fut couverte comme d'un manteau splendide.

— Eh bien!... Vous ai-je trompé, Votre Honneur? répétait le juif en levant et en abaissant la lumière, pour bien me montrer la jeune fille... Je vous l'ai dit, Schmoule ne trompe personne... Deux morceaux de roi... et qui valent cher... Laquelle des deux[1]...

[1] Victor Tissot. — *La Russie et les Russes*, indiscrétions de voyage. Paris, Dentu, in-18, p. 54 et suivantes.

Digitized by Google

Au reste, les débauches génésiques ont toujours été caractéristiques de la race juive, cette race dont Tacite disait : « *Projectissima ad libidinem gens*[1]. »

En notre temps, — le fait est connu de tout un chacun, — il est manifeste que le monde de la galanterie compte en des proportions très fortes des femmes israélites :

Depuis un quart de siècle, les moralistes se demandent avec raison : d'où vient que dans toutes les grandes villes de l'Europe on remarque, parmi les femmes de mauvaise vie, un plus grand nombre de juives que de chrétiennes ? Cette question est malheureusement motivée, car, à Paris, à Londres, à Berlin, à Hambourg, à Vienne, à Varsovie et à Cracovie, dans ce qu'on est convenu d'appeler le demi-monde, sur les places publiques et même dans les maisons de prostitution, on rencontre plus de juives que de chrétiennes, en tenant compte de la proportion qui existe entre les deux populations[2].

Mais, ce n'est pas seulement pour notre époque

[1] Tacite. — *Histoire*, IV, chap. v.
[2] *Archives israélites*, année 1867, n° 15, p. 711.

Digitized by Google

Elle est revenue enchantée du conseil, qu'elle avait payé de tout ce qu'elle avait fait d'économies pendant l'année.

Une autre avait un enfant délicat. Le rebbe lui ordonna, pour le fortifier, de lui raser la tête et de ne laisser pousser qu'un cheveu au milieu : « Ce sera, dit-il, le cheveu de Samson. »

Maintenant cet enfant est devenu un vigoureux gaillard, et sa mère lui répète tous les jours qu'il doit sa santé à la science de Guercham.

La femme d'un de mes amis eut des couches très pénibles ; son mari courut chez l'oracle.

— Mettez-lui sur le nombril une pièce d'or, lui dit-il, l'éclat du métal attirera votre rejeton et lui fera quitter les ténèbres pour trouver la lumière.

Eh bien! c'est par de semblables inepties que Guercham est devenu célèbre, au point qu'on a offert à son fils 10,000 roubles pour le vieux bonnet de son père, sanctifié par une couche de crasse d'un pouce d'épaisseur [1].

Et, comme nous le disions tout à l'heure, c'est bien l'ensemble de la race qui posède ces

[1] Michel Delines. — *La Chasse aux juifs*, un vol. in-18, Paris, 1887, p. 54 et suivantes.

Digitized by Google

croyances et ces superstitions, et, il ne faut même pas en excepter ceux qui occupent le premier rang, sous le rapport intellectuel au moins, et qui se sont donné la mission de diriger leurs coreligionnaires.

On en jugera sainement en voyant quelles sont les histoires qu'imprime gravement, à l'occasion, le plus autorisé des journaux juifs, les *Archives israélites*.

Que dire, en effet, de ce récit emprunté par-elles au journal hongrois *l'Egyetertès ?*

« A trois quarts d'heure d'ici, dans la petite ville reculée du nom de Diosgyor, un jeune homme, Louis Arnstein, avait, il y a trois semaines, perdu au jeu de cartes 20 kreutzers avec un de ses voisins, et était resté son débiteur. Le créancier demandant un jour à encaisser son bénéfice, Arnstein l'engage en plaisantant à ajouter au contraire 20 autres kreutzers, et alors lui, Arnstein, s'engageait par écrit à se désister, en faveur de son créancier, de sa part du salut éternel (*chelek leslam habo*). Le voisin accepte, fait son versement et reçoit en échange le susdit engagement libellé en due forme.

Digitized by Google

« Deux jours après, Arnstein meurt subitement, laissant en gage sur la terre sa « part de salut éternel ». La nuit qui suivit ses obsèques, le créancier affolé réveille par ses cris tout le voisinage, déclarant que l'âme d'Arnstein lui est apparue, réclamant avec instance la restitution de sa portion de « salut éternel ». Ce phénomène se reproduisit trois nuits de suite.

« Pour mettre un terme à ces obsessions, l'intéressé s'adressa au rabbin, qui se déclara incompétent dans l'espèce. Hier enfin, on a réuni à Szektzo un conseil de six rabbins qui ont décidé que le tombeau du défunt devait être ouvert, et que l'on devait replacer dans le linceul l'engagement écrit par lequel le pauvre trépassé s'était fermé la porte du ciel[1]. »

Comme l'on voit, c'est bien le plus sérieusement du monde que, dans leur journal le plus savant, jusqu'en ces derniers temps, en France même, où le niveau de leur éducation est certainement de beaucoup le plus élevé, les juifs relatent de ces contes bons tout au plus à faire frissonner les enfants aux bras de leurs nourrices !

[1] *Archives israélites*, n° du 10 juillet 1879, t. XL de la collection, p. 230.

Digitized by Google

Les pratiques superstitieuses, au surplus, s'allient volontiers avec leurs mœurs religieuses.

En Israël, où le monothéisme est en quelque sorte comme la caractéristique de la race, — mais non pas, par exemple, une caractéristique de supériorité morale, comme d'aucuns seraient tentés de le croire [1], — le culte fit toujours excel-

[1] « Une théorie scientifique moderne, inattaquée jusqu'ici, considère le monothéisme comme une forme supérieure des religions. Les raisons qu'on allègue pour défendre cette doctrine sont faibles et les raisons qu'on pourrait présenter pour la combattre sont au contraire très fortes. Il suffit d'ailleurs de rechercher par quels peuples le monothéisme a été pratiqué pour voir immédiatement à quel point la théorie précédente est peu fondée.

« Beaucoup de peuples civilisés anciens ont plus ou moins adopté une sorte de monothéisme local, en ce sens que chaque ville reconnaissait généralement un dieu principal — parfois une trinité comme les Egyptiens à Thèbes ou comme plus tard les chrétiens — dominant une foule plus ou moins grande de divinités inférieures tout à fait analogues aux innombrables légions d'anges et de saints du panthéon catholique; mais la seule religion parfaitement monothéiste qui ait régné dans le monde est celle qu'enseigna Mahomet aux tribus demi-barbares de l'Arabie et qu'elles adoptèrent si facilement et font adopter si aisément encore à toutes les populations sauvages de l'Afrique. Or, il est difficile de soutenir que des populations demi-barbares, tels que les anciens Arabes, ou tout à fait sauvages, tels que les nègres africains, aient atteint un niveau de développement intellectuel comparable à celui des Grecs et des Latins dans l'antiquité, des Européens dans les temps moderne. Le monothéisme absolu a toujours répugné à l'ardente imagination créatrice des Aryens, il est resté le dogme des Sémites nomades, et ce dogme, ils le font aisément adopter par

Digitized by Google

lent ménage avec les idées les plus contraires au sens précis et élevé de la divinité, telle que l'ont comprise les chrétiens.

... La grande conception de charité universelle et le pessimisme sombre qui firent d'abord le fond de sa doctrine (à Jésus), comme ils avaient été, 500 ans avant lui, le fond de celle de Bouddha, n'avaient rien de sémitique. De tels principes ne pouvaient être conçus par ce petit peuple juif, intolérant, égoïste, vaniteux et féroce, mais ils se greffèrent sur l'idée de monothéisme local vers laquelle a toujours plus ou moins penché l'esprit exclusif et simpliste des Sémites demi-barbares, tels que les Juifs et les Arabes[1].

Chez les juifs, qu'ils adorassent les faux dieux[2], ou, au contraire, qu'ils sacrifiassent à celui

les populations les plus inférieures parce qu'il n'y en a pas de plus simple ni de plus aisément compréhensible pour un esprit peu développé. » (G. Le Bon. — *Rôle des juifs dans l'histoire de la civilisation. Revue scientifique* du 29 septembre 1888, p. 389.)

[1] Gustave Le Bon. — *Le rôle des juifs dans la civilisation. — Revue scientifique*, 1888, t. II, p. 387.

[2] Ils sacrifièrent à tous les dieux de l'Asie, à Astarté, à Baal, à Moloch, beaucoup plus qu'au dieu de leur tribu, le sombre et vindicatif Iahvé, dans lequel, malgré toute la violence de leurs prophètes, ils n'eurent pendant bien longtemps qu'une confiance très restreinte. Ils adoraient des veaux de métal,

Digitized by Google

de Jacob, le fond de la religion a toujours été le même, la cruauté, et la cruauté poussée jusqu'à ses dernières limites, jusqu'aux sacrifices sanglants, tout comme il existe dans les rites sacrés des peuplades les plus sauvages et les plus dégradées.

Ce n'étaient pas seulement de sacrifices d'animaux que se contentait Iahvé, il lui fallait aussi des sacrifices humains, et la coutume s'en prolongea fort tard chez Israël. Jephté sacrifia sa propre fille ; Abraham faillit sacrifier son fils ; Samuel sacrifia Agog, roi des Amalécites, qu'il fit mettre en pièces devant Iahvé à Guilgol[1].

Et, aujourd'hui encore, il est facile de retrouver dans les mœurs judaïques modernes la trace de ces coutumes sanguinaires.

La religion ne s'est point adoucie et a con-

mettaient leurs enfants dans les bras rougis au feu de Moloch, et livraient leurs femmes à la prostitution sacrée sur les hauts lieux. (G. Le Bon. — *Rôle des juifs dans la civilisation. Revue scientifique*, 1888, t. II, p. 387.)

[1] Gustave Le Bon. — *Le rôle des juifs dans l'histoire de la civilisation. Revue scientifique* du 29 septembre 1888, p. 392.

Digitized by Google

servé un caractère d'horreur tel que, durant tout le moyen âge, et souvent encore de nos jours, — la dernière affaire de ce genre remonte à quelques mois[1], — nous voyons s'élever à tout

[1] Voici, en effet, à titre de document justificatif sur la matière, l'article que le journal marseillais, *le Soleil du Midi*, en date du jeudi 15 mai 1890, publiait sous ce titre : « *Enfant égorgé.* »

« On sait que les chrétiens orientaux accusent les juifs talmudistes d'égorger des chrétiens afin de se servir de leur sang pour la Pâque juive. On écrit à l'*Univers*, à l'occasion d'une accusation de ce genre :

« Un jeune enfant de cinq ou six ans, appartenant à une famille arménienne catholique et portant le nom de Henri Abd el Nour, a disparu de la maison paternelle au temps de Pâque ; on l'a cherché en vain pendant de longs jours ; folle de douleur et d'angoisse, la mère est allée consulter un devin qui lui a dit : L'enfant est dans un puits... Et enfin : Il est dans tel puits, qu'il a désigné. Je passe sur les charlataneries de ce sorcier, mais j'ai hâte de dire que cette fois-ci le diable n'a pas menti. L'autorité avertie a fait de mauvaise grâce les perquisitions, et l'enfant a été trouvé dans le lieu indiqué.

« Vingt médecins se sont assemblés autour de ce petit cadavre et ont dressé un procès-verbal dont la conclusion est celle-ci : L'enfant a été saigné par l'ouverture d'une veine pratiquée sur la main gauche. Ils ont coupé cette main et l'ont enfermée dans un bocal plein d'esprit-de-vin, qu'ils ont soigneusement cacheté et muni de leurs sceaux. Seize d'entre eux ont signé le procès-verbal, et le tout a été remis à l'autorité locale.

« Que s'est-il passé au sérail ? Personne ne le sait au juste, et je ne veux pas me faire l'écho des mille et une suppositions qui courent les rues ; qu'il me suffise de dire que le gouverneur de Damas a fait extraire le bras du bocal, après en avoir rompu les sceaux, sans égard pour la commission médicale, et a ordonné l'enterrement de ce bras réuni au corps de l'enfant. Deux soldats (je les ai vus) gardent le tombeau de jour, et la nuit on en met seize, afin de prévenir l'enlèvement du corps.

Digitized by Google

instant contre les juifs la terrible accusation des meurtres humains pour le *Mystère du sang* accusation dont ils ne se sont guère, du reste, jamais défendus victorieusement.

En cette matière, l'atavisme ne perd pas ses droits, et le goût du sang qui gicle est demeuré si bien fixé dans la race que les Israélites, en dépit de toute civilisation, sous un vain prétexte religieux, ont conservé leurs procédés d'égorgement des bêtes de boucherie, si lents et si ignobles quand on les compare à ceux de nos tueurs ordinaires.

Il est des moments où le juif voit rouge, et où, à tout prix, il lui faut l'éventrement de la bête, et le liquide fumant s'échappant en gros bouillons des veines et des artères.

Comment, sans cela, pourrait-on expliquer cet

Espère-t-on enterrer aussi le fait et l'émotion qu'il produit ? C'est évidemment le but qu'on poursuit, puisqu'un ordre publié par le gouverneur défend, sous peine d'emprisonnement, de parler de ce fait. Plus de vingt personnes sont déjà en prison pour violation de cet ordre.

« Quel est l'auteur de cet assassinat ? La voix publique désigne une certaine juive comme auteur de l'enlèvement du petit Henri. »

Digitized by Google

acte de folie quasi sadique que M. Ed. Drumont rapporte avoir été ordonné par Dingler, le directeur général des travaux de Panama dans l'isthme, quelques jours après la mort de Mme Dingler.

Dingler supporta tous ces coups sans laisser voir ses larmes, avec une sorte de désespoir farouche et comme un désir âpre de se venger, fût-ce sur des créatures irresponsables.

Mme Dingler se servait habituellement pour ses promenades de deux chevaux magnifiques qui valaient 25,000 francs la paire et qui avaient été offerts au directeur général par M. Gadpaille de la Jamaïque, comme épingles d'un marché pour l'importation des nègres.

Le directeur ne voulut pas que ces bêtes qui avaient eu l'honneur de traîner sa femme pussent servir à d'autres; il ordonna de les tuer.

L'homme chargé d'assassiner ces animaux superbes n'osa pas, il les emmena et les cacha.

A quelques jours de là, un employé vint raconter la chose à Dingler et lui dire : « Vos chevaux ne sont pas morts. »

Digitized by Google

Dingler envoya l'employé avec mission spéciale d'égorger lui-même les deux chevaux.

Les chevaux, éventrés à coups de couteau, se débattaient encore dans la fosse où on les avait jetés, et emplissaient la campagne de leurs hennissements d'agonie [1].

Au surplus, de semblables reproches peuvent encore s'adresser à la justice juive qui s'est toujours montrée pareillement barbare et indigne d'une nation éclairée.

C'était au nom de la communauté que les criminels étaient jugés et punis. Cependant un reste des mœurs tout à fait primitives, où l'offensé se fait justice à lui-même, subsistait encore dans la société juive. C'était le droit de vengeance attribué au plus proche parent d'un homme assassiné. Le proche parent, appelé le *garant du sang*, avait le droit de tuer le meurtrier, excepté toutefois dans le temple et dans certains lieux de refuge.

Cette trace d'un degré inférieur d'évolution au-dessus

[1] Edouard Drumont. — *La dernière Bataille*, p. 362, 1 vol. in-18, Dentu. Paris, 1890.

Digitized by Google

duquel les juifs ne s'élevèrent jamais beaucoup, n'est pas la seule que l'on constate dans leurs usages [1].

L'arrêt de développement qui caractérise la race juive est donc bien nettement constaté, sous le rapport moral, tout au moins.

L'idée supérieure de la répression criminelle, telle que nous la concevons, que serait-elle, au surplus, venue faire chez des tribus assez voisines de la barbarie et du premier état de nature pour ne pas reculer avec effroi devant les horreurs des festins de chair humaine?

Les peuples sémitiques, moins civilisés que les variétés indo-européennes de la race blanche, retombaient et retombent encore sans trop de peine dans l'anthropophagie. Josèphe a raconté, avec des flots de rhétorique hypocrite et bavarde, l'histoire d'une mère juive, qui fit cuire son enfant et le mangea pendant que le vertueux Titus assiégeait impitoyablement dans Jérusalem les derniers défenseurs de l'indépendance hébraïque [2].

[1] Gustave Le Bon. — *Les premières Civilisations*, in-8° jésus, p. 654, chez Marpon et Flammarion.

[2] Dr Charles Letourneau. — *La Sociologie d'après l'ethnographie*, 1 vol. in-12, chez Reinwald, Paris, 1884, p. 213.

Digitized by Google

Sur ce point comme en tous autres, les juifs ont accompli leur évolution avec une lenteur extrême, se laissant distancer de quantités tellement considérables par tous les autres peuples qui les entouraient, qu'il semble qu'ils ont dû se refuser à subir l'action transformatrice.

Dans nos sociétés modernes, en dépit des apparences, ils sont demeurés semblables à leurs ancêtres et se sont simplement revêtus d'un léger vernis de civilisation sous lequel on retrouve bien vite l'être frustre et grossier.

Ils n'ont point su s'assimiler le progrès ni s'adapter à ses formes ; leurs mœurs et leurs usages nous le démontrent clairement tout comme l'étude biologique de leur être organique nous a prouvé de façon irréfutable la décadence physique.

Les causes se complètent, et les effets concordent.

Digitized by Google

II

DISSOLUTION MORALE ET PHYSIQUE

DE LA RACE JUIVE

Le culte de l'or a supprimé chez le juif tout autre sentiment. — La désagrégation morale de la race. — Absence de toute « verecundia ». — Les juifs jugés par M. Renan. — Absence de toute pudeur morale. — Une prévoyance inattendue. — Cas où il permis de controvenir à la loi sacrée. — La cérémonie de l'annulation des vœux et promesses. — Le *Col Nidre*. — Un juif n'est jamais engagé vis-à-vis d'un chrétien. — Le gouvernement occulte du Kahal. — Un ordre du jour du Kahal. — Le bilan moral et le bilan intellectuel d'Israël. — Le niveau intellectuel des juifs. — Des mathématiciens, c'est-à-dire des déductifs, mais pas de généralisateurs. — Spinosa est un déductif. — Un aveu intéressant. — Les juifs étudient peu volontiers les sciences naturelles. — Les juifs dans les écoles algériennes. — Ils occupent un rang notablement inférieur. — Illettrés juifs et illettrés chrétiens. — L'intelligence des enfants juifs durant le premier âge. — Elle disparaît rapidement. — Phénomènes analogues chez les singes anthropoïdes. — Les qualités du cerveau du juif. — Il perd sa plasticité de très bonne heure. — C'est un signe d'infériorité zoologique. — Les juifs dans les universités européennes. — Raison de leur supériorité apparente. — Elle est le fait d'une sélection spéciale. — *Mens sana in corpore sano*. — La santé chez les juifs. — Leur résistance aux maladies infectieuses. — Prédispositions à contracter les affections de l'intelligence. — La folie et la surdi-mutité

Digitized by Google

chez les juifs. — Statistiques des conseils de revision en Algérie. — La santé générale des juifs est moins bonne que celle des Français. — La disparition certaine.

Le juif, — la chose est dès maintenant aussi démontrée que possible, — appartient à une race rebelle à tout perfectionnement.

Biologiquement, nous l'avons vu, son infériorité est flagrante, et ses mœurs, sa vie, ses habitudes sont aussi celles des peuples voués à la chute prochaine.

La civilisation qui a métamorphosé l'existence chez toutes les nations au milieu desquelles ont vécu les Israélites, s'est trouvée impuissante sur eux, et les a laissés frustres comme aux premiers temps.

Sur un seul point, ils ont fait preuve d'aptitudes remarquables ; ils sont de merveilleux négociants, habiles et retords, retords surtout. Les juifs eurent toujours grande vénération pour le métal précieux, et le véritable culte qu'ils lui ont voué s'est trouvé si complet qu'il a absorbé toutes leurs autres facultés, demeurées par suite,

Digitized by Google

en quelque sorte, à l'état embryonnaire. « L'extrême passion pour la richesse, absorbant toutes les forces de la vie, prédispose à une décadence morale et intellectuelle, » a écrit Maudsley, non sans raison.

Ainsi en est-il aujourd'hui des juifs modernes ; et, pour eux, le travail de désagrégation est plus complet encore, car il porte sur la vitalité même de la race et non pas simplement sur son existence morale.

Cette dernière au surplus, est aussi pervertie qu'on le peut imaginer ; suivant le mot d'un philosophe allemand, le juif a perdu la notion du *verecundia* des anciens Latins, et l'on conçoit volontiers qu'à leurs propos un penseur de l'envergure de M. Ernest Renan, — qui n'a pourtant guère la réputation d'être bien cruel pour les tribus d'Israël, — ait osé dire : « Avec le règne des juifs, des Anglais de l'ancienne école et des Allemands de la nouvelle, a été inauguré un âge où il sera aussi difficile de faire triompher une pensée généreuse que de produire le son argen-

Digitized by Google

tin du bourdon de Notre-Dame avec une cloche de plomb ou d'étain [1]. »

Evidemment il est des exceptions individuelles; mais encore ne se montrent-elles guère que dans certaines circonstances, et sont-elles relatives.

« Si le juif est susceptible de devenir un savant honorable, un magistrat intègre, un médecin dévoué, un avocat consciencieux, un brave officier, il est d'autres professions, comme le journalisme, comme la politique, comme l'administration, dans l'exercice desquelles il ne sait jamais s'affranchir complètement de sa tare originelle. Le juif vit de la politique comme il vit de l'usure, comme il vit de la cagnotte des nombreux tripots commandités par la tribu d'Israël [2]. »

Le sens de l'honnête, — dans la valeur la plus élevée du mot, — ne leur est que médiocrement familier, et, facilement ils se laissent entraîner à certaines compromissions que les sentiments

[1] Ernest Renan. — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.*

[2] Lionel Radiguet. — *Alleluia de la juiverie!* Etude sur les caractères ethniques, religieux, sociaux et politiques du *Péril juif. Revue Française* du 15 novembre 1889, p. 584.

Digitized by Google

plus généreux et surtout plus loyaux des races aryennes ne comprennent guère.

« Je reconnais que, malgré d'éclatantes exceptions, le caractère général des juifs est assez peu sympathique. Ils n'ont rien de cet aspect chevaleresque qui a immortalisé don Quichotte. Ils sont gens pratiques, cherchant avant tout à s'enrichir. Tout en respectant scrupuleusement le Code, ils ne montrent pas toujours, dans les moyens qu'ils emploient, une absolue délicatesse [1]. »

En ces matières, du reste, le juif n'agit que conformément à sa loi religieuse. La morale qu'on lui enseigne, — morale si facile, nous l'avons vu, en ce qui touche certains débordements, — est particulièrement accommodante pour les multiples difficultés de l'existence, et, même, elle pousse la prévoyance (!) jusqu'à prendre soin de déterminer les circonstances où il est permis à un fidèle de contrevenir à la loi sacrée.

[1] Ch. Richet. — *Le Rôle des juifs dans la civilisation. Revue scientifique* du 10 novembre 1888, p. 602.

Digitized by Google

Voici, en effet, dans quels termes s'exprime le catéchisme remis, pour leur première instruction religieuse, entre les mains des jeunes Israélites.

D. Quels sont les cas dans lesquels il faut plutôt renoncer à la vie que de violer son devoir ?

R. Ce sont les trois suivants : l'idolâtrie, l'homicide et l'adultère. Dans tous les autres cas, on peut plutôt transgresser la loi de Dieu que de nuire à sa vie ou à la vie d'autrui. Il est même ordonné de violer toutes les pratiques religieuses dans un danger extrême [1].

Un tel enseignement donné à la jeunesse ne prépare-t-il pas admirablement les âmes à l'oubli le plus parfait de la bonne foi la plus élémentaire ?

Il faut du reste le reconnaître, les Israélites se gardent bien de mépriser de telles leçons, et ils ont des pratiques vraiment faites pour stupéfier

[1] *Catéchisme ou éléments d'instruction religieuse à l'usage de la jeunesse israélite*, de Ulmann, grand rabbin, revu par le grand rabbin Wogue, p. 47. Paris, librairie du culte israélite, chez L. Blum, 11, rue des Rosiers.

Digitized by Google

quiconque n'a point été chercher la science dans leurs livres. Telle, par exemple, celle de l'annulation des vœux et promesses qui permet à tout un chacun de trahir la foi promise et la parole donnée.

La cérémonie de l'annulation des vœux et des promesses se fait pour chaque juif au moins une fois par an. Communément dans les jours de pénitence, depuis la veille du jour de l'an, vers le mois de septembre, jusqu'à la veille de la fête des *Expiations*.

Le juif qui sent sa conscience trop chargée de promesses et de serments, fait asseoir trois de ses frères qui se constituent aussitôt en tribunal [1]. Devant cette cour, il expose qu'il se repent de toutes les promesses et de tous les serments qu'il a jamais articulés, et qu'il les rétracte. « Ils sont si nombreux, dit-il en terminant sa protestation, que je ne saurais les spécifier. Qu'ils soient donc à vos yeux, je vous prie, ô rabbis, comme si je les avais énumérés en détail. »

[1] « Une femme, fût-elle une madame Dacier, et encore moins un *goï*, non-juif, ne pourrait faire partie de ce tribunal; attendu que le *goï* ne fait pas partie du genre humain, et que la femme juive n'appartient à la communauté d'Israël que tout juste pour perpétuer la race de Jacob et être l'esclave d'un mari, *le morceau de chair* acheté par un maître. » (Note de Drach.)

Digitized by Google

Le *tribunal*, sans autre forme de procès, déclare les susdits serments et promesses *nuls*, *de nul effet et non avenus*.

Avant que le chantre entonne à la synagogue la première prière de la fête des expiations, trois hommes, *réunis en tribunal* et placés en tête de l'assistance, annulent de leur pleine autorité tous les *vœux*, les *engagements* et les *serments* de chacun de l'assemblée, tant ceux de l'année qui vient de s'écouler que ceux de l'année où l'on est entré. On appelle cela *col nidrè* [1].

Mais, bien mieux, voici, nous apprend encore Drach, —qui, il ne le faut pas l'oublier, en sa qualité d'ancien rabbin, parle des juifs véritablement *ex professo*, — que cette cérémonie n'est même pas toujours indispensable pour délier quiconque s'est imprudemment engagé : « D'après de graves rabbins, ajoute-t-il en effet, un juif n'est obligé de se faire ainsi relever de ses serments que lorsqu'ils l'engagent envers un coreligionnaire ; car, rien ne l'engage envers des non-juifs[2]. »

[1] P. L.-B. Drach. — *De l'harmonie entre l'Eglise et la synagogue*. t. Ier, p. 559.

[2] P. L.-B. Drach. — *Loc. cit.*

Digitized by Google

Ce sont là, au surplus, des questions que le Kahal, cette sorte de gouvernement occulte formé du conseil supérieur de la communauté, et auquel les juifs obéissent aveuglément, se charge, à l'occasion, de trancher.

« Le Kahal exerce des pouvoirs civils et religieux, il inflige des amendes, il lance des excommunications et fulmine des anathèmes, » note dans son livre, *la Russie et les Russes*[1], le voyageur Victor Tissot qui ajoute encore : « En Gallicie le Kahal prononce fréquemment l'anathème contre un propriétaire chrétien. Le malheureux ne peut plus alors vendre son blé. Il est mis en interdit. Pas un marchand juif ne fait d'affaires avec lui. Qu'on juge de sa situation dans un pays où tout le commerce est entre les mains des juifs. »

Ne se croirait-on pas, en vérité, revenu aux temps moyenageux, alors que les peuples tremblaient devant la bulle excommunicatrice, et que

[1] Victor Tissot. — *La Russie et les Russes*, p. 89, in-12, chez Dentu.

Digitized by Google

chacun se détournait comme d'un pestiféré du malheureux frappé des foudres de l'Eglise ?

Une seule différence se manifeste, et elle n'est guère à l'avantage des modernes Israélites.

Jadis, quand le prêtre prononçait l'anathème, c'était au grand jour et en punition de crimes avérés, suivant les coutumes d'alors. Les mœurs du Kahal sont tout autres ; il domine uniquement par l'astuce et l'opprobe.

Un système d'espionnage savamment organisé et fondé sur une corruption systématique, assure l'autorité du Kahal sur les juifs et même sur les chrétiens. Citons entre autres, à titre d'exemple, cet ordre du jour du Kahal, rapporté par M. Kalixt de Wolski, dans son livre *la Russie juive*.

« *Les représentants du Kahal ont autorisé la caisse du Kahal à fournir l'argent nécessaire pour fêter par un splendide déjeuner et les meilleurs vins, les juges du tribunal chrétien qui doivent rendre le verdict dans l'affaire des ouvriers juifs*[1]. »

[1] Kalixt de Wolski. — *La Russie juive* (un vol. in-12, chez Savine, 1887).

Digitized by Google

Cette dernière phrase est notoirement intéressante, car elle édifie d'une façon complète sur l'immoralité profonde de la race.

Espionnage, dépravation, débauche et corruption, voilà le bilan moral d'Israël !

A quoi maintenant se résout son bilan intellectuel ?

Il n'est guère plus à l'avantage des juifs.

Ainsi qu'on le pouvait facilement prévoir, et cela justement parce que certaines aberrations morales ne sauraient se concevoir avec un intellect sainement équilibré, les facultés de l'esprit sont, relativement, moins vives et moins franches chez eux que dans les races aryennes.

Les juifs ont surtout le sens déductif et très peu celui de la généralisation. Ils sont parfois des mathématiciens habiles, mais point des créateurs de synthèse. Leur grand homme, — le seul réellement grand qu'ils aient dans les temps modernes, — Spinosa, n'est qu'un géomètre, en somme, et il en est si bien ainsi que ses écrits philosophiques sont rédigés en manière de théo-

Digitized by Google

rèmes, avec leurs scolies et leurs corollaires, et que, de la connaissance de la première de ses propositions, implacablement, découlent toutes les autres.

Aussi, voit-on peu d'étudiants israélites s'adonner aux sciences expérimentales et d'observation, et, ceux qui s'y exercent n'y réussissent guère que médiocrement.

Au reste, les juifs eux-mêmes ne se font point faute de reconnaître leur infériorité réelle en la matière, et, c'est véritablement un aveu précieux à enregistrer que celui fait dans une correspondance adressée aux *Archives israélites* par M. O. Terquem, à propos des « savants israélites en Prusse ».

La nomination de M. Pringsheim comme *naturaliste* est très remarquable, car les Israélites, et même généralement les races sémitiques, ont jusqu'ici montré peu de goût pour cette science.

En France, nous commençons à nous adonner, encore en très petit nombre, aux sciences physiques et chimiques. Quant à l'histoire naturelle, je ne puis

Digitized by Google

citer que mon neveu le paléontologiste ; nos jeunes gens cultivent beaucoup les mathématiques, donnant entrée aux écoles du gouvernement, et les diverses branches de la littérature pour devenir professeurs, auteurs, publicistes, avocats, juges. La musique et les arts du dessin sont très en vogue comme talents d'agrément et comme professions. Absence complète de la statuaire. On sait que la gravure n'a jamais fait défaut et surtout la sphragistique [1].

Les statistiques scolaires nous donnent du reste sur cette question spéciale des indications curieuses à plus d'un titre.

A Alger, où les écoles d'enseignement supérieur sont fréquentées concurremment par des Français, des Israélites, et une population étrangère ou musulmane, nous voyons toujours les juifs dans une situation manifeste d'infériorité.

Durant les années 1885, 1886 et 1887, l'Ecole de médecine d'Alger a conféré 362 diplômes. Sur

[1] *Archives israélites*, t. XXI, année 1860. « *Les savants en Prusse*, » par M. O. Terquem, p. 509.

Digitized by Google

ce nombre, 341 ont été attribués à des Français et 3 seulement à des Israélites [1].

A l'école de Droit, durant une période de huit ans, de 1880 à 1887 inclus, les Israélites ont obtenu 4 diplômes contre 383 attribués aux étudiants français.

A l'école des lettres, durant le même laps de temps, il est conféré 324 diplômes à des Français et 13 à des Israëlites,

Enfin, à l'école des sciences, les chiffres correspondant sont : 232 diplômes pour les Français et deux seulement pour les Israélites.

Or, si l'on remarque qu'en Algérie la population israélite équivaut sensiblement au cinquième de la population française [2], l'on voit sans peine, par le plus élémentaire des calculs que le pourcentage est loin d'attribuer aux juifs

[1] Tous ces chiffres sont extraits de la Statistique générale de l'Algérie, publiée par les soins du gouvernement civil. (Alger, in-folio, chez Bouyer, 1889.)

[2] D'après le dénombrement de 1886, la population algérienne comprend 3,817,306 habitants, sur lesquels on compte : 259,729 Français, 43,182 Israélites, et 3,262,849 indigènes musulmans. (*Statistiques générales de l'Algérie*, in-folio, Alger, chez Bouyer, 1889.)

Digitized by Google

le rang qu'ils devraient normalement occuper, au point de vue de cette distribution des diplômes et titres uiversitaires, si, réellement, ils se trouvaient sur un même pied que leurs émules chrétiens.

Au reste, les juifs n'apportent qu'une ardeur assez modérée à venir conquérir la science.

Voici, en effet, quelles ont été les inscriptions d'élèves français et israélites, durant les années scolaires 1884-85, 1885-86, et 1886-87 à l'école normale d'instituteurs et d'institutrices et à l'école des beaux-arts d'Alger.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES

ANNÉES SCOLAIRES	NOMBRE DES ÉLÈVES INSCRITS	
	Français	Israélites
1884—85	140	4
1885—86	137	4
1886—87	142	4

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

	Français	Israélites
1884—85	171	7
1885—86	198	8
1886—87	226	6

Digitized by Google

Ici encore, les résultats concordent, et, jusqu'à l'évidence, ils prouvent l'infériorité intellectuelle des Israélites par rapport aux Français.

Un semblable enseignement nous est donné par l'examen des statistiques militaires en lettrés et illettrés quant à l'effectif.

PROPORTION DES ILLETTRÉS (*hommes ne sachant ni lire ni écrire*) QUANT A L'EFFECTIF EN ALGÉRIE [1]

ANNÉES	CONTINGENT	
	Français	Israélites
1877	11,83 p. 100	38,41 p. 100
1878	12,05	47,11
1879	8,18	36,78
1880	11,95	41,45
1881	11,02	40,19
1882	10,85	42,26
1883	8,36	41,90
1884	10,19	39,66
1885	8,69	34,16
1886	7,90	34,61

Les différences, on le voit, sont tout simple-

[1] Ces chiffres sont extraits des *Statistiques générales de l'Algérie*, publiées par les soins du Gouvernement civil général (in-folio. Alger, chez Bouyer, 1889).

Digitized by Google

ment énormes, et cela d'autant qu'il s'agit d'un niveau d'instruction plus rudimentaire.

Mais, il est un fait bien autrement curieux et que l'on a constaté notoirement encore en Algérie, où, dans les écoles, l'on rencontre, vivant côte à côte, des enfants juifs et de jeunes chrétiens français, italiens et espagnols.

Durant le premier âge, les enfants juifs ont fréquemment sur leurs petits camarades une supériorité marquée. Vers la quatorzième année, par exemple, les choses changent de face ; à mesure que se développe plus vivement l'intelligence des enfants européens, il semble que, chez les Israélites, un phénomène inverse se produise, tant et si bien que l'équilibre est vite rétabli et que bientôt, même, la prédominance a changé de direction.

En un mot, il y a eu chez les individus de race juive arrêt de développement. Le phénomène n'est du reste pas unique. Il se présente avec une clarté remarquable, entre autres, chez les grands singes dont les jeunes d'une intelligence

Digitized by Google

très éveillée cessent brutalement de progresser, sous le rapport des facultés du cerveau, alors qu'ils acquièrent leur complète performance physique.

Il en est, en somme, des enfants juifs comme des petits des singes anthropoïdes. Les organes de la pensée ont une éclosion hâtive, mais de peu de durée, et, bien vite, ils perdent toute plasticité, deviennent incapables de poursuivre une évolution qui se continue normalement chez les êtres plus favorisés. D'une manière générale, chez les Israélites, les caractères de l'adulte se manifestent de meilleure heure que dans les autres races, et leur cerveau, notamment, atteint plus vite son développement complet.

C'est là, au premier chef, un signe manifeste d'infériorité zoologique qui, en présence d'une race aussi ancienne que la race juive, ne peut être considéré que comme un fait de régression, c'est-à-dire de dégradation marquée.

« Le juif n'a pas le cerveau fait comme nous[1], »

[1] Edouard Drumont. — *La dernière Bataille*, préface, p. XVI.

Digitized by Google

écrit dans sa préface de la *Dernière Bataille* M. Edouard Drumont. L'analyse anatomique, en quelque sorte, confirme pleinement, on le voit, les constatations du sociologue.

Mais, ne manquera-t-on pas de nous faire remarquer, les étudiants juifs sont nombreux dans les universités européennes, et, à l'ordinaire, ils y tiennent un rang fort honorable.

L'observation est précise ; elle ne forme pas cependant une objection concluante, en raison de cette circonstance spéciale qu'il existe ici un fait apparent qui masque totalement le fait réel.

La raison de cette situation favorable des étudiants israélites est entièrement dans la sélection sévère que l'on fait chez eux des individus susceptibles de poursuivre des études, sélection souvent obligée, et qui, tout naturellement, a pour résultat immédiat de ne laisser venir dans les universités que les individus les mieux doués.

Comment n'en serait-il pas ainsi, du reste, dans des pays où, comme en Russie, les dispositions légales restreignent à 3 p. 100 la pro-

Digitized by Google

portion des élèves israélites dans les écoles[1] ?

L'objection est donc purement spécieuse !

Mens sana in corpore sano, dit l'adage latin, d'une vérité qui n'a jamais pu être controuvée.

Les juifs une fois de plus, nous en donnent la démonstration matérielle.

Leur être intellectuel, venons-nous de voir, est le plus souvent d'une qualité inférieure ; mais il en est également ainsi de leur être physique.

La race juive tout entière, en effet, aujourd'hui, est atteinte de névrose.

« La plupart, je le répète, sont anémiques au dernier degré. A Paris, ils vivent dans des appartements hermétiquement clos où règne toujours une atmosphère surchauffée ; dans les hôtels immenses de Vienne, on les voit rechercher les coins, les cryptes éclairées au gaz même en plein jour. Prenez entre vos doigts ces petits doigts terminés en fuseau, ils dénotent encore certains penchants de la race, mais ils n'ont plus la pince solide et crochue des pères. Pas une goutte de

La chambre des seigneurs, en Prusse, vient, en ces temps derniers, de prendre une disposition analogue.

Digitized by Google

sang ; le teint de cire a pris la couleur de la fine porcelaine de Sèvres imperceptiblement bleue ; ils tremblent sous notre ciel, ils s'enfuient frileusement vers Nice, tandis que de pauvres diables travaillent à faire leurs journaux[1]. »

C'est en ces termes véritablement saisissants que M. Ed. Drumont expose les caractères intimes de la dégénérescence physique des Israélites, dégénérescence qui est du reste relevée semblablement par de nombreux observateurs.

Dans une note sur les traits caractéristiques de la race juive empruntée par le *Cosmos* à la *Revue scientifique*, il est dit : « Physiquement parlant, l'espèce est mal développée ; les juifs sont petits et de poitrine étroite. Le crâne est brachycéphale ; la peau et les cheveux sont plus foncés[2]. »

Et, plus loin, l'auteur de l'article ajoute :

« Il ne semble pas qu'il y ait d'immunité contre la phtisie et le choléra, comme on l'a dit ; par contre, il y a prédisposition au diabète, aux hé-

[1] Ed. Drumont. — *La France juive*, t. Ier, p. 124.
[2] Revue *le Cosmos* du 19 avril 1886, p. 85.

Digitized by Google

morrhoïdes, et les aliénés, les sourds-muets, les aveugles et les daltoniens sont plus nombreux[1]. »

Ces faits, au reste, ont été constatés depuis longtemps, à de nombreuses reprises, et par les observateurs les plus divers.

Les juifs ont une tendance spéciale à contracter les affections de l'intelligence, écrit le docteur israélite Legoy.

En Bavière, en Hanovre, dans la Silésie prussienne et dans le Wurtemberg, les recensements spéciaux ont été opérés à diverses époques, qui ont mis en lumière avec une remarquable constance le fait de cette tendance.

En voici le résumé pour l'année la plus récente :

	NOMBRE POUR 1 ALIÉNÉ DE		
	Catholiques.	Protestants.	Juifs.
Bavière.	908	967	514
Hanovre.	527	641	337
Silésie	1.355	1.264	634
Wurtemberg. . . .	2.006	2.022	1.544

Ainsi, dans ces quatre pays, les juifs comptent un

[1] *Le Cosmos. Loc. cit.*

Digitized by Google

nombre de malades plus sensiblement élevé que les chrétiens[1].

Au Caire, affirme le docteur Pruner-Bey, la surdi-mutité est commune parmi les juifs.

Le docteur Hubertz, qui a fait des recherches spéciales sur l'aliénation en Danemark, a dressé des statistiques d'où il résulte que pour mille habitants, il y a 5,85 aliénés ou idiots de race juive, tandis que pour le reste de la population, la proportion est seulement de 3,34 p. 1000.

En France, des constatations pareilles ont été relevées. M. le Dr Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire de Vincennes, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences dans la séance du 16 juin 1862, établit que la proportion des sourds-muets chez les juifs est de 27 p. 1000, tandis que chez un même nombre de chrétiens (pour la plupart protestants) elle est de 6, et seulement de 3 p. 1000 catholiques.

Ce même auteur a du reste constaté qu'à

[1] M. Legoyt. — *De certaines immunités biostatiques de la race juive*, broch. in-8. Paris, 1868, p. 73.

Digitized by Google

l'Institut des sourd-muets il y avait 2 Israélites p. 100, proportion infiniment supérieure à celle que leur assignerait le chiffre comparé de leur population avec celui de la population totale de la France.

C'est à la fréquence des mariages consanguins que l'on attribue le plus généralement cette multiplicité d'affections organiques.

« Je n'ai jamais vu tant d'exemples de bégaiement, de surdité, de maladies nerveuses, et même d'imbécillité à tous les degrés dans un même nombre de personnes[1], » écrit à propos des effets de la consanguinéité chez les juifs, qu'il appelle « cette tendre (!) et malheureuse nation », le professeur Elliotson, de Londres; et, ailleurs, il insiste à nouveau sur ses observations :

« En Angleterre, les juifs des classes riches ont la mauvaise habitude de se marier entre cousins germains; aussi ne voit-on nulle part

[1] Elliotson. — *Human physiology*, 5e édition.

Digitized by Google

ailleurs tant de louches, de bègues, d'originaux, d'idiots et de fous à tous les degrés[1]. »

De même, le Dr Charles Letourneau constate qu'il a été remarqué « qu'en raison de la fréquence des mariages consanguins, il y avait chez les juifs une immense quantité de sourds-muets[2] ».

Mais, ce n'est pas tout ; il est encore d'autres documents d'une autorité incontestable qui établissent sans réplique l'infériorité physique réelle de la masse des juifs. Ce sont les statistiques militaires.

Rien n'est instructif, en effet, comme l'examen des tableaux relatifs aux ajournés pour défaut de taille ou de constitution, lors de l'examen des hommes du contingent par les conseils de revision.

En Algérie, ou par suite de leur nombre, les juifs forment une portion importante des

[1] Elliotson. — *Human physiology*, 5e édition, p. 1098.

[2] Ch. Letourneau. Article *Hérédité* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 4e série, p. 595, t. XIII.

Digitized by Google

classes, les résultats sont particulièrement édifiants.

En 1884, sur 1,545 inscrits français, l'on dut en ajourner 67, tandis que pour un total de 321 juifs, l'on en renvoyait 42.

L'année suivante, sur 1,539 Français, 109 ne présentènt point de conditions physiques suffisantes ; chez les Israélites, les chiffres correspondants sont respectivement 327 et 52.

La classe 1886 fournit encore des nombres analogues, soit sur 1,762 inscrits français 88 ajournés, et, sur 329 inscrits israélites 56 jugés impropres au service militaire [1].

Le pourcentage, ici, est tellement disproportionné qu'il en devient terrifiant pour quiconque s'intéresse quelque peu à l'avenir de la race juive.

Car, s'il est exact, — et il semble difficile de prouver le contraire, — que l'état de santé générale des individus peut servir à mesurer la vita-

[1] Tous ces chiffres sont officiels; ils sont empruntés aux Statistiques générales du gouvernement civil de l'Algérie (in-folio, Alger, chez Bouyer, 1889).

Digitized by Google

lité moyenne d'une population, les totaux que nous venons de relever, d'après des documents d'une authenticité incontestable, établissent jusqu'à l'évidence cette misère physiologique que nous avons signalée, et dont, après en avoir longuement souffert, enfin périront un beau jour les tribus d'Israël.

Digitized by Google

Digitized by Google

III

L'AGONIE D'ISRAEL

Les juifs ont atteint leur apogée. — La loi de l'évolution des races. — Les forces d'Israël. — Comment s'accroît une population. — Naissances et décès. — Les juifs bénéficient d'une faible mortalité. — Pourquoi les juifs d'Algérie ont proportionnellement une forte natalité. — Ils sont acclimatés. — La natalité juive est plus faible que celle des peuples chrétiens. — La morti-natalité et la mortalité infantile sont moindres chez les Juifs que chez les chrétiens. — La femme juive ne travaille pas. — Une observation de M. Brouardel. — Les ouvrières de fabrique avortent fréquemment. — La natalité juive diminue. — La durée moyenne de la vie tend à s'élever chez les chrétiens. — Conséquences de la réalisation de l'équilibre de mortalité. — L'accroissement de la population juive va en diminuant. — La faculté multiplicatrice de la race juive n'est qu'apparente. — Objection de l'accroissement considérable de la population juive en certains pays. — Cet accroissement est factice. — Il a sa source dans les migrations coutumières aux juifs. — Les Israélites dans les provinces du Danube. — Réponse à une objection possible sur la proportionnalité des sexes chez les juifs migrateurs. — La race juive est condamnée. — Ses défenseurs le reconnaissent. — Un article de M. Ranc. — M. Bigot déclare que les juifs doivent disparaître. — Les juifs disparaîtront rapidement, car ils n'ont point pour résister la force d'inertie que donne le nombre. — La décadence française n'est qu'accidentelle. — Les Français au Canada. — La race française est toujours vigoureuse. — Le mépris juif pour la femme. —

Digitized by Google

Il sera une des causes de leur disparition. — Pourquoi les femmes juives aspirent à entrer dans les sociétés chrétiennes. — Elles y trouvent une véritable émancipation. — La femme juive ne tient pas à Israël. — Comment les juifs qualifient les mariages mixtes. — L'absorption de la race juive est fatale. — Ce n'est qu'une affaire de temps. — L'agonie d'Israël.

La race juive, avons-nous démontré, et par des preuves scientifiques et par des preuves morales, est aujourd'hui en voie de décadence.

Il nous reste à mesurer, en quelque sorte, la loi de sa disparition.

Pour ce faire, nous allons étudier scrupuleusement, en nous appuyant, comme nous l'avons fait en toute occasion, au cours de ce travail, sur les enseignements les plus précis de la science et de la statistique, les circonstances qui accompagnent cette dégénérescence particulière.

A l'heure actuelle, la chose est évidente, les juifs ont atteint leur apogée.

La vie des nations, comme celle des simples individus, peut se figurer schématiquement par une courbe croissant d'abord rapidement, puis très lentement jusqu'à un certain maximum où elle devient stationnaire plus ou moins longue-

Digitized by Google

ment avant de redescendre la pente opposée, d'abord doucement, puis de plus en plus vite, jusqu'à la catastrophe finale, c'est-à-dire jusqu'à la mort pour l'homme isolé, jusqu'à la disparition totale pour la race.

Les juifs, à l'heure présente, sont encore au haut de la pente; mais, d'année en année, de jour en jour, d'heure en heure, le mouvement de descente va se caractériser, s'accentuer, et, suivant une loi physique régulière, se précipiter et s'accélérer.

Le *point mort* d'Israël, pour employer le langage de la mécanique, langage particulièrement précis et suggestif dans l'occasion, est atteint; bientôt il sera dépassé, et, alors, ce sera la chute irrémédiable contre laquelle vainement les peuples, aussi bien que les hommes, essaient de résister.

Mais, le temps est venu de faire le relevé précis des forces de la race juive.

Une statistique récente, empruntée à un article du professeur Brunietti dans l'*Archivichio di Statistica*, évalue le chiffre total des juifs dissé-

Digitized by Google

minés actuellement dans les différentes parties du monde, à sept millions d'êtres [1] environ.

Comment se reproduisent-ils et s'accroissent-ils?

[1] Voici, à cet égard, quelques chiffres intéressants empruntés au professeur Brunietti.

« On compterait en Europe 5,500,580 Israélites.

« La répartition est très inégale chez les nations européennes.

« Sur 1,100 individus de race latine, on compte 1 Israélite et 40 par 1,900 chez les races slaves.

« La Russie compte dans sa série	2.700.000
L'Autriche-Hongrie	1.500.000
L'Allemagne	650.000
La Roumanie	400.000
soit le dixième de la population totale.	
La Turquie	100.000
La Hollande	70.000
La France	59.000
L'Angleterre	70.000
L'Italie	40.000
La Suisse	7.000
L'Espagne	6.000
La Grèce	5.000
La Serbie	4.000
La Belgique	3.000
La Suède	2.000
Le Portugal	1.000
En Afrique	300.000

dont 200,000 au Maroc, 32,000 en Algérie, 60,000 en Tunisie, 10,000 dans la Tripolitaine, 8,000 en Egypte.

« En Asie, les Israélites sont au nombre d'environ 340,000, dont 150.000 dans la Turquie asiatique et l'Arabie, 30,000 dans le Caucase, 20,000 dans la Perse, 150,000 dans l'Inde, 12,000 au Turkestan et 1,000 en Chine.

« En Amérique, 300,000 dans les Etats-Unis et 8,000 dans l'Amérique du Sud. »

Digitized by Google

D'une façon générale, deux causes concourent à assurer l'augmentation d'une population : d'une part, la multiplicité des naissances, d'une autre part, la rareté des décès.

Ces deux procédés, dont les effets apparents sont les mêmes, ont une valeur toute différente.

Sans conteste possible, il est évident que des deux, la multiplicité des naissances est celui qui correspond le mieux avec un état *optimum* des conditions de la vie. L'enseignement des faits biologiques ne nous démontre-t-il pas qu'une grande fécondité ne saurait s'allier avec l'épuisement de l'être ?

La faible mortalité, elle, tient surtout à la qualité des soins apportés à la conservation de l'existence : elle est donc une circonstance essentiellement mobile et sur laquelle il est toujours possible d'influer. Et, cela est si exact que, à mesure que les années s'écoulent et que la science de l'hygiène accomplit des progrès, nous voyons, dans nos sociétés, peu à peu s'élever le niveau de la durée moyenne de la vie.

Digitized by Google

Pour les Israélites en particulier, quelle est maintenant la cause concourant surtout à amener l'accroissement de leur race ?

C'est la faiblesse relative de leur mortalité.

Tous les démographes, en effet, sont unanimes à déclarer que, dans presque tous les pays, la natalité des juifs paraît moindre que celle des protestants, des catholiques et des habitants d'autres races ou d'autres religions.

Par exception, cependant, ils ont l'avantage en certains points de l'Autriche, à Bucharest, en Hongrie et en Algérie. Mais, dans ce dernier cas, les circonstances sont tout à fait spéciales, il ne faut pas l'oublier, et elles ne peuvent avec le temps que se métamorphoser de façon à remettre les choses d'accord avec la règle commune.

En Algérie, entre autre, les Israélites sont acclimatés depuis de longues années ; ils sont donc, de par ce fait même, dans des conditions de vie plus favorables que les Européens émigrés la plupart depuis peu, et qui, par suite, n'ont point

Digitized by Google

encore eu la faculté d'adapter leur organisme au nouveau milieu d'existence.

Il y a donc là un facteur particulier dont il est urgent de tenir compte si l'on veut avoir la véritable signification des phénomènes observés.

Mais, revenons à l'examen des cas normaux.

« La natalité des juifs et des protestants est loin d'être toujours aussi considérable que celle des catholiques. Les naissances protestantes, qui, exceptionnellement dans le duché de Bade, se trouvent proportionnellement les plus nombreuses, ordinairement, en Russie, en Prusse, sont en nombre inférieur à celui des naissances catholiques, mais de beaucoup supérieur à celui des naissances juives, [1] » note le docteur Lagneau dans un fort curieux travail sur certaines différences démographiques présentées par les catholiques, les protestants et les Israélites.

[1] Dr Gustave Lagneau.— *Remarques à propos du dénombrement de la population sur quelques différences démographiques présentées par les Catholiques, les Protestants, les Israélites.* Paris, 1882, broch. in-8, p. 20.

Digitized by Google

Et le même auteur ajoute encore, quelques pages plus loin :

L'accroissement de la population juive en Prusse comme en France coïncide avec une moindre natalité proportionnelle des Israélites. Cet accroissement ne pouvant être attribué à une grande natalité, doit donc être attribuable dans ces pays comme dans la plupart des autres, à la mortalité relativement moindre des juifs que des autres habitants. En effet, dans tous les pays, en Russie, en Prusse à Bucharest, en Autriche, dans le duché de Bade, en France, en Algérie et diverses autres contrées, la mortalité des juifs se montre plus faible que celle des autres habitants en général, surtout des catholiques. Cette différence dans la mortalité peut s'élever à un quart environ en Russie, en France, dans le duché de Bade, à un tiers et davantage en Autriche, en Prusse, etc... En Autriche, M. Legoyt, et plus récemment M. Schimmer, ont montré que 100 juifs comptaient annuellement 2,10 à 2,14 décès, alors que les autres habitants en comptaient 3,25 à 3,35[1].

L'accroissement de population des juifs se fait

[1] Dr Gustave Lagneau. — *Loc. cit.*, p. 31.

Digitized by Google

donc surtout par la faible mortalité, c'est-à-dire est dû, comme nous l'avons démontré tout à l'heure, à une cause d'augmentation précaire en elle-même, puisqu'elle ne dépend pas des qualités réelles de l'être, mais à peu près uniquement des circonstances extérieures de sa vie.

Il n'en est pas moins vrai, cependant, que les juifs, jusqu'ici, se sont toujours accrus, sauf quelques exceptions, dans des proportions telles qu'elles ont pu tromper sur la valeur même de la vitalité propre à leur race.

Les juifs, qui diffèrent considérablement des protestants et surtout des catholiques, présentent généralement un accroissement beaucoup plus rapide, bien que leur natalité soit ordinairement moindre, excepté en Roumanie [1], Hongrie et Autriche. Mais chez eux cet accroissement tient à leur mortalité relativement faible, dans presque tous les pays, à tous les âges, principalement durant l'enfance [2].

[1] Il est bon de noter, à ce propos, que les Roumains, tout comme les juifs, d'ailleurs, appartiennent à une race en voie marquée de disparition.

[2] Dr Gustave Lagneau. — *Loc. cit.*, p. 63.

Digitized by Google

Ce dernier fait est particulièrement exact.

Chez les juifs, la morti-natalité et la mortalité infantile sont moindres que chez les chrétiens. Boudin, Neumann, et divers autres statisticiens, croient pouvoir l'attribuer à ce que les femmes juives travaillent rarement dans les manufactures. Cette opinion semble du reste justifiée par cette observation de M. le professeur Brouardel, observation communiquée à la Société de médecine publique, que chez les ouvrières des fabriques les avortements se présentaient fréquemment [1].

Au surplus, il était facile à priori de présumer qu'il en devait être ainsi. Ne se livrant à aucun travail manuel fatigant, la juive ne court guère de risques au cours de sa grossesse, et, sa délivrance achevée, elle peut bien plus que les autres femmes donner son temps et ses soins à ses jeunes enfants.

Mais, en dépit de ces conditions particulièrement favorables, la natalité juive ne va pas s'ac-

[1] Dr Brouardel. Société de médecine publique, séance du 24 décembre 1879, dans la *Revue d'hygiène*, année 1880, p. 37.

Digitized by Google

croissant : ou elle demeure stationnaire, ou elle diminue.

Ainsi, en Russie, durant la période qui s'étend de 1852 à 1859 [1], la natalité des Israélites était de 4,38 p. 100, en moyenne ; quelques années plus tard, en 1867, elle était tombée à 3,46 p. 100.

En Prusse, de 1831 à 1849, leur natalité est de 3,55 p. 100, et, de 1849 à 1855, elle n'est plus que de 3,46 p. 100. Or, il convient de remarquer que durant les périodes correspondantes, chez le reste de la population, chrétiens et protestants, la natalité va au contraire en croissant et est respectivement de 3,985 et 4,005 p. 100.

L'équilibre tend donc à se faire, et des deux côtés à la fois. Autrement dit, l'on peut dès à présent indiquer le jour où, en raison des progrès de l'hygiène et de l'amélioration constante apportée aux difficultés matérielles de la vie, la

[1] Tous ces chiffres sont empruntés à une communication du docteur israélite, M. Legoyt, au *Journal de la Société de statistique*, année 1869.

Digitized by Google

durée moyenne de l'existence des chrétiens et des protestants atteindra la même valeur que chez les juifs, de même que l'on peut prévoir le temps où la natalité juive sera réduite à sa plus simple expression.

Or, comme les deux causes agissent simultanément, leurs effets s'ajoutent et précipitent le dénouement.

Au surplus, rien ne prouve mieux la réalité de ces faits que les constatations faites en France, en Hollande, dans le duché de Saxe-Weimar, dans le duché de Wurtemberg, etc. En France, de 1861 à 1866, l'accroissement de la population juive a été de 2,27 p. 100 par année ; de 1866 à 1872, il n'est plus que de 1,89 p. 100 par an.

En Hollande, de 1849 à 1859, les juifs ont diminué chaque année de 0,03 p. 100, tandis que le reste de la population composée de catholiques et de protestants augmentait en moyenne de 0,14 p. 100 par an.

Même observation dans le duché de Saxe-Weimar où, de 1843 à 1864, les Israélites diminuent

Digitized by Google

chaque année de 0,72 p. 100, tandis que le reste de la population s'accroît de 0,355 p. 100.

Dans le duché de Wurtemberg, les statistiques montrent que de 1846 à 1864 les juifs ont diminué de 0,34 p. 100, tandis que les catholiques gagnaient, 0,02 p. 100.

De tels chiffres sont singulièrement concluants et, c'est vraiment de la façon la plus claire et la plus complète qu'ils démontrent combien est factice cette apparente faculté multiplicative de la race juive.

Que cette faculté, du reste, ait existé, c'est un fait certain ; mais, aujourd'hui, combien elle a disparu ! L'examen sévère des faits le prouve fort amplement.

Cependant, objecte-t-on, il est des pays où l'accroissement de la population juive est particulièrement rapide, si rapide même que, bien loin de trahir un état de souffrance de la race, il semble tout au contraire être une manifestation concluante de sa prospérité.

L'observation pourrait être juste, mais, à une

Digitized by Google

condition, c'est que les juifs ne fussent point des migrateurs. Or, nous le savons, en aucun pays ils n'appartiennent à la population stable, autochtone. En tous lieux, en quelque sorte, ils vivent à l'état de campement, toujours prêts la veille à partir le lendemain pour une contrée plus clémente et d'une exploitation plus facile.

Dans la région danubienne, en Roumanie, principalement en Moldavie, d'après MM. Leroy-Beaulieu et Vogel [1], d'après M. Crezzulesco [2], et d'après M. le docteur Obédénare [3], l'accroissement de la population israélite tiendrait en grande partie à l'immigration de très nombreux juifs venus des provinces sud-ouest de la Russie, particulièrement de la Podolie et de la Bessarabie.

D'après ces deux derniers auteurs, entre au-

[1] *Société d'économie politique*, 5 mai 1880 ; *L'Economiste français*, 8e année, t. Ier, p. 599, 1880.

[2] Emm. Crezzulesco. — *Les Israélites en Roumanie*, p. 34. Paris 1879.

[3] Obédénare. — *Danubienne (région). Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, p. 566, 1880.

Digitized by Google

tres, depuis moins d'un demi-siècle, le nombre des juifs venus de la Russie dans les provinces danubiennes dépasserait 400,000.

« Pour tout homme impartial qui lira cette brochure, — écrivait, il n'y pas encore bien longtemps, un journal à propos d'une brochure de M. Ernest Desjardins [1], — il sera prouvé qu'en Roumanie les juifs sont plus de quatre cent mille; qu'ils n'y sont établis que depuis un certain nombre d'années seulement; qu'ils sont pour la plupart étrangers au pays de naissance, *comme de volonté*, de mœurs, d'esprit de langue, et qu'ils s'obstinent à demeurer tels ; qu'ils exploitent furieusement, et par tous les moyens, le pays qui leur donne l'hospitalité; qu'ils s'efforcent d'éluder toutes les lois qui les régissent et de se soustraire à toutes les obligations qu'elles imposent aux citoyens; qu'ils sont ignorants, superstitieux avares, menteurs, usuriers, fourbes et hideusements sales ; d'où les craintes pour la santé pu-

[1] Ernest Desjardins. — *Les Israélites en Moldavie.*

Digitized by Google

blique dans les lieux où ils pullulent; enfin que le motif religieux n'a aucune part dans les mesures prises par le gouvernement, ni dans l'hostilité que la population leur témoigne. »

Voilà, n'est-il pas vrai, qui établit très nettement ce qu'il convient de croire relativement à la nature de l'accroissement véritablement considérable des juifs en certaines contrées.

Mais, à ce propos, il est bon de noter certaine observation.

Il est un fait d'expérience constante, c'est que, chez les émigrants, le nombre des hommes est à l'ordinaire plus grand que celui des femmes.

S'appuyant sur cette donnée, certains ne manqueront pas de donner en explication de l'hyperpolyandrie considérable des Juifs, leurs habitudes migratrices.

Point n'est besoin de beaucoup insister pour montrer le point faible de cette argumentation. Les juifs, en effet, ne sont point des *émigrants* à la manière ordinaire; ils sont des *nomades*, voyageant toujours avec leur smala complète,

Digitized by Google

et non pas des hommes s'expatriant pour un temps dans le but d'aller conquérir certain bien-être dont ils reviendront jouir plus tard dans leur pays d'origine.

Du reste, la meilleure preuve de la réalité de ce fait, c'est que, en nul endroit, le rapport des sexes chez les juifs ne se trouve relevé en faveur des individus du sexe féminin ; et, même, c'est justement dans les pays qui fournissent le plus à leurs migrations, comme la Russie, que les hommes juifs sont proportionnellement les plus nombreux, alors que logiquement ils devraient être en plus petit nombre, si l'objection était fondée.

La constatation, ici, est concluante.

La race juive est bien une race condamnée et c'est en vain que ses défenseurs s'efforcent de nier sa décadence.

Aussi bien, du reste, voyons-nous les écrivains les plus bienveillants pour Israël, constater chaque jour la fatalité qui s'appesantit sur lui.

« Il me semble que la race — je ne parle que

Digitized by Google

des juifs français, les seules que je connaisse — est arrivée à l'apogée de son développement, au maximum de sa vitalité rayonnante. A des symptômes nombreux, on peut s'apercevoir qu'elle est déjà sur la pente descendante, et qu'elle ne peut échapper à la loi fatale de la décadence qu'en s'infusant un sang nouveau, qu'en s'absorbant peu à peu, physiquement et moralement, dans la société française. C'est là qu'est la solution de la question juive, » disait M. Ranc, il y a quelques semaines, dans un article du *Matin* intitulé « Juifs et Maçons ». Et, pareillement, M. Bigot écrivait dans le *Siècle*, au grand scandale des *Archives Israélites*[1] : « Au lieu d'attaquer les juifs, ce qui donne un regain de vie au judaïsme, attendez trois ou quatre cents ans, et vous verrez ce qui restera du judaïsme... »

Un tel langage tenu par de tels hommes comporte un enseignement qu'il serait puéril de ne

[1] *Archives israélites*. Isidore Cahen. *Les défenseurs des juifs*, année 1890, nos 20 et 21, du 15 et du 22 mai, p. 154 et 162.

Digitized by Google

pas reconnaître, et, les juifs le savent parfaitement.

Chaque jour, en effet, ils constatent, comme le peut au reste faire tout observateur attentif, les progrès réels de leur décadence, progrès très lents encore, mais qui bientôt, et ils n'en ignorent point, iront se précipitant avec une intensité singulière.

Les juifs, dans cette lutte contre une inexorable fatalité, se trouvent placés dans des conditions particulièrement défavorables ; n'étant point nombreux, ils ne peuvent résister longtemps, et les moindres pertes leur sont sensibles.

Ils n'ont point cette force d'inertie du nombre que possèdent les races aryennes, et qui sera un jour le salut de notre société française.

Depuis déjà longtemps, en effet, les démographes ont jeté ce cri d'alarme : la France se dépeuple, ou, plus exactement, l'accroissement de la population de la France n'est pas en rapport avec le total de ses habitants.

Le fait est matériellement vrai ; mais il n'est

Digitized by Google

dû qu'à des causes extérieures entièrement accidentelles, et non point, comme il arrive chez les juifs, à l'épuisement de la race.

La preuve en est qu'au Canada, la population française, de pur sang français même, est exceptionnellement vivace et féconde.

Or, il en est de même des Français de la mère patrie, à qui nous reverrons prendre un beau jour une vigueur et une fécondité nouvelles, en partie arrêtées actuellement par des circonstances économiques et sociales d'un ordre tout transitoire.

En dépit des désirs de l'orgueil juif, ce ne sont point les fils de Juda qui mangeront les peuples, mais bien eux-mêmes qui seront les dévorés. Et leurs mœurs et leurs préjugés ne feront qu'accélérer la chute. C'est ainsi, par exemple, que le mépris dont les Israélites entourent la femme, et l'abjection dans laquelle ils la tiennent, sont aujourd'hui devenus des éléments dissolvants au premier chef, de la société juive.

Digitized by Google

La femme juive, en effet, souffre cruellement de cet état d'infériorité où elle est maintenue par les hommes de sa religion, et elle s'en plaint.

La lettre suivante adressée à M. Cahen, directeur des *Archives israélites*, est à cet égard singulièrement intéressante :

« Monsieur le rédacteur,

« Le motif qui les a dictées me fera pardonner, je l'espère, ces réflexions que j'ose vous soumettre, et qui peut-être, le trouvera-t-on, sont d'une portée trop haute pour une personne de mon âge et de mon sexe[1].

« J'ai dit de mon sexe : j'ai eu tort sans doute ; car, qui se plaindra du peu d'instruction et d'importance religieuse que nos usages ont accordé aux femmes, si ce n'est une femme ?

« Oui, monsieur, c'est de cela que je veux vous entretenir ; c'est de cette nullité dont on nous a frappées. Souvent ma voix s'est élevée contre elle sans espoir d'être entendue. Aujourd'hui, plus hardie, je l'assure, j'ai foi dans votre bienveillance et dans la grandeur de vos vues, qui vous font accueillir, je le

[1] Le sentiment d'humilité véritablement atavique se manifeste encore, malgré la révolte de la femme, devant l'injustice dont elle est victime.

Digitized by Google

sais, une parole, quelque faible qu'elle soit, lorsqu'elle sympathise avec votre dévouement pour le progrès et l'indépendance de notre religion.

« Ce vide que laisse dans notre existence le peu de soins qu'on donne à notre éducation religieuse, je puis m'en plaindre ; car nul peut-être ne l'a si vivement ressenti. Cet incessant oubli ne commence-t-il pas à notre naissance ? Celle d'un homme est suivie de cérémonies et de fêtes, qui, pour nous, sont entièrement supprimées ; et qui, dès lors, lui donnent sur nous une supériorité que le monde accepte, mais qui doit s'anéantir sous le regard de Dieu [1] !... »

Et, dans cette lettre qui est signée Fanny C... Angel, son auteur interroge anxieusement s'il est réellement équitable qu'elle et ses compagnes soient, durant toute leur existence, maintenues en une tutelle aussi dure, conformément aux prescriptions de la loi de Moïse : « Cette cérémonie qui à treize ans sanctifie l'enfant du beau nom d'homme, c'est encore aux hommes seuls qu'elle est accordée ! Et pourquoi ?... »

Aussi, la femme juive, et c'est la naturelle

[1] *Archives israélites*, année 1841, t. II de la collection, p. 208.

Digitized by Google

résultante du dédain profond qu'on lui témoigne, ne tient-elle que fort médiocrement à sa qualité de membre du peuple de « Cohenins ».

Dans une étude sur « la Juive », M. Alexandre Weill, à propos de ce qui se passa jadis lors de l'appel fait aux juifs de Babylone pour retourner à Jérusalem, le constate avec amertume :

« Les hommes mariés, dit-il, emmenaient leurs femmes, qui suivaient leurs enfants ; mais les juives esclaves ou affranchies, mères de famille, aimaient mieux rester que de quitter leurs enfants, qui n'étaient plus juifs, et qui étaient élevés dans la religion du vainqueur. Esther elle-même, qui risquait sa couronne et sa vie pour son peuple, n'aurait pas, je suppose, quitté les enfants qu'elle avait donnés à Assuérus, pour retourner avec Mardochée à Jérusalem. Voilà la vraie cause de cette grande disproportion entre le nombre d'hommes et de femmes qui retournèrent dans leur ancienne patrie. Il en serait encore de même aujourd'hui[1]. »

[1] *Archives israélites*, t. XXIV, année 1863, p. 204.

Digitized by Google

La juive, en effet, n'a guère de raisons pour tenir à la société de ses pères. Au contraire, par son entrée dans les familles catholiques, elle s'émancipe et devient l'égale, la véritable compagne de l'homme :

Les juives des hautes classes sont les éléments de la race israélite les plus assimilables aux sociétés d'Occident. D'ailleurs, certaines influences de milieu, certains contacts prolongés amènent fatalement la juive à tourner des regards d'envie du côté de la famille chrétienne, comme vers une sphère supérieure où elle pourra s'affranchir des infériorités originelles qui, dans la société sémitique, continueront toujours à planer sur la condition de la femme.

Et, femme dans l'acception la plus élevée du terme, possédant au plus haut degré toutes les qualités que l'on peut rechercher dans l'épouse et demander à la mère, elle franchit le seuil de la société chrétienne, libre de toute arrière-pensée judaïque, en répétant après Ruth : *En quelque lieu que vous alliez, j'irai avec vous ; et partout où vous demeurerez, j'y demeurerai aussi ; votre peuple sera mon peuple et votre Dieu sera mon Dieu ; la terre où vous mourrez me verra*

Digitized by Google

mourir et je serai ensevelie où vous le serez. (VULGATE, livre de *Ruth*, chap. I, v, 17 et 18[1].)

Aussi, les juifs sentent-ils bien le gros danger qu'il y a pour l'avenir de leur race dans cette émancipation des femmes israélites par le mariage avec des goym.

« Ces alliances étrangères, contractées par des coreligionnaires et qu'on chercherait inutilement à excuser en invoquant des motifs tirés de l'ordre le plus humain, constituent, selon nous, de véritables trahisons qu'on ne saurait assez flétrir et dénoncer à la réprobation générale [2] », écrit M. H. Prague, au sujet des mariages mixtes entre juifs et chrétiens. Et, tout récemment encore, dans un article des *Archives israélites*, du 22 mai 1890, M. Isidore Cahen, à propos de cette phrase extraite d'un article signé Edouard Snob et paru dans le *Gaulois* du 27 janvier : « La femme juive, trait d'union, se convertit,

[1] Lionel Radiguet. — *Alleluia de la juiverie.* Etude sur les caractères ethniques, religieux, sociaux et politiques du *Péril juif.* (*Revue française* du 15 novembre 1889, p. 585.)

[2] *Archives israélites*, t. XLII, année 1881, p. 14.

Digitized by Google

donnant par là l'exemple de la tolérance et de la fusion ... » disait aigrement, en guise de commentaire : « La tolérance et la fusion à ce prix ne sont point notre fait [1]. »

L'ardeur qu'ils apportent dans la lutte prouve clairement combien aujourd'hui la situation est devenue périlleuse et alarmante.

Aussi, est-ce en vain que les juifs se défendent; leur condamnation est prononcée, et elle l'est simplement en vertu du jeu normal des lois inexorables de la sélection naturelle.

L'agonie d'Israël est commencée, et, en dépit de tous les efforts, elle va se poursuivre jusqu'au jour du dénouement fatal.

Le combat est donc bien inutile !

La question juive n'est plus qu'une affaire de temps, et c'est bien à juste titre que nous pouvons répéter avec M. Gustave Le Bon, en présence de la vaine âpreté avec laquelle les Israélites essaient actuellement de résister à leur

[1] *Archives israélites*, 22 mai 1890, p. 162.

Digitized by Google

destin : « Les illusions sociales tendent à remplacer aujourd'hui les illusions religieuses. Elles sont filles des mêmes chimères, de ces bienfaisantes chimères créatrices de l'espérance qui soutiennent l'humanité dans sa marche, lui cachent l'inutilité de ses efforts et la profondeur du gouffre où la pousse un inflexible destin [1]. »

[1] Gustave Le Bon.— *Le Rôle des Juifs dans l'histoire de la civilisation.* (*Revue scientifique*, n° du 29 septembre 1888, p. 393.)

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DES

OUVRAGES CITÉS

Archives israélites (Collection des). — Années 1841, 1843, 1844, 1845, 1852, 1860, 1862, 1863, 1867, 1869, 1879, 1880, 1881, 1889 et 1890.

AUGUSTIN (SAINT). — *De Civitate Dei.*

BERTILLON. — Article *Natalité* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 2e série, tome II.

Bible (Version d'Osterwald), Paris, 1830.

G. BORN (Dr). — *Expérimentale Untersuchungen über die Entstehung der Geschlechtsunterschiede* (Breslauer arzliche. Zeitschriff, 1881).

BOUDIN. — De l'influence de l'âge relatif des parents sur le sexe des enfants. *Bulletin de la Société d'Anthropologie* année 1862 2e semestre, et *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, tome LVI, année 1863, 1er semestre.

BROUARDEL (Dr). — Communication à la Société de médecine publique dans la *Revue d'hygiène*, année 1880.

BRUNIETTI. — Statistique générale de la race juive, — article publié dans l'*Archivio di statistica.*

Bulletin de la Société d'anthropologie, année 1862.

Bulletin scientifique du Nord de la France et de la Belgique, année 1887.

BUZAREINGUES (GIROU DE). — *De la génération*, in-8°, Paris, 1828.

CAHEN (IS.). — Les défenseurs des Juifs. — *Archives israélites*, année 1890.

Calendrier du gouvernement de Kazan, in-8°, chez Klutchnikoff à Kazan, 1885.

Calendrier de Saint-Pétersbourg, année 1869.

CLAUS (C.). — *Traité de zoologie*, traduction de G. Moquin-

Digitized by Google

Tandon, un vol. in-8°, Paris, Savy, 1878.

Comptes rendus de l'Académie des Sciences, années 1863, 1881 et 1890.

CORNEVIN. — Note sur le rapport numérique des sexes, *Revue scientifique* du 15 février 1890.

CORRE (Dr). — La mère et l'enfant dans les races humaines, *Revue internationale des sciences biologiques*, in-8°, O. Doin, tome IX, 1882.

Courrier d'Oran (*le*) (journal), collection des mois de décembre 1879 et janvier 1880.

Cosmos (*le*), revue des sciences et de leurs applications, années 1886 et 1890.

CREZZULESCO EMMANUEL. — *Les Israélites en Roumanie*, broch. in-8°, Paris, 1879.

DARWIN (CH.). — *De la variation des animaux et des plantes*, traduction Ed. Barbier, Paris, Reinwald, 1880, in-8°, 2 vol.

DEBIERRE. — Quelques remarques sur les conditions ou les lois qui semblent présider à l'origine et au rapport des sexes, dans la *Revue des sciences biologiques*, année 1883, t. Ier.

DELINES (MICHEL). — *La chasse aux Juifs*, Paris in-18, chez Dupret, 1887.

DESJARDINS (ERNEST). — *Les Israélites en Moldavie.*

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 2e série, tome XI ; 3e série, tome IX, et 4e série, tome XIII.

DRACH. — *Prières journalières à l'usage des israélites français du rite allemand, traduction*, in-12, Paris, 1819. — *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue*, in-8°, Paris 1844, 2 vol.

DRUMONT (EDOUARD). — *La France juive*. 2 vol. Marpon et Flammarion. — *La France juive devant l'opinion*. 1 vol. in-18, Marpon et Flammarion. — *La dernière bataille*. 1 vol. in-18, chez Dentu.

Economiste (*L'*) *français*, 8e année, tome I, comptes rendus de la Société d'économie politique.

Egyetertès (Collection de) année 1879.

ELLIOTSON. — *Human physiology*, 5e édition.

FOVEAU DE COURMELLES (Dr). — *Les facultés mentales des animaux*. — Bibliothèque scientifique J.-B. Ballière et fils, in-18. Paris, 1890.

Français (Collection du journal *le*) année 1877, Paris.

Gaulois (*le*) (journal) année 1890, Paris.

GIARD (ALFRED). — *La castration parasitaire, Bulletin scientifique du nord de la France*

Digitized by Google

et de la Belgique. in-8°, Paris, O. Doin, année 1887.

JACOBI (Dr). — *La Sélection. Journal de la Société de statistique*, année 1869.

GUSTAVE LAGNEAU—(Dr). *Remarmarques à propos du dénombrement de la population, sur quelques différences démographiques présentées par les catholiques, les protestants et les israélites;* Paris, 1882, in-8°.

LE BON (GUSTAVE).—*Les premières civilisations*, in-8° jésus, Paris, Marpon et Flammarion.

— *Du rôle des Juifs dans les civilisations, Revue scientifique* 1888, 2e semestre.

LEGOYT. -- *De certaines immunités biostatiques de la race juive*, in-8°, Paris, 1868.

— Communication au *Journal de la Société de statistique*, année 1869.

LENZ. — *Zoologie des anciens grecs et romains*, Gotha 1856.

LETOURNEAU (CH.). —article *Hérédité* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 4e série, tome XIII, Paris, 1888.

—*La Sociologie d'après l'Ethnographie*, 1 vol. in-12, chez Reinwald, Paris, 1884.

LEVY (GERSON).— De la condition et de l'éducation religieuse de la femme hébreue dans les temps anciens et modernes. —*Archives israélites*, année 1852.

LOISEUR-DESLONCHAMPS. *Traduction de la Loi de Manou.*

Matin (le) (Journal) année 1890, Paris.

MUNK (S.). – De la position de la femme chez les Hébreux. — *Archives israélites*, t. VI, 6, année 1845.

Nord (le) (de Bruxelles) journal international, année 1890.

North China Herald (journal), année 1866, Shangaï.

OBEDENARE. — Art. *Région danubienne* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.*

PEREZ. — Contribution à la faune des Apiaires de France 2e partie. — *Société linnéenne de Bordeaux*, t. XXXVII, année 1883.

Marseillais (Petit) (collection du journal *le*), année 1890, Marseille.

POPOLI (MARQUIS). — *Comptes rendus des séances du Sénat italien*, réunion du 17 février 1879.

RADIGUET (LIONEL).—*Alleluia de la juiverie*, études sur les caractères ethniques, religieux, sociaux et politiques du péril juif. — *Revue française* du 15 novembre 1889.

Digitized by Google

RANC. — *Juifs et Maçons*, article publié dans le journal *le Matin*, 1890.

REGNARD (A.). — *Le Sémitisme*, n° du 30 avril de la revue internationale *la Société nouvelle*.

RENAN (ERNEST). — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

Revue d'anthropologie, année 1882.

Revue (La) française de l'étranger et des colonies et Exploration, année 1889.

Revue d'hygiène, année 1880.

Revue internationale des sciences biologiques, années 1882 et 1883, Paris.

Revue scientifique. — Années 1887, 1888, et 1890, Paris.

RICHET (CH.).—Le rôle des Juifs dans la civilisation. — *Revue scientifique* 1888, 2e semestre.

ROBIN (CH.). — Article *Sexe* du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, in-8°, 3e série, t. IX.

SAYCE. — *Baby. Relig.*

Siècle (journal *le*) année 1890, Paris.

Société linéenne de Bordeaux (comptes rendus de la), année 1883.

Société nouvelle (la), année 1890 Bruxelles.

Soleil du Midi (journal *le*), année 1890, Marseille.

Statistiques coloniales publiées par le ministère du commerce de l'industrie et des colonies, années 1887, 1888.

Statistique du ministère de la marine et des colonies, années 1886.

Statistiques officielles du gouvernement général civil de l'Algérie. Alger, in-folio, chez Bouyer, 1889.

TACITE. — *Histoire*.

TALMUD. — Traités *Ketubot*, *Calla*, *Jebam*, etc.

Temps (le), (journal) collection de novembre 1881. Paris.

TERQUEM (O.).—Les savants israélites en Prusse. — *Archives israélites*, t. XXI, année 1860.

THURY. — *Mémoire sur la production des sexes*, in-8° Paris, 1863.

TISSOT (VICTOR).—*La Russie et les Russes*, indiscrétions de voyage. Paris, Dentu, in-18.

TZACKI. — *Mémoire sur les israélites polonais*.

ULMANN (grand rabbin). — *Catéchisme ou éléments d'instruction religieuse à l'usage de la jeunesse israélite, revu par le grand rabbin Wogue*. Paris, chez Blum, librairie du culte israélite, 11, rue des Rosiers.

VSÉVOLOJSKY (N. S.).—*Dictionnaire géographique et historique de l'empire de Russie*, Moscou 1813, t. Ier, in-8°.

Digitized by Google

WALLACE (ALFRED RUSSEL) — *La Sélection naturelle*, traduction de M. Lucien de Candolle, un vol. in-8°. Reinwald, Paris, 1872.

WEILL (ALEXANDRE).— *La Juive* —*Archives israélites*, t. XXIII, année 1862.

WOLSKI (KALIXTE DE). — *La Russie juive*. 1 vol. in-18, Paris, Savine, 1887.

YUNG (E.). — De l'influence de la nature des aliments sur le développement de la grenouille, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*. t. XCII.

— De l'influence des milieux physico-chimiques sur les êtres vivants. — *Revue internationale des sciences biologiques*, année 1882, t. IX.

ZABOROWSKI. — *Revue d'anthropologie*, année 1882, 1er semestre.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES NOMS CITÉS

Henri Abdel el Nour, 173.
Abraham, 143, 172.
Rabbi David Abudraham, 156, 157.
Agog, 172.
Aman, 137.
Fanny C... Angel, 228.
Aristote, 80.
Louis Arnstein, 168, 169.
Rabbi Ascher, 157.
Assuérus, 137, 229.
Astarté, 152, 171.
Saint Augustin, 154.

Baal, 171.
Ed. Barbier, 65, 68.
Daines Barrington, 78.
Bertillon, 31, 35, 36, 39, 41.
Jacques de Biez, 15.
Ch. Bigot, 207, 224.
Dr Born, 51, 62, 63, 64.
Bouddha, 171.
Dr Boudin, 31, 33, 35, 201, 216.
Dr Boulanger, 33, 35.
W. K. Brooks, 90.
Dr Brouardel, 207, 216.
Brunietti, 209, 210.
Buffon, 49, 69.

Is. Cahen, 101, 121, 224, 227, 231.
Lucien de Candolle, 75, 77.
Dr C. Claus, 71.
Cornaz, 31, 48.
Cornevin, 101, 112.
Dr Corre, 129.
Emmanuel Crezzulesco, 109, 141, 220.

Mme Dacier, 185.
Ch. Darwin, 49, 65, 66, 68, 74, 75.
Dr Debierre, 20, 21, 37.
Déborah, 166.
Michel Delines, 131, 163, 167.
Ernest Desjardins, 221.
Dingler, 175, 176.
Mme Dingler, 175.
Drach, 129, 131, 132, 135, 136, 155, 157, 185, 186.
Edouard Drumont, 15, 175, 176, 196, 197, 199.

Elliotson, 202, 203.
Victor-Emmanuel, 13.
Esther, 149, 229.

Dr Foveau de Courmelles, 72.

Gadpaille, 175.
Gallesio, 68.
Gärtner, 68.
A. Giard, 49, 69, 81, 83.

Digitized by Google

Girou de Buzareingues, 31, 44, 47.
Gochlert, 33.

Dr Hamilton, 80.
Hofacker, 33, 34.
Holopherne, 149.
De Homeyer, 72.
John Hopkins, 90.
Huber, 60, 62.
Dr Hubertz, 201.
Dr Hurst, 96.

Iahvé, 171, 172.
Istar, 150.

Jacob, 185.
Dr Jacobi.
Jephté, 172.
Jerdon, 77.
Jésus, 171.
Job, 137.
Johnson, 36.
Josèphe, 177.
Jousset de Bellesme, 54.
Judith, 149.

Knox, 85, 98.
Kowalewsky, 84.

Dr Gustave Lagneau, 26, 27, 36, 213, 214, 215.
Lavabre, 46.
Gustave Le Bon, 104, 105, 106, 110, 115, 126, 152, 153, 161, 162, 171, 172, 177, 232, 233.
Legoyt, 27, 118, 200, 201, 214, 217.
Lenz, 81.
Leroy-Beaulieu, 220.
Ch. Letourneau, 40, 65, 177, 203.
Levasseur, 36.
Gerson-Levy, 136, 137.
Loiseur-Deslongchamps, 125.
Loth, 102, 157.

Mahomet, 170.
Manou, 101, 125.
Mardochée, 229.
Dr Martin, 95.
Maudsley, 181.
Micklucho-Macklay, 90.
Moïse, 164, 228.
Molinier, 47.
Moloch, 171.
G. Moquin-Tandon, 71.
S. Munk, 138.

Rabbi Moïse Nahhménides, 156.
Neumann, 216.

Dr Obédénare, 220.
Osterwald, 49.
Owen, 56.

H. Passy, 36.
Pembray, 61.
Perez, 70.
Périer, 45.
Pharaon, 12.
Marquis Popoli, 13.
Pouget, 46.
H. Prague, 231.
Pringsheim, 190.
Pruner-Bey, 201.

Quételet, 31, 40.
Don Quichotte, 183

Digitized by Google

Lionel Radiguet, 14, 182, 231.
Ranc, 207, 224.
Réaumur, 60, 62.
A. Regnard, 150, 151.
Reidhardt, 27.
Rélier, 112.
Ernest Renan, 179, 181, 182.
Ch. Richet, 183.
Ch. Robin, 59, 60.
Ruth, 230, 231.

Sadler, 33.
Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, 80.
Salomon, 114.
Samson, 167.
Samuel, 172.
Sayce, 127.
Schamaï, 127.
Schimmer, 36, 214.
Shirack, 60, 62.
Edouard Snob, 231.
Sor, 139, 140.
Spinosa, 179, 189.
Tacite, 148, 152.
O. Terquem, 190, 191.
Thury, 48, 49.
Victor Tissot, 102, 143, 147, 187.
Titus, 177.
Tzacki, 106, 108.

Ullmann, 130, 134, 184.

Vogel, 220.
Vsévolojsky, 125.

A. Russel Wallace, 75, 77, 78.
Waterton, 80.
Alexandre Weill, 157, 158, 229.
Wogue, 134, 184.
Kalixte de Wolski, 111, 163, 188.

Yung, 51, 62, 63, 64.

Sarah Z..., 116.
Zaborowski, 89, 90.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS I

PREMIÈRE PARTIE

LA RACE JUIVE DEVANT LA SCIENCE

CHAPITRE Ier. — LA QUESTION JUIVE

L'exode du peuple juif. — La question juive fut de tous temps. — Elle fut toujours sociale, jamais religieuse. — Le péril juif. — La lutte fatale. — Les enseignements de la science. — Inexorabilité de la loi du *struggle for life*. — La disparition de la race juive 11

CHAPITRE II. — L'HYPERPOLYANDRIE JUIVE

Utilité des observations démographiques. — Les recensements dans l'antiquité. — Les dénombrements modernes. — La répartition des sexes dans les races humaines. — La prédominance numérique de l'élément mâle. — L'hyperpolyandrie des races européennes. — Naissances légitimes et illégitimes. — Une anomalie apparente. — Les rapports des sexes dans les divers pays. — Examen des statistiques coloniales. — Les rapports des sexes en Nouvelle-Calédonie, aux îles Marquises, à Tahiti et à Moorea, aux îles Tuamotu et aux îles Gambier. — La prédominance masculine est constante. — Quelques

Digitized by Google

exceptions. — Exagération de l'hyperpolyandrie chez les Juifs. — Observations nombreuses à ce sujet. — Comparaisons entre les naissances des Juifs et celles des autres races. — L'hyperpolyandrie chez les Roumains. — Les Juifs en Algérie. — Le relevé des naissances juives en Algérie. . 17

CHAPITRE III. — DE LA PRODUCTION DES SEXES CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX

Un problème à résoudre. — Pourquoi les rapports sexuels ne sont pas constants. — Influence de l'âge des producteurs. — Les recherches de M. Boudin. — Observation de M. Bertillon père sur l'hyperpolyandrie en Norvège. — Les mariages jeunes chez les juifs. — Autres causes influentes. — La « performance » physiologique des parents. — La production des filles coïncide avec un meilleur état de la mère. — Les époux trop jeunes engendrent des mâles. — Le cas des époux norvégiens. — L'hyperpolyandrie se manifeste quand les conditions procréatrices sont moins favorables. — Une observation de Quételet. — Les naissances chez les Européens et chez les esclaves au cap de Bonne-Espérance. — Les Européens ont plus de filles. — Conditions défavorables d'existence des esclaves. — Une statistique de naissances en Autriche. — La proportionnalité des mâles est plus faible dans les naissances illégitimes que dans les régulières. — Explication rationnelle de ce fait. — Les naissances aux colonies. — A Saïgon, les unions de Français sont exagérément fécondes en garçons, celles de Français et de femmes métisses fécondes en filles. — C'est là un fait très normal. — Observations des éleveurs et des naturalistes. — Faits rapportés par M. Girou de Buzareingues. — Expériences sur des troupeaux de moutons. — Elles confirment les observations faites sur la race humaine. — Le cas des brebis turgos. — Les expériences de M. Cornaz sur la fécondation. — Sa théorie sur la fécondation. — La maturation de l'ovule. — Application de cette théorie à la race juive. — Influence de l'observation d'un précepte religieux sur la production sexuelle 31

Digitized by Google

CHAPITRE IV. — SUPÉRIORITÉ DE LA FEMELLE

La femelle est une expression physiologique supérieure. — Conditions nécessaires pour la vérification de cette assertion. — Dans les espèces florissantes, les mâles sont en moins grand nombre que dans les autres. — La multiplicité des femelles chez les salmonides. — Influence des facilités de l'existence sur le développement des sexes. — La reproduction agame chez les plantes et chez les animaux. — Les générations alternantes et la parthénogénèse. — Abeilles et pucerons. — La reproduction du phylloxera. — Influence des conditions de milieu sur le développement des œufs d'abeilles. — Les expériences du docteur Born et de Yung. — Influence. de l'alimentation sur le développement sexuel des têtards de grenouilles. — Quatre-vingt-quinze femelles sur cent têtards. — L'alimentation exerce une action perturbatrice sur l'hérédité. — Darwin et la production des fleurs doubles. — Peu d'importance du sexe mâle. — Chez les fleurs doublées, les étamines disparaissent en premier lieu. — Les actions perturbatrices de la fécondité atteignent surtout le mâle. — Influence de l'hybridation sur la fécondité. — Le sexe mâle est toujours atteint le premier. — Hyperpolyandrie énorme des hybrides. — Expériences de Buffon sur les Chabins et de M. Giard sur les Fringillidés. — La femelle est un être de différenciation supérieure. — L'holocauste des mâles. — Les amours de l'araignée. — Grande valeur de l'existence des femelles. — La protection des femelles. — Protection de la femelle chez les oiseaux. — Chez les oiseaux à nids découverts, la femelle a un plumage terne. — Coloris brillant des femelles d'oiseaux à nids couverts. — Les mâles incubateurs et la couleur des oiseaux. — La coloration du corps chez les papillons. — Elle est semblable pour les deux sexes chez les espèces à odeur désagréable. — Les oiseaux chanteurs sont de petite taille. — Pourquoi les femelles d'oiseaux ne chantent pas. — L'arénoïdie. — Influence de la castration. — Les femmes « hedjeras » en Orient. — L'arénoïdie chez les oiseaux. — Un cas d'arénoïdie temporaire. — Influence du parasitisme. — Son action sur les fonctions génitales. — Le cas des Andrena. — Dégradation plus com-

Digitized by Google

plète du mâle. — Il se réduit au simple rôle d'une glande génitale. — Le mâle dégradé de la Bonellie. — La supériorité physiologique de la femelle est démontrée. . . . 51

CHAPITRE V. — L'HYPERPOLYANDRIE ET LA VITALITÉ DES RACES

Supériorité établie de l'expression femelle. — Importance de cette constatation. — A la prospérité ou à la décadence de l'expression femelle se rattache la prospérité ou la décadence de la race. — Vérification de ce fait. — Espèces de papillons en voie de disparition. — Elles sont hyperpolyandres. — Une curieuse mutilation ethnique des Australiens. — Les rapports des sexes dans les races indigènes. — Les populations en décadence de la Russie centrale. — L'hyperpolyandrie en Roumanie. — L'hyperpolyandrie juive. — Elle est bien un signe de décadence. — Diminution de la population juive en certains pays d'Europe. — Les *Archives israélites* et la décadence juive. — Cas de décadence manifeste. — Un mot du docteur Knox. — L'inexorabilité des lois naturelles 85

DEUXIÈME PARTIE

LES MANIFESTATIONS DE LA DÉCADENCE

CHAPITRE Ier. — LA DÉCADENCE JUIVE

Infériorité de la race. — Les symptômes de décadence. — Immobilité de la race depuis ses premiers temps. — Elle est toujours demeurée fermée et inaccessible aux idées de progrès. — Les juifs polonais au siècle dernier. — Les juifs ignorent le sens du mot patrie. — Ils sont juifs et rien que juifs. — La race juive est migratrice par excellence. — Chez les juifs, contrairement à la règle ordinaire, les migrations ne sont point accompagnées d'un surcroît de naissances

Digitized by Google

femelles. — Ce fait confirme la décadence biologique de la race. — Les expériences de M. Cornevin. — Autres confirmations de la décadence. — La race est peu industrieuse et seulement commerçante. — Un article du *Nord*. — Comment les juifs entendent le commerce en Russie. — Les occupations des juifs en Allemagne. — Les juifs ne sont pas laboureurs. — Opinion de M. Is. Cahen sur les agriculteurs. — Nous sommes un peuple de « Cohenins ». — Les juifs sont peu volontiers soldats. — Les soldats juifs en Autriche. — La femme dans la société juive. — Elle est universellement méprisée. — Ce sentiment à son égard se retrouve chez toutes les peuplades non civilisées. — La femme chez les Tcheremisses. — La femme devant la loi de Manou et devant le Talmud. — Comment les Sémites assurent dans les textes la supériorité de l'homme. — La femme qui met au monde une fille est souillée davantage que si elle a donné le jour à un garçon. — La juive et le culte israélite. — La femme juive ne compte pas dans les réunions religieuses. — Condition abjecte de la femme juive. — Le mari peut la répudier à son gré. — Le règlement de la communauté d'Avignon. — Les troubles de Jassy. — Violences contre des femmes. — Le trafic des femmes juives. — Les entremetteurs juifs en Russie. — M. Tissot à Berditschew. — Multiplicité des prostituées juives. — Les pratiques prostitutionnelles existèrent à toutes époques. — Les défenses de la Bible. — Le cynœdisme. — La prostitution mâle s'exerçait couramment. — La luxure chez les juifs. — Immoralité juive. — Chez les juifs, il y a différentes sortes de vierges. — Naara, Betula et Alma. — Indulgence des rabbins pour l'adultère. — La réhabilitation de l'incestueuse histoire de Loth. — Dépravation juive. — La dépravation juive au Maroc. — La malpropreté juive. — La milkva. — Les croyances superstitieuses. — Thaumaturges et revenants. — Le monothéisme chez les juifs. — L'idée chrétienne est supérieure à l'idée juive. — La religion cruelle. — Les juifs et les faux dieux. — Les sacrifices humains. — Le mystère du sang. — Le sacrifice des bêtes de boucherie. — La justice chez les anciens Hébreux. — Elle indique nettement un arrêt d'évolution. — Le cannibalisme chez les Sémites. — La race juive demeure stationnaire. — Sa civilisation est simplement apparente. — Concordance des effets et des causes. 101

Digitized by Google

CHAPITRE II. — DISSOLUTION MORALE ET PHYSIQUE DE LA RACE JUIVE

Le culte de l'or a supprimé chez le juif tout autre sentiment. — La désagrégation morale de la race. — Absence de toute « verecundia ». — Les juifs jugés par M. Renan. — Absence de toute pudeur morale. — Une prévoyance inattendue. — Cas où il permis de controvenir à la loi sacrée. — La cérémonie de l'annulation des vœux et promesses. — Le *Col Nidre*. — Un juif n'est jamais engagé vis-à-vis d'un chrétien. — Le gouvernement occulte du Kahal. — Un ordre du jour du Kahal. — Le bilan moral et le bilan intellectuel d'Israël. — Le niveau intellectuel des juifs. — Des mathématiciens, c'est-à-dire des déductifs, mais pas de généralisateurs. — Spinosa est un déductif. — Un aveu intéressant. — Les juifs étudient peu volontiers les sciences naturelles. — Les juifs dans les écoles algériennes. — Ils occupent un rang notablement inférieur. — Illettrés juifs et illettrés chrétiens. — L'intelligence des enfants juifs durant le premier âge. — Elle disparaît rapidement. — Phénomènes analogues chez les singes anthropoïdes. — Les qualités du cerveau du juif. — Il perd sa plasticité de très bonne heure. — C'est un signe d'infériorité zoologique. — Les juifs dans les universités européennes. — Raison de leur supériorité apparente. — Elle est le fait d'une sélection spéciale. — *Mens sana in corpore sano*. — La santé chez les juifs. — Leur résistance aux maladies infectieuses. — Prédispositions à contracter les affections de l'intelligence. — La folie et la surdi-mutité chez les juifs. — Statistiques des conseils de revision en Algérie. — La santé générale des juifs est moins bonne que celle des Français. — La disparition certaine. . . . 179

CHAPITRE III. — L'AGONIE D'ISRAEL

Les juifs ont atteint leur apogée. — La loi de l'évolution des races. — Les forces d'Israël. — Comment s'accroît une

Digitized by Google

population. — Naissances et décès. — Les juifs bénéficient d'une faible mortalité. — Pourquoi les juifs d'Algérie ont proportionnellement une forte natalité. — Ils sont acclimatés. — La natalité juive est plus faible que celle des peuples chrétiens. — La morti-natalité et la mortalité infantile sont moindres chez les Juifs que chez les chrétiens. — La femme juive ne travaille pas. — Une observation de M. Brouardel. — Les ouvrières de fabrique avortent fréquemment. — La natalité juive diminue. — La durée moyenne de la vie tend à s'élever chez les chrétiens. — Conséquences de la réalisation de l'équilibre de mortalité. — L'accroissement de la population juive va en diminuant. — La faculté multiplicatrice de la race juive n'est qu'apparente. — Objection de l'accroissement considérable de la population juive en certains pays. — Cet accroissement est factice. — Il a sa source dans les migrations coutumières aux juifs. — Les Israélites dans les provinces du Danube. — Réponse à une objection possible sur la proportionnalité des sexes chez les juifs migrateurs. — La race juive est condamnée. — Ses défenseurs le reconnaissent. — Un article de M. Ranc. — M. Bigot déclare que les juifs doivent disparaître. — Les juifs disparaîtront rapidement, car ils n'ont point pour résister la force d'inertie que donne le nombre. — La décadence française n'est qu'accidentelle. — Les Français au Canada. — La race française est toujours vigoureuse. — Le mépris juif pour la femme. — Il sera une des causes de leur disparition. — Pourquoi les femmes juives aspirent à entrer dans les sociétés chrétiennes. — Elles y trouvent une véritable émancipation. — La femme juive ne tient pas à Israël. — Comment les juifs qualifient les mariages mixtes. — L'absorption de la race juive est fatale. — Ce n'est qu'une affaire de temps. — L'agonie d'Israël. 207

INDEX BIBLIOGRAPHIQUES DES OUVRAGES CITÉS. 235

TABLE DES NOMS CITÉS. 241

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÊME LIBRAIRIE

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste

GEORGES ABONNEAU
Cadet, de la Rousselle, 2e édition. 3 50
PAUL ADAM
En décor, 2e édition..... 3 50
G.-ALBERT AURIER
Vieux, 2e édition..... 3 50
***
L'Armée française et son Budget en 1890, 2e édition..... 3 50
J. BARBEY D'AUREVILLY
Polémiques d'hier, 2e édition..... 3 50
Dernières polémiques, 2e édition. 3 50
Les 40 médaillons de l'Académie. 2 »
EL. BARRETT BROWNING
Aurora Leigh, trad. franç., 2e édit. 3 50
RAOUL BERGOT
L'Algérie telle qu'elle est, 2e édit. 3 50
GEORGE BONNAMOUR
Fanny Bora, 2e édition..... 3 50
FRANÇOIS BOURNAND
Le Clergé sous la 3e République. 3 50
Les Sœurs des hôpitaux, 2e édit. 3 50
La Terreur à Paris, 2e édition... 3 50
CHARLES BUET
J. Barbey d'Aurevilly, sa vie et son œuvre, 2e édition..... 3 50
AUGUSTE CALLET
Les Origines de la 3e République. 3 50
Dr A. CORRE
Nos Créoles, 2e édition..... 3 50
GEORGES DARIEN
Bas les Cœurs! 1870-1871, 2e édit. 3 50
Biribi, discipline militaire, 5e édit.. 3 50
CHARLES DELACOUR
L'Armée française (1870-1890), 2e éd 3 50
LÉON DELBOS
Les 2 Rivales (Angleterre et France). 3 50
ABEL D'ORS
La Femme aux nymphéas, 2e édit. 3 50
Baron DU CASSE
Souvenirs d'un aide-de-camp du roi Jérôme, 2e edition 3 50
FIDUS (Journal de)
I. Paris assiégé, 1870, 2e édition... 3 50
II. Capitulation, Commune 1871 (2e) 3 50
III. L'Essai loyal (1871-75) 2e édit. 3 50
IV. Le Prince Impérial, 2e édition. 3 50
AUGUSTE GAUD
Caboche-de-Fer, 2e édition..... 3 50
GUY-VALVOR
Sadi, 2e édition..... 3 50
A. HAMON et GEORGES BACHOT
L'Agonie d'une Société, 2e édition. 3 50
G. LAFARGUE-DECAZES
SRAEL.—*S. E. le Citoyen Vénal*, 2e éd. 3 50
PASCAL LAUROY
Metz et le joug prussien, 2e édition 3 50
JACQUES LE LORRAIN
Le Rousset, 2e édition..... 3 50
NICOLAS LENAU
Poèmes et Poésies, 2e édition.... 3 50
HENRI LE VERDIER
Un Modèle vivant, 2e édition..... 3 50
FRÉDERIC LOLIÉE
Les Immoraux, 2e édition..... 3 50
JEAN LOMBARD
L'Agonie (Rome IIIe siècle), 2e édition 3 50
Byzance (VIIIe siècle), 2e édition... 3 50

MARCEL LUGUET
Élève-Martyr, 2e édition..... 3 50
En guise d'amant, 2e édit..... 3 50
JOSEPH MAIRE
Les Topasines, 2e édition..... 3 50
MARC MARIO et LOUIS LAUNAY
Vidocq, le roi des voleurs, 2e édit.. 3 50
Vidocq, le roi des amoureux, 2e édit. 3 50
Vidocq, le roi des policiers, 2e éd... 3 50
CHRISTOPHE MARLOWE
Théâtre, 2e édition, 2 vol..... 7 »
Couronné par l'Académie française
J.-H. MENOS
Lettres de Benjamin Constant, 2e éd. 5 »
ERNEST MERSON
Confidences d'un Journaliste, 2e éd. 3 50
GASTON MERY
L'École où l'on s'amuse, 2e édition 3 50
EUGÈNE MOREL
Petits Français, 2e édition..... 50
PAUL MOUGEOLLE
Le règne des vieux, 2e édition.... 3 50
FÉLIX NARJOUX
Francesco Crispi, 2e édition..... 3 50
L. NEMOURS GODRÉ
Les Cyniques, 2e édition..... 3 50
O'Connell, 2e édition..... 3 50
J. PÈNE-SIEFERT
Flottes Rivales, 2e édition..... 3 50
Marine en danger, 3e édition..... 3 50
A.-F. PISEMSKY
Théâtre, 2e édition..... 3 50
PAUL PONSOLLE
Le Tombeau des Milliards : Panama, 3e mille..... 3 50
HONORÉ PONTOIS
Les odeurs de Tunis, 5e édition... 3 50
ARTHUR POUGIN
L'Opéra-Comique pendant la Révolution, 2e édition..... 3 50
THOMAS DE QUINCEY
Confessions d'un Mangeur d'opium. 3 50
FÉLIX RABBE
Les maîtresses authentiques de Lord Byron, 2e édition..... 3 50
Shelley, sa vie et ses œuvres, 2e édit. 4 »
REMY DE GOURMONT
Sixtine, 2e édition..... 3 50
AUGUSTE ROHLING
Le Juif selon le Talmud, 2e édition 3 50
ELZEAR ROUGIER
Naufrage d'Amour, 2e édition..... 3 50
VLADIMIR SOLOVIEV
La Russie & l'Église universelle. 3 50
Marquise de TAISEY-CHATENOY
A la Cour de Napoléon III, 3e édit. 3 50
LÉO TAXIL
La Ménagerie politique, illust., 3e éd. 3 50
LÉO TAXIL et PAUL VERDUN
Les Assassinats Maçonniques, 4e éd. 3 50
***
La Triple alliance de demain, 2e éd. 3 50
CHARLES VINCENT
La Faim, 2e édition..... 3 50
FERNAND XAU et Me ALEXANDRE
La Question des Huissiers, 2e éd 3 50
Monseigneur ZALESKI
Ceylan et les Indes, 2e édition... 3 50

Paris — Imp. de G. BALITOUT et Cie, 7, rue Baillif.

Digitized by Google